

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HAUTE-GARONNE

Paul Boyé Technologies :
le tailleur des forces de l'ordre

LOT-ET-GARONNE

Le pruneau,
entre tradition et
modernité

HAUTES-PYRÉNÉES

Piau-Engaly :
80 millions pour
Natura Piau

SÉBASTIEN
FROUIN
ET GRÉGORY
SAERENS
coprésidents du
groupe Vigier

Dordogne **Vigier :**
**bâtir et
grandir**



À la une

4 Dordogne : Vigier : bâtir et grandir

Dordogne

10 A2C Process, l'école de la patience

12 Électronique : le nouveau visage de la FEDD

14 Brèves Dordogne

Haute-Garonne

18 Biodéchets : Hector, trieur d'élite !

20 Satys vise l'Amérique

22 Paul Boyé Technologies :
le tailleur des forces de l'ordre

24 Achats responsables :
nouveau cap pour Treegr

25 Coaching : promouvoir l'humanisme

26 Brèves Haute-Garonne

Gironde

28 Arcachon Ecotours revisite
le tourisme d'affaires

30 Brèves Gironde

Landes

32 Okina, moteur de la mobilité

34 Brèves Landes

Lot-et-Garonne

36 CCI 47 : l'année du renouveau

38 Le pruneau, entre tradition et modernité

40 Agriculture biologique :
un plan pour 2027

42 Brèves Lot-et-Garonne

Béarn

46 Bassin de Lacq :
Chemparc vers de nouveaux horizons

50 Brèves Béarn

Pays basque

52 Legal Tech : Lawxer monte à Paris

54 Des PME à renforcer

55 Anglet : start-ups bienvenues

56 Brèves Pays basque

Hautes-Pyrénées

58 Piau-Engaly : 80 Natura Piau

62 Cœur de ville : acte II de la modernisation

64 Brèves Hautes-Pyrénées

Tendances Business

66 Reprise « poussive » en 2024

68 L'ambition sportive des maires pour l'après J.O.

70 Réduction des déchets :
des marges de progression !

72 La politique européenne
des marchés publics critiquée

74 Cinéma

76 Annonces légales

6





**SÉBASTIEN FROUIN
ET GRÉGORY SAERENS**
Coprésidents du groupe Vigier

Dordogne

Vigier : bâtir et grandir

Le groupe de construction de bâtiments d'entreprises et de génie civil industriel, né à Thiviers en 1947, se développe dans tout le grand Sud-Ouest. Ses coprésidents sont devenus actionnaires majoritaires, accompagnés financièrement par Turenne Groupe dans cette sortie de la famille fondatrice.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

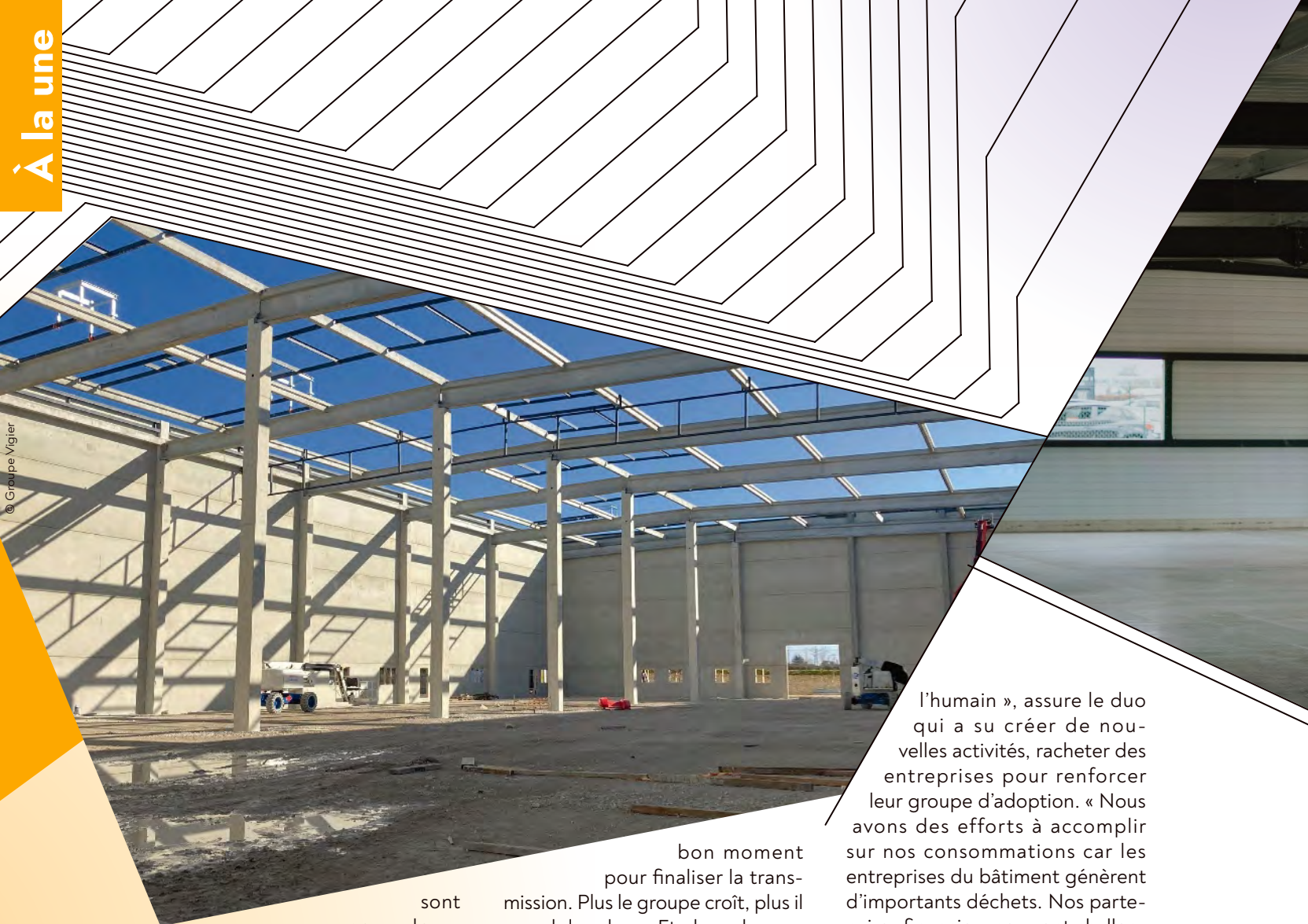
Entrés au capital en 2007, ils ont officiellement pris en août dernier la majorité des parts du groupe qu'ils coprésident depuis 2015 : Grégory Saerens, par ailleurs président du club Entreprises du Haut Périgord et Sébastien Frouin, vice-président du Medef Périgord se retrouvent chaque mercredi au siège de Cré@Vallée. « On échange beaucoup, on s'aide, mais chacun doit conserver

sa spécialité. » Le premier a quitté Lille pour entrer dans l'entreprise en 1998 comme conducteur de travaux en génie civil à Thiviers, seul site à l'époque ; le second est arrivé en 2001, après un parcours bureau d'études et chargé d'affaires en spécialité charpente. Tous deux

ont progressé au sein du groupe qu'ils ont activement développé. « On s'est vraiment rencontrés sur le projet du Palio, à Boulazac, pour une collaboration charpente et gros œuvre. On a vu qu'on était compatibles dans nos modèles et nos idées : respect, loyauté, travail

“ Le groupe a réalisé l'ensemble de bureaux du Grand Périgoureux livrés en 2023 ”





« Ils sont nos valeurs pour nos collaborateurs et pour le groupe. »

Jean et Pierre Vigier, à la tête de l'entreprise héritée de leur père, savaient que leurs enfants ne prendraient pas la relève. « Ils ont vu en nous des entrepreneurs et nous avons grandi dans le capital. Il y a 15 ans, on ne se projetait pas à la tête du groupe tel qu'il se présente aujourd'hui ! » Sébastien Frouin avait depuis longtemps envie d'avoir sa propre structure. C'est ainsi qu'il est arrivé sur le site de Gardonne, sollicité par Jean Vigier pour développer le pôle construction en lieu et place d'une entreprise défunte.

TRANSMISSION RÉUSSIE

Ne pouvant à eux seuls acquérir le groupe, Grégory Saerens et Sébastien Frouin ont cherché un fonds d'investissement compatible avec leur mode de fonctionnement. « Il faut donc trouver le

bon moment pour finaliser la transmission. Plus le groupe croît, plus il prend de valeur... Et plus cela nous coûte cher d'acheter ce qu'on a contribué à créer ! » Trois propositions ont été retenues pour les dernières discussions, y compris la possibilité de s'adosser à un groupe industriel. La démarche RSE a guidé leur choix. « Pas question d'un modèle avec des rentabilités immédiates et une sortie cinq ans après. On voulait avant tout rassurer nos compagnons. »

UN DÉVELOPPEMENT TOURNÉ VERS L'HUMAIN

Avec le fonds d'investissement Nov Relance Impact, géré par Turenne Groupe*, les dirigeants ont choisi un Management Buy Out primaire pour réorganiser le capital, avec la sortie des frères Vigier et la prise de participation majoritaire des deux présidents, passés de 48 % à 53 %. « Ce rapprochement nous a semblé la meilleure option pour structurer un développement tourné vers

l'humain », assure le duo qui a su créer de nouvelles activités, racheter des entreprises pour renforcer leur groupe d'adoption. « Nous avons des efforts à accomplir sur nos consommations car les entreprises du bâtiment génèrent d'importants déchets. Nos partenaires financiers nous ont challengés et tiennent la feuille de route sur les engagements qu'on s'est fixés sur cinq ans. » Le groupe veut faire évoluer ses modes constructifs « dès la conception, au niveau maîtrise d'œuvre » pour améliorer son bilan carbone.

OBJECTIF TOULOUSE

Le renforcement du positionnement de contractant général devrait permettre de consolider la croissance. Celle-ci passera par une stratégie ciblée d'acquisitions pour étendre le maillage territorial et la palette de métiers du groupe, avec les moyens nécessaires à l'accélération d'implantations. Une enveloppe est prévue sur deux ans pour assurer une phase de croissance externe, avec des pistes sérieuses « vers des entreprises qui nous correspondent, sur nos socles d'activités. Nous venons de créer une agence près de Hossegor, nous avons deux entreprises en

Charente-Maritime ». La recherche en cours pourrait bien étirer les contours géographiques vers Toulouse. « Vigier s'est construit sur une succession d'opportunités. Alors qu'on venait de créer Techni Composite pour les travaux spéciaux (renforcement carbone, résine), une entreprise dédiée était à reprendre ; on a quand même saisi l'opportunité. Les responsables d'entités ont, eux aussi, des stratégies dans leur propre sphère et on peut développer par croissance interne. »

UN AVENIR RADIEUX RSE

Le processus de transmission se préoccupe d'associer au capital la nouvelle génération de cadres

et d'accélérer la transformation RSE déjà engagée par un mécanisme de partage de la valeur avec l'ensemble des salariés. « Pour tous et pour tout le monde pareil : le groupe est solidaire. » La direction est partagée avec les responsables d'agence : le Codir constitué se réunit deux à trois fois par an pour fixer la stratégie. « La seule différence avec eux, c'est que nous sommes actionnaires, chacun est responsable de son centre de profit ; nous aussi sommes en production propre, la tête dans le guidon. »

Depuis trois ans, le recrutement était compliqué dans tout le

POIDS LOURD RÉGIONAL

Vigier, pilier régional de la construction métallique de bâtiments d'activité tertiaire et du génie civil industriel, dispose de ses propres bureaux d'études (charpente, béton...) pour maîtriser la chaîne ingénierie de calcul. Le groupe est organisé en quatre pôles : construction de bâtiments professionnels (48 % de l'activité), génie civil (ouvrages en béton et canalisations, 36 %), travaux spéciaux (réparation*, désamiantage, châteaux d'eau... 8 %) et préfabrication béton (étude, conception et réalisation, 8 %). Ces savoir-faire transverses se sont consolidés. Les 11 sociétés du groupe (Dordogne, Gironde, Charente-Maritime) emploient 240 salariés (plus 20 en intérim) pour un chiffre d'affaires global de 65 millions d'euros.

Nouveau bâtiment d'Imepsa



secteur, « mais nous commençons à recevoir des candidats intéressants et formés » que des entreprises du Bâtiment, plus touchées par la crise, ont dû licencier. « On repère surtout le savoir-être et une capacité d'adaptation. Avec de la volonté, on peut vite évoluer. 80 % de nos directeurs ont commencé conducteurs de travaux. »

“ Parmi les nombreux chantiers, celui du Centre événementiel du Bergeracois (salle de spectacles de 2 500 places) qui sera livré à l'été 2025 ”

Afin de faire connaître les métiers, une série de vidéos va fleurir sur le site Internet. La filière se féminise : peu en production et ateliers, davantage côté parc de matériel, encadrement, chargé d'affaires, conducteur de travaux, économiste, dessin. « Une directrice du pôle construction est entrée au Codir ».

FRAGILITÉ DES COMMANDES PUBLIQUES

L'ensemble de la filière s'inquiète du manque de budget des collectivités, la loi artificialisation des sols compliquant la situation. « Même s'il faut réglementer le code de la construction, ce n'est pas le bon rythme de réduire de moitié les prévisions sur dix ans. » Le groupe s'est déjà réorienté vers la réhabilitation, « il est encore possible de travailler des friches ou de désimperméabiliser des sols,

mais déconstructions et dépollutions ont un coût. Il faudrait une politique plus incitative sur la requalification ».

MOITIÉ DES MARCHÉS DE CONSTRUCTION EN GIRONDE

Si les chantiers de génie civil sont à 70 % publics, ceux de construction relèvent à 90 % du privé. Vigier a la chance d'équilibrer ses activités. Si la moitié des marchés de construction se situent en Gironde, l'ancrage reste fort en Dordogne. Le groupe a conçu et réalisé l'ensemble de bureaux du Grand Périgueux livrés en 2023 et la nouvelle piscine de l'agglomération. Parmi ses prochains

rendez-vous, le chantier du Centre événementiel du Bergeracois (salle de spectacle de 2 500 places et salles de conférences) vient de démarrer pour une livraison à l'été 2025. Côté génie civil de l'eau, l'historique de Vigier (hors process de traitement), la station d'eau potable d'Angoulême sera bientôt livrée, après trois ans de travaux. « Nous démarrons le chantier de la station d'épuration des Eyzies, avec un aspect architectural travaillé. »

Les deux dirigeants, investis dans le milieu économique (FFB, Medef régional, CJD), se demandent moins ce que serait devenu le groupe Vigier s'ils n'avaient pas pris la relève que ce qu'il pourrait devenir. « On ne veut pas se réveiller trop tard pour pérenniser, on a envie que l'état d'esprit perdure. » Avec une énergie venue de l'intérieur, « même s'il importe de ne pas rester isolé : les échanges ont contribué au développement du groupe, à notre développement personnel aussi ». ■

** Fonds doté de 124 millions d'euros, réunissant un pool de sept investisseurs institutionnels français*

HAUSSE DES PRIX, MÉTÉO ET SÉCURITÉ

Le groupe a pris de plein fouet la hausse du prix de l'acier, « 300 % en quelques semaines au début du conflit en Ukraine, avant de revenir au prix habituel ». D'autres matériaux continuent d'augmenter : le béton (+5 à 7 % ce début d'année), les isolants et produits liés à l'énergie. « Sur les appels d'offres, l'augmentation est amortie mais c'est plus compliqué pour le secteur privé, des commandes ont été annulées : certains bâtiments ont pris 35 %. » La diversité des activités permet de lisser les crises. Si les équipes arrivent à s'accommoder de la canicule et du froid, les déluges de l'automne ont eu un impact sur la production.

« Les deux plus mauvais mois de facturation, en jonglant avec des plannings de plus en plus tendus. » Enfin, comme beaucoup, le groupe doit sécuriser ses chantiers pour éviter les vols par des filières très organisées.

« On vient de nous voler un chariot manuscopique, en plein jour aux yeux de tous. Et on surveille tous les matériaux de valeur... Et le carburant. »



A2C Process

L'école de la

patience

La modélisation en 3D des pièces est une étape capitale

Alain Chapoulie est devenu sur le tard chef d'entreprise en créant A 2C process, une entreprise généraliste de conception et de conseil en ingénierie implantée à Prigonrieux, près de Bergerac, et en plein développement.

Par Léontine AMART

Il n'y a pas d'âge pour créer sa boîte. Alain Chapoulie, 53 ans, en avait 46 quand il a créé A2C process, une entreprise généraliste de conception et de conseil en ingénierie installée à Prigonrieux, dans la périphérie de Bergerac. Le quinquagénaire n'est pourtant pas de ceux qui ont toujours rêvé d'être patron. Son BTS en dessin industriel en poche, le Bergeracois s'est d'abord épanoui comme salarié en travaillant successivement dans l'aéronautique, la construction de nacelles élévatrices ou encore le traitement des nuisances sonores. « Je bossais chez PSI insonorisation, à Singleyrac depuis presque dix ans, quand je me suis porté candidat à sa reprise, » se souvient Alain Chapoulie. Mais sa proposition a été refusée.

UNE DEUXIÈME OCCASION LUI FILE SOUS LE NEZ

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le Bergeracois a alors décidé de poursuivre son bonhomme de chemin en intégrant les rangs d'une chaudronnerie bergeracoise, à Bergerac comme chargé d'affaires. Une nouvelle expérience couronnée de succès : « L'effectif est passé de 6 à 24 salariés pour pouvoir absorber les commandes qui se présentaient à l'entreprise », se rappelle le patron d'A2C process. Est-ce parce qu'il n'y a pas trouvé son compte en tant que salarié ? À la même période, le quadragénaire a cherché à reprendre l'entreprise Lasertech, à Cunèges, près de Bergerac. Sans succès, la société lui a filé sous le nez. « Sur le moment, j'ai été déçu d'être passé à côté, mais avec le recul, je me suis aperçu combien cet échec m'avait servi pour la suite », concède Alain Chapoulie. Les reprises d'entreprise ne voulaient pas lui sourire ? Le Bergeracois a fait le grand saut en 2016 en créant sa propre entreprise A2C process à Sigoulès. « Je me suis lancé seul, mais j'ai rapidement proposé à deux anciens collègues de la chaudronnerie Cabert de m'accompagner dans l'aventure en leur cédant des parts de l'entreprise », évoque le quinquagénaire.

UN CARNET DE COMMANDES QUI SE REMPLIT À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE

Pari réussi. La société A 2C voit son carnet de commandes se remplir à la vitesse de la lumière et son

chiffre d'affaires décoller par la même occasion. « Beaucoup de clients se sont tournés vers nous en espérant obtenir une réponse que d'autres ne pouvaient leur apporter, confie le patron d'A2C. Très vite, les locaux de Sigoulès deviennent trop petits pour abriter l'activité en pleine croissance de la PME. Alain Chapoulie et ses deux associés doivent déménager. Ce sera de

“ Je me suis lancé seul, mais j'ai rapidement proposé à deux anciens collègues de m'accompagner dans l'aventure en leur cédant des parts de l'entreprise ”

l'autre côté de la Dordogne, à Prigonrieux, où l'entreprise Bergerac Déménagements s'apprête à libérer un bâtiment de 3 000 mètres carrés érigé sur une parcelle de 18 000 mètres carrés. « Quand nous sommes arrivés en 2020 à Prigonrieux, je ne vous cache que les locaux étaient un petit peu trop grands pour nous mais nous nous sommes entendus avec le papetier Bernard-Dumas, installé à Creysse, pour lui en louer une partie à des fins de stockage », explique l'entrepreneur. Trois ans plus tard, les stocks de Bernard-Dumas sont toujours sur le site de l'entreprise, mais plus au même endroit.

« J'ai racheté un bâtiment de 2 400 mètres carrés bâti à côté du nôtre pour y transférer les produits de Bernard-Dumas et faire de la place dans nos propres locaux ».

DES INVESTISSEMENTS LOURDS

C'était la condition sine qua non pour permettre à l'entreprise de continuer à développer son activité. En 2021, A2C a investi 450 000 euros dans l'achat d'une cabine de thermolaquage XXL, qui n'existait encore nulle part ailleurs dans le Bergeracois. Même chose en 2022, lorsque la société a investi dans une machine à découper le laser. « Nous sommes très heureux de pouvoir en faire bénéficier les entreprises du tissu économique local dans un secteur qui reste encore relativement enclavé, souligne Alain Chapoulie. Nous avons un tissu industriel dense avec des pépites qui méritent d'être accompagnées dans leur propre réussite ». ■

A2C PROCESS, L'ENTREPRISE DES SOLUTIONS

Problème de fumées, de bruit, de poussière ? Risque de blessures ou de troubles musculosquelettiques (TMS) ? A 2C process propose des solutions aux industriels pour améliorer les conditions de travail de leurs salariés.

Plusieurs grandes entreprises lui ont déjà fait confiance, à l'instar de Ratier, un sous-traitant d'Airbus implanté dans le Lot, ou de Philaposte, le gestionnaire de l'usine de timbres de La Poste basée à Boulazac, aux portes de Périgueux. « Ces deux sociétés nous ont demandé l'une et l'autre de réfléchir à un dispositif qui protège leurs collaborateurs en production du risque de TMS », explique le patron d'A2C process, dont les équipes sont passées maître dans l'art de la « cobotique », cette technologie qui encourage la construction de robots collaboratifs. « Le robot est là pour soulager le salarié, mais c'est bien le salarié qui garde la main sur le processus de production », indique Alain Chapoulie.



ALAIN
CHAPOULIE
PDG fondateur
d'A2C Process

© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

Électronique Le nouveau visage de la FEDD



La FEDD, basée à Sainte-Alvère, a, depuis le mois d'octobre, un nouveau directeur général : Didier Roux. Son objectif : hisser l'entreprise de fabrication de circuits électroniques au rang de leader dans le domaine et la faire passer du rang d'organisation familiale à une production industrielle.

Par Marie LEMAITRE

Depuis son rachat en 2021 à la très discrète famille Delage, la FEDD fait désormais partie du groupe Agôn electronics, groupe français de conception, fabrication et assemblage de circuits électroniques, appartenant à Argos wityu. Avec 5 autres entreprises basées dans le Sud-Ouest comme Team 31 ou Phenix électronique, le groupe Agôn electronics entend créer un pool d'entreprises avec une synergie commune. Et cela commence avec la FEDD et la fabrication de cartes et de produits électroniques. L'objectif est désormais clair pour l'entreprise basée à Sainte-Alvère, au cœur du Périgord Noir : « faire grandir une entreprise familiale jusqu'à devenir un acteur majeur de la carte électronique », résume Didier Roux, le nouveau directeur général.

RETROUVER UNE STABILITÉ

Arrivé en octobre 2023, il a pris la direction générale de la FEDD. Il est le second à occuper ce poste depuis la reprise de la FEDD par Agôn electronics et le Figeacois de 48 ans entend « s'inscrire dans la durée »

parmi les quelques 215 salariés. « La famille Delage a géré l'entreprise pendant longtemps, il est important pour les employés de retrouver de la stabilité », ambitionne Didier Roux. Le Lotois est resté 24 ans dans sa précédente entreprise, Figeac Aéro, où il est entré en tant qu'ingénieur dans une start-up de 100 personnes,

“ Nous voulons atteindre les meilleurs standards de l'industrie avec une amélioration à la fois du processus de supply chain et du processus de production ”

et en est reparti directeur général en étant le « patron multisites » d'une organisation à « forte croissance ».

DÉPASSER LES 50 MILLIONS DE CA

La croissance, c'est précisément avec ce mot d'ordre que Didier Roux est arrivé en Dordogne, et à la FEDD. « Le groupe vise une croissance externe, avec notamment le rachat de sociétés, comme un investissement récent en Italie, et donc faire grossir le groupe, mais également avec une croissance interne, en faisant grandir l'entreprise », note le DG.

Concrètement, la FEDD ambitionne de passer de 46 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023 à plus de 50 millions d'euros en 2024. L'objectif est aussi de voir ce chiffre augmenter d'au moins 15 % par an tous les ans. « La croissance de l'entreprise va être portée par la croissance des secteurs historiques, en particulier le ferroviaire et l'aéronautique. Le carnet de commandes est conforme à notre objectif pour 2024 et les prévisions sont bonnes au-delà », affirme Didier Roux. Cette croissance s'adosse au développement du portefeuille de clients, mais également à une augmentation du nombre de commandes pour ceux qui le sont déjà. Et la FEDD va même aller vers des secteurs où l'entreprise est actuellement moins présente, comme le nucléaire. De nouveaux contrats doivent être signés.

NOUVEAU BÂTIMENT, SURFACE D'ATELIER DOUBLÉE

« Mon ambition est de concrétiser notre croissance en s'appuyant sur les bases solides de l'expertise de la FEDD. Le challenge sera d'organiser et de transformer l'entreprise pour atteindre nos objectifs. Nous ferons évoluer le modèle en adoptant les meilleurs standards de l'industrie et le nouveau bâtiment sera une étape

clef. » En effet, d'ici août 2024, l'entreprise devrait être dotée d'un nouveau bâtiment et verra sa surface de travail doubler, passant de 3 000 à 6 000 m². Les deux ateliers, cartes et intégration, devraient donc voir leur organisation optimisée, pour augmenter productivité et production. De nouveaux postes de travail et de nouvelles machines doivent être installés. « Nous voulons atteindre les meilleurs standards de l'industrie avec une amélioration à la fois du processus de supply chain et du processus de production », résume Didier Roux.

“ La FEDD va aller vers des secteurs où elle est actuellement moins présente, comme le nucléaire ”

Les nouveaux locaux vont engendrer des besoins en termes d'emplois : 80 personnes devraient être recrutées. Mais l'entreprise fait face, comme beaucoup d'autres employeurs du département, à des difficultés de recrutement. Pour cela, l'entreprise mise sur la formation interne, avec des sessions de recrutement, en lien avec Pôle emploi, avec différents tests, notamment de dextérité. Le taux de réussite oscille entre les 10 et 20 % selon le nouveau directeur général. Pour ceux qui réussissent, ils sont ensuite intégrés dans les effectifs, et formés. Un besoin qui va se faire de plus en plus urgent, à mesure que la livraison du nouveau bâtiment approche. ■

LA FEDD EN QUELQUES CHIFFRES

Le nouveau bâtiment devrait permettre la création de 80 emplois
Le Grand Périgueux a conventionné une aide avec la Région Nouvelle-Aquitaine de 4 millions d'euros pour le nouveau bâtiment.
Le chiffre d'affaires de la FEDD était réparti, en part environ égales, entre l'aéronautique, le ferroviaire, la défense et l'industrie
Pour 2024, la FEDD vise plus de 50 millions en 2024
500 000 circuits électroniques sortent de la FEDD chaque année

DIDIER ROUX
nouveau directeur général de la FEDD



Gwenaël Laville aux côtés du président Macron (sur la droite)

Périgueux

UN MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE PÉRIGOURDIN À L'ÉLYSÉE

Gwenaël Laville, meilleur ouvrier de France poissonnier écailler récompensé en 2023 (voir LVE n° 2580 du 25/10/23), a été reçu à l'Élysée à l'occasion de la galette. Il était présent à Paris, pour partager la galette de l'Épiphanie, vendredi 5 janvier. L'occasion pour le jeune poissonnier, qui a sa boutique sous les halles de Périgueux, place du Coderc, de rencontrer celle qui a été récompensée meilleure pâtissière du monde : Nina Métayer, mais également Jean-François Girardin, président de la société nationale des Meilleurs Ouvriers de France. Gwenaël Laville a terminé par poser auprès du président pour une photo de groupe, auprès des autres invités.

Marsac-sur-l'Isle UN MARCHÉ AUX TISSUS AU PARC DES EXPOS

Pour la première fois, Les Tisséades, un marché aux tissus itinérant, s'installent à Périgueux. Le samedi 27 janvier, de 9 h 30 à 17 heures, les amateurs de coutures auront rendez-vous au Parc des expositions du Périgord à Marsac-sur-l'Isle pour un immense marché de loisirs créatifs et de tissus, avec des exposants professionnels qui proposeront une large palette de matières, d'accessoires et d'idées : une multitude de tissus, du patchwork, des articles de mercerie, des rubans et de nombreux accessoires. L'entrée est gratuite. Infos : contact@tisseade.com



Vignoble de Monbazillac

© Loïc Mazalrey

Dordogne **QUATRE NOUVEAUX MEMBRES PÉRIGOURDINS AU CESER**

Après la séquence 2018-2023, le Conseil Économique et Social Environnemental (Ceser) de Nouvelle-Aquitaine est engagé dans une nouvelle mandature, avec de nouveaux conseillers reflétant la diversité des territoires et de ceux qui les composent. Pour la Dordogne, quatre personnalités font leur entrée dans cette instance : André Barbé, au titre de l'ARGAT (Acteurs du Tourisme), Pierre Courrèges Clercq (FO), Émilie Lo Guidice (Fédération des Jeunes chambres économiques), Michèle Prévot (CFTC).

Ils rejoignent des représentants précédemment désignés : Michel Amblard (Fédération régionale des chasseurs), Gisèle Bourcier (CGT), Didier Gouraud (Chambre de métiers artisanat), Brigitte Lavigne (CFDT), Rafaël Maestro (Cinémas indépendants), Corinne Mothes (Fédération hospitalière de France) et Philippe Saïd (Comité régional olympique et sportif).

Bergerac **UN QUATUOR CONSACRÉ POUR PROMOUVOIR LE VIGNOBLE**

Au caveau de Quai Cyrano, le Consulat de la Vinée a décerné diplômes et médailles à quatre impétrants qui ont contribué «à soutenir, participer, produire, commercialiser et collaborer aux actions et événements de promotion du vignoble» : Gabriel Cuisset, vigneron à Monestier (Château Grinou), responsable de la section Saussignac et membre du Bureau exécutif de l'IVBD ; Michel Monbouché, vigneron et propriétaire au Château Ladesvignes à Pomport ; Matthieu Ressiot, négociant, Maison Cordier à Bordeaux (groupe Trilles/Vinadeis), secrétaire du Bureau de la FNVBSO et membre du Bureau exécutif de l'IVBD ; Christophe Cathus, conseiller régional et maire de Calès. L'occasion de souligner «les valeurs fortes qui font l'histoire et le quotidien du vignoble : autour de la nature et de l'art de vivre, la culture et le patrimoine du Périgord».



**ANDRÉ
BARBÉ**

© Semitour Périgord

Boulazac JPSPIRITUEUX MODERNISE SON OUTIL DE PRODUCTION

JPSpiritueux, spécialisée dans la fabrication de boissons spiritueuses à base de Cognac, a déménagé dans des locaux de 136 m², rue Alfred Nobel à Boulazac, et investit sur un nouvel outil de production comprenant cuves de stockage, remplisseuse et rinceuse/souffleuse semi-automatiques, et autres matériels pour un peu plus de 18 000 euros. Cela devrait l'aider à accroître sa capacité de production pour répondre à la demande croissante, à développer sa présence en GMS et élargir la gamme avec un nouveau goût. Son concept de Cognac arrangé, qui allie cet alcool à des saveurs exotiques dans un classieux flacon, lui a permis de remporter avec l'Alambic JPS Ananas une médaille de bronze au concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine 2022. Elle a reçu le soutien du Grand Périgueux à hauteur de 2 700 euros.



Périgueux UNE ESCALE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Une semaine du Bien-être au travail est prévue à l'Escale & Co, rue Wilson, du 22 au 27 janvier. À l'initiative de l'équipe bénévole et des salariés, ce tiers lieu associatif propose une nouvelle édition de découverte d'une variété de pratiques et d'ateliers qui contribuent à améliorer le bien-être au travail. Plusieurs séances d'initiations et de conférences sont prévues chaque jour, du massage assis à la gestion des conflits en passant par l'ikigai ou les postures au travail... Une trentaine d'ateliers, animés par 14 intervenants, rythmeront la semaine. Une vitrine pour les professionnels, une pause découverte et relaxation pour les participants, et l'occasion pour l'Escale & Co de rencontrer de nouveaux publics : une formule gagnante.



© Shutterstock

© JPSpiritueux

Périgueux UNE APPLI POUR LES PREMIÈRES

Les Premières renforcent leurs actions, avec l'apparition d'une application et toujours des rendez-vous accessibles aux adhérentes à des conditions préférentielles mais ouverts aussi à toutes. Les cafés matinaux restent un point de rencontre fixe, chaque premier lundi du mois. La journée du vendredi **26 janvier** sera particulièrement pertinente et dense avec, le matin, un atelier pour «mettre KO le syndrome de l'imposteur» et l'après-midi un Lady Boxe pour se défouler en passant de la théorie à la pratique, suivis d'un afterwork galette des reines, le tout dans les locaux de la French Tech, rue Louis Blanc.



© Paname Distribution

Dordogne LES PAYSAGES PÉRIGOURDINS AU CINÉMA

Le 27 décembre dernier, le long-métrage *5 hectares* est sorti dans les salles obscures. Réalisé par Émilie Deleuze, produit par Ex Nihilo / Patrick Dobelman et distribué par Paname Distribution, ce film a été tourné en partie en Dordogne, mais également en Corrèze et en Haute-Vienne. Avec à l'affiche Lambert Wilson et Marina Hands, le film raconte comment un homme met en péril son confort, sa carrière et son couple à cause de sa passion pour cinq hectares de terre limousine, et se lance dans la recherche d'un tracteur. En Dordogne, c'est le Nord du département, le Périgord Vert, qui a servi de décor au film. Ce film a bénéficié d'une subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine de 100 000 euros en 2021 pour l'aide à la production.

Biodéchets **Hector,** **trieur d'élite !**

Spécialisée dans le tri et la collecte de biodéchets, la start-up toulousaine Hector le Collector a fait sa place dans la ville rose. L'entreprise veut désormais s'implanter dans d'autres villes, en commençant par Paris, pour devenir dans quelques années une PME à succès.

Par Bérengère BOSI



En 2023, nombreux sont les Toulousains à avoir croisé ce petit raton laveur sympathique. Hector le collector – c'est le nom du petit animal – a en effet collecté les biodéchets de grands événements tels que la Foire internationale de Toulouse, le Rose festival, Rio Loco, le salon Régal Sud de France ou encore la Ref du Medef. En 2024, on pourra désormais rencontrer le petit raton laveur à Paris ! Hector le collector, l'entreprise toulousaine spécialisée dans la collecte de biodéchets dans les entreprises, les restaurants et les événements, s'implante en effet dans la capitale. « Nous avons lancé notre offre en octobre dernier, en partenariat avec la société Moulinot qui valorise les biodéchets. Nous collectons déjà les déchets d'une vingtaine d'établissements », affirme Quentin Saieb, cofondateur de l'entreprise toulousaine.

LA GENÈSE

Créé en 2020, Hector le Collector propose un service de collecte de biodéchets en centre-ville. « J'ai grandi avec un composteur au fond du jardin de mes parents. Lorsque je suis devenu étudiant et que je me suis installé dans mon appartement, je me suis aperçu que je n'avais plus de solution pour trier mes déchets alimentaires », se souvient l'entrepreneur. Dès 2019, le jeune homme alors salarié

chez Demooz (une entreprise de services marketing sur Internet, NDLR) décide de proposer une solution de tri. « L'entreprise dans laquelle je travaillais étais incubée chez At Home. J'ai mis dans la salle commune un petit bac sur lequel j'ai écrit 'biodéchets' pour que tout le monde puisse trier ; et ça a fonctionné », raconte-t-il. À l'époque, Quentin rencontre Valentin Famose, qui deviendra son associé. « On récupérait les biodéchets et on les déposait dans un composteur situé dans le jardin des parents de Valentin », se souvient Quentin. « Grâce à ce test, on s'est aperçu que les gens étaient prêts à trier leurs déchets, et on a décidé de lancer notre entreprise ».

“ En 2023, Hector le Collector a collecté plus de 40 tonnes de déchets à Toulouse chez environ 200 clients ”

DE LA COLLECTE À LA MÉTHANISATION

Interrompus par le confinement de 2020, les deux associés n'abandonnent pas leur projet qui reprend de plus belle à l'issue de la crise sanitaire. « Lorsqu'on a rempli un septième composteur dans le jardin de la maman de Valentin, on s'est dit qu'il fallait réfléchir à plus grande échelle », sourit le dirigeant. Il était temps : en 2023, Hector le Collector a collecté plus de 40 tonnes de déchets à Toulouse chez environ 200 clients. « Notre offre consiste aujourd'hui à fournir des bacs à nos clients – restaurants ou entreprises – et à venir récupérer les biodéchets une à plusieurs fois par

semaine en fonction des besoins ». L'entreprise stocke les déchets dans son entrepôt situé à L'Union, au nord de Toulouse, avant de les confier à Cler Verts qui les achemine jusqu'à son site de méthanisation situé à Bélesta-en-Lauragais, afin de valoriser les biodéchets en les transformant en biogaz.

GRDF ET ESPRIT PERGO PARMIS LES CLIENTS

La solution a convaincu des sociétés de renom à Toulouse : At Home et le fournisseur d'énergie verte Ilek, clients historiques de Hector le Collector, puis GRDF, Veolia, ou encore Eiffage. Les restaurants font également désormais appel aux services de la société toulousaine. Parmi eux, le Florida Café, le Mama Schelter, la Braisière ou encore les restaurants du groupe Esprit Pergo. « Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les établissements qui produisent plus de 5 tonnes de biodéchets par an ont l'obligation de les valoriser », rappelle Quentin Saieb. La réglementation s'est durcie depuis le 1^{er} janvier 2024, avec l'obligation de tri à la source pour tous (les collectivités doivent ainsi proposer des solutions à leurs administrés, N.D.L.R.).

À L'ASSAUT DE NOUVELLES MÉTROPOLIS

« Chaque année, nous multiplions notre chiffre d'affaires. En 2023, nous l'avons multiplié par 2,5 », se félicite Quentin Saieb. Forte de son succès à Toulouse, la jeune entreprise souhaite désormais dupliquer ce modèle dans d'autres grandes villes. « Nous démarrons avec Paris, mais nous ciblons d'autres villes comme Montpellier, Perpignan ou encore Nantes. Il y a un

“ Nous démarrons avec Paris, mais nous ciblons d'autres villes comme Montpellier, Perpignan ou encore Nantes ”

impératif pour que notre modèle fonctionne : il faut un méthaniseur à moins de 50 km de la ville », explique le cofondateur. Pour se déployer comme elle le souhaite, l'entreprise de 7 salariés va devoir investir. « Nous allons devoir aller chercher des fonds ». Car Hector le Collector veut aller vite : « on espère s'implanter dans deux nouvelles villes dès 2024 », projette Quentin Saieb. À horizon 2030, Hector le Collector espère être présente dans une quinzaine de villes en France, avec un effectif d'environ 300 personnes. ■





Satys vise l'Amérique

Le spécialiste de la peinture d'avion et de satellite, dont le siège est à Blagnac, mise sur une croissance forte en 2024, portée par l'accélération des cadences chez Airbus. Satys a également pour projet de renforcer sa présence aux États-Unis et au Canada avec cinq sites qui seront occupés d'ici fin 2025.

Par Maxime FAYOLLE

« **J**amais le secteur n'a connu une telle pente de croissance ! » Les mots du directeur général Grégory Mayeur résument l'ampleur de la tâche pour Satys dans les années à venir. Après trois années compliquées sur fond de Covid-19, le secteur de l'aéronautique est revenu à ses standards. « Le trafic est revenu à son niveau de 2019 et les cadences à venir sont supérieures à celles d'avant la crise puisqu'Airbus prévoit de les doubler d'ici 2027. » L'enjeu pour l'entreprise spécialiste de la peinture de ces avions est de savoir comment supporter la hausse de ces flux.



**GRÉGORY
 MAYEUR**
 directeur général
 de Satys

LE RECRUTEMENT, PRIORITÉ NUMÉRO 1

En 2019, Satys tournait entre 3 et 5 % de croissance. « Aujourd'hui, on est autour de 10 à 12 % de croissance organique », précise Grégory Mayeur. Le sous-traitant d'Airbus est concerné en premier lieu par la peinture des avions neufs, mais également par le maintien en condition opérationnelle. « La repeinture est un axe qu'on souhaitait renforcer. Pendant le Covid, de nombreux appareils n'ont pas volé et n'ont pas été entretenus. Il y a donc un phénomène de rattrapage. »

Si l'outil industriel de Satys reste correctement dimensionné, au moins jusqu'au début 2025 selon son directeur général (6 salles de peinture à Toulouse), la question

“ On va recruter entre 300 et 400 personnes dans le monde, dont la moitié en France ”

prioritaire est celle du recrutement. « Hormis en Espagne et au Maroc, on souffre d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les 11 autres pays où on se trouve. » En France, les deux années qui viennent de s'écouler ont été difficiles. Et les besoins seront encore nombreux en 2024. « On va recruter entre 300 et 400 personnes dans le monde, dont la moitié en France » calcule Grégory Mayeur.

DONNER DU SENS

Afin d'éviter la pénurie, l'entreprise a lancé Satys Campus pour encadrer le processus de recrutement. « Il faut d'abord attirer des jeunes grâce à des partenariats avec des lycées et des centres d'apprentissage. » Ensuite, Satys propose sa propre formation peinture pendant 6 mois. Enfin, l'étape la plus difficile est la fidélisation des nouvelles recrues. « La demande est forte dans tous les secteurs de l'aéronautique. On se retrouve face à des

personnes qui peuvent changer de métier et d'entreprise comme elles le souhaitent. Le temps où on passait 30 ans dans une seule boîte est révolu ! » Ainsi, pour garder ses recrues formées, l'entreprise propose une politique salariale ambitieuse et veut créer un climat convivial. « Il faut donner du sens à nos métiers. »

RÉDUCTION ÉNERGÉTIQUE

Outre le fait de participer à une industrie florissante « et qui fait toujours rêver », les jeunes recrues de Satys peuvent se targuer de rejoindre un groupe qui a mis en place une politique volontariste sur les économies d'énergie. « Notre plan de sobriété énergétique nous a permis de réduire nos émissions de 22 %. Désormais, on va entamer un plan de transition pour récupérer la chaleur perdue et parvenir à notre objectif de 30 % d'émissions en moins en 2025 », se satisfait Grégory Mayeur.

Le directeur général croit à plus large échelle à une prise de conscience globale du secteur et de toute la supply chain. « Pour réduire l'empreinte carbone de l'aéronautique, il faut que les sous-traitants s'y mettent. Tous les mois, on regarde les consommations de tous nos sites. C'est au cœur de notre stratégie. On y arrivera grâce à de nouvelles avancées technologiques. »

PREMIÈRE EN EUROPE

À ce sujet, Satys va inaugurer fin janvier la mise en service d'une nouvelle technologie de traitement des aluminiums. « Il s'agit de l'anaphorèse. Elle permet d'éviter le chrome qui est un métal lourd et polluant. » Développée avec le fournisseur de peinture PPG, cette technologie est une première en Europe et sera en service en avril « pour un client qui fait des avions militaires et d'affaires » souffle le directeur général.

L'autre projet de Satys à moyen terme est le déploiement de ses ailes en dehors de l'Europe. « Nous ne sommes pas assez présent sur le continent nord-américain alors que l'aéronautique est la plus dynamique là-bas » déplore Grégory Mayeur. Satys envisage d'opérer cinq sites aux États-Unis et au Canada d'ici 2025. Un gros enjeu pour le groupe toulousain qui garde également le Moyen Orient dans son viseur. ■

SATYS EN CHIFFRES

2 500 salariés sur 45 sites dans 13 pays

200 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023 dont 1 % grâce à l'activité peinture de satellites, ouverte en 2023

300 à 400 embauches dans le monde en 2024 (1/4 à Toulouse)

22 % d'émissions de CO₂ évitées grâce au plan de sobriété



Paul Boyé
Technologies

Le tailleur des forces de l'ordre

Pompiers, militaires, gendarmes, policiers... Paul Boyé habille la plupart des forces de l'ordre en France. Avec 120 ans d'expérience, l'entreprise située à Labarthe-sur-Lèze, au sud de Toulouse, se développe aussi à l'étranger, notamment en Suisse. Sa croissance a dépassé 10 % en 2023.

Par Maxime FAYOLLE

Devant leur glace, ils sont 270 000 à enfiler chaque matin des vêtements de Paul Boyé Technologies (PBT). Chaque policier et gendarme français sont entièrement vêtus de la tête aux pieds par l'entreprise de Labarthe-sur-Lèze. « On fournit absolument tout : des chaussures jusqu'au képi,

des tenues classiques à celles de cérémonie », liste Jacques Boyé, le patron de PBT. Les chiffres donnent le vertige. Ce sont près de 30 000 références pour les deux corps – dont la moitié fabriquée par PBT – et 3 millions d'articles distribués par an.

SUIVI DE A À Z

Il est loin le temps où les grands-parents de Jacques Boyé produisaient des capotes bleu horizon pendant la première guerre mondiale. « Mon grand-père s'est installé à Sète en 1904, raconte le petit-fils. Puis il a été mobilisé en 1914 et c'est ma grand-mère qui

a fabriqué ces uniformes pour les Poilus. À l'époque, tous les ateliers étaient réquisitionnés. » Le grand-père reviendra en Occitanie à la fin des combats et développera son affaire en ouvrant un atelier à Toulouse.

Deux générations plus tard, Paul Boyé Technologies travaille toujours avec les forces armées, mais la logistique a bien changé. « Aujourd'hui, on gère tout de A à Z », détaille Jacques Boyé. Tout commence par la recherche et développement jusqu'au recyclage des produits, en passant par la production, le lavage et reprisage et même la distribution.

QUAND LE PUMA ATTAQUE L'ISARD

L'isard des Pyrénées est l'emblème de Paul Boyé Technologies.
« Mon grand-père l'avait choisi car cela lui rappelait ses origines. Dans son atelier à Sète, il y avait un énorme isard en bois sculpté au-dessus de la porte. » Un symbole qui n'a pas plu à une marque mondialement connue. « Puma nous a attaqués, revendiquant la propriété intellectuelle des animaux bondissants. C'est gonflé, d'autant plus que nous utilisons l'isard depuis bien plus longtemps. »
Après une année de procédure judiciaire, PBT l'a emporté face au géant américain. Dans ce combat que la nature n'aurait pas osé proposer, c'est bel et bien l'isard qui a mis KO le puma !



« Chaque policier dispose d'un quota de points et passe sa commande sur Internet en fonction de ses besoins. » Dans l'usine de Labarthe-sur-Lèze, les colis sont remplis avant d'être envoyés à chaque agent.

L'INNOVATION À LA RESCousse

L'entreprise affiche un chiffre d'affaires de 118 millions d'euros en 2023. « Nous devons nos bons chiffres à l'innovation et à

l'export », souligne Jacques Boyé qui rappelle que l'entreprise a souffert au tournant des années 90. « L'État a ouvert ses marchés publics à l'international. On a perdu beaucoup de contrats. Des concurrents ouvraient des usines au Sri Lanka et affichaient des tarifs qu'on ne pouvait pas se permettre. » À cette problématique, PBT va répondre de deux manières. D'abord en ouvrant un site à Madagascar en 1992, puis en investissant massivement dans la R & D. L'entre-

prise a su développer des produits innovants sur lesquels la concurrence est moindre. « C'est le cas des protections NRBC (Nucléaire, Radiologique, Bactériologique et Chimique). Pendant le Covid, on a utilisé ce savoir-faire pour produire le masque BIOX qui protège et tue le virus. » Sur le sujet des masques, le chef d'entreprise est amer. Trois ans après le début de la pandémie, ses lignes de production sont à l'arrêt. « Les besoins sont faibles et on préfère les importer de Chine. Je ne vais pas pouvoir garder éternellement une usine qui ne produit rien. Mais l'État doit trancher. Doit-on conserver des contrats de maintenance d'usines de masques ou bien tout abandonner et payer le prix fort en cas de nouvelle épidémie ? »

L'IMPORTANT QUESTION DE LA SOUVERAINETÉ

La question de la souveraineté est importante pour Jacques Boyé. « On se bat pour garder une partie de la production en France. C'est notre identité. Mais pour continuer à payer des salaires français, il faut des produits à la pointe de la technologie. » Dernier exemple en date, la production de gilet connecté pour les pompiers afin de recueillir l'état physiologique des soldats du feu en temps réel. « Cela permet de repérer les pompiers qui risquent un coup de chaleur et possiblement de sauver des vies. »

Le savoir-faire du fabricant haut-garonnais est en tout cas reconnu dans le monde entier. Au total, plus de 75 pays ont passé des contrats avec PBT. Récemment, l'armée suisse a conclu un marché pour habiller ses militaires. Une réussite à 70 millions d'euros sur 4 ans selon Jacques Boyé. Mais ce n'est rien à côté du marché de la police nationale qui doit être renouvelé cette année. PBT sera candidat à sa succession. À la clé, un contrat de plusieurs centaines de millions d'euros sur 6 ans. Réponse dans les prochaines semaines. ■

Achats responsables Nouveau cap pour Treegr

Pour atteindre son objectif de faciliter les achats responsables, la start-up toulousaine Treegr prend un nouveau chemin. Elle se lance désormais dans les partenariats avec les géants des plateformes qui proposent des avantages salariés aux CSE.

Par Bérengère BOSI

Encourager les achats écoresponsables. Tel est la mission de Treegr, la société toulousaine qui propose aux salariés de bénéficier de réductions sur des marques engagées pour l'ensemble de leurs dépenses du quotidien. Fondée par François Combes et Emmanuel Woloch, l'entreprise a lancé en septembre 2022 une plateforme d'avantages économiques à l'attention des CSE qui a convaincu de grands noms tels que Thalès, CLS ou encore I-Run. « Un an plus

tard, nous étions toujours convaincus du sens de notre action, mais nous avons besoin d'affiner notre façon de la mener », explique François Combes.

Treegr effectue alors un virage. « Nous avons décidé en septembre dernier d'abandonner notre plateforme propre pour intégrer celles qui existent déjà », indique le cofondateur. Et le pari fonctionne : alors que Treegr ne comptait que 10 000 utilisateurs sur sa plateforme dédiée, la société touche désormais plus de 800 000 salariés. « Nous avons signé avec deux plateformes d'avantages salariés partenaires - Emile's et Uni-CE - qui proposent désormais offres écoresponsables sourcées par Treegr. Et nous sommes en discussion avec un autre acteur qui rassemble plusieurs millions de salariés ».

ÉLARGIR LE CATALOGUE

Aujourd'hui, le rôle de Treegr est de trouver dans toute la France des fournisseurs d'offres et de produits responsables qui répondent aux besoins de tous les jours : les brosses à dents Apimani, les box de bières artisanales Adopte un

FRANÇOIS COMBES
cofondateur de Treegr

brasseur, les bijoux toulousains Carole & Co, les produits cosmétiques Comme Avant, les coussins fabriqués par les haut-garonnais Petits Cadors... « Chaque offre sourcée par nos soins est identifiée sur les plateformes partenaires par un petit tampon Treegr garantissant l'aspect écoresponsable du produit », précise François Combes.

Forte de son nouveau modèle, l'entreprise toulousaine est prête à accélérer. Elle souhaite sélectionner dix nouveaux fournisseurs par mois et développer les partenariats avec les plateformes d'avantages afin de toucher 10 millions de salariés d'ici à la fin de l'année 2024. Pour atteindre ses objectifs, la jeune entreprise qui fonctionne pour l'heure avec deux associés et une alternante, prévoit de muscler ses effectifs et pourrait compter 6 salariés l'année prochaine. ■

Coaching Promouvoir. l'humanisme

Dirigeante de Reflectin, une société toulousaine de coaching dédiée aux dirigeants et aux entreprises, Sonia Lagrost est animée par une volonté forte : promouvoir l'humanisme au sein des organisations pour en améliorer la performance.

Par Bérengère BOSI

Fini le management coercitif ! 2024 sera-t-elle l'année du management bienveillant ? « Je prône un leadership humaniste », affirme Sonia Lagrost, fondatrice de la société de coaching de dirigeants Reflectin, qui promeut les leaders inspirants. « Un leader inspirant va générer enthousiasme, créativité et motivation de ses équipes », explique-t-elle.

Celle qui a profité de la crise Covid pour changer de vie professionnelle après avoir travaillé près de 10 ans chez Sopra Steria, accompagne depuis 2021 les entreprises à devenir plus performantes en favorisant le bien-être au travail. « Pour qu'une entreprise marche bien, il faut que son dirigeant soit bien dans sa tête, tout comme ses collaborateurs qui auront alors envie de le suivre dans son projet », assure-t-elle.

IMPLIQUER LES ÉQUIPES

Avec son équipe d'experts, Sonia Lagrost propose du coaching

individuel pour les dirigeants – « pour révéler leur humanisme, il est essentiel qu'ils se connaissent bien eux-mêmes » –, les équipes (notamment les comités directeurs) et les organisations (en particulier les TPE et PME). « Le coaching d'organisation consiste à avoir une vision à 360° de l'entreprise. On travaille sur le leadership du dirigeant, et on propose de la formation en impliquant les équipes. Chaque formation est construite sur mesure en fonction des besoins des organisations », précise Sonia Lagrost, qui incite les entreprises à faire appel à du coaching dans les étapes clés de leur vie : levée de fonds, acquisition-fusion, changement de direction...

UNE CHAMPIONNE DANS LE COLLECTIF

Parmi les membres du collectif de Reflectin, la double médaillée olympique et championne du monde de cyclisme Marion Clignet, qui propose d'allier le sport au coaching d'entreprises. L'objectif ? Prévenir les risques psychosociaux et améliorer sa marque employeur en combinant des données physiologiques et les neurosciences pour limiter les

facteurs de stress au travail. « Mon but est d'élargir encore mon collectif d'experts pour proposer de multiples solutions, mais également différents coachs afin que les clients puissent avoir le choix. Dans les services d'accompagnement, il est essentiel qu'il y ait une véritable alchimie entre le client et son coach », conclut Sonia Lagrost. ■

SONIA LAGROST
 fondatrice
 de Reflectin



©Megane Carlier Photographie

HERVÉ JOUVES
président d'Hygie 31

Haute-Garonne **HYGIE 31 REPREND LE GROUPEMENT DE PHARMACIES MAGDALÉON**

Son président Hervé Jouvès l'avait évoqué en exclusivité dans notre magazine (voir LVE n° 2587 du 13/12/23) : le groupe toulousain Hygie 31 annonce l'acquisition du réseau de pharmacies strasbourgeois fondé en 2020, Magdaléon. Réunissant une centaine d'officines implantées dans la région Grand Est, le réseau réalise un chiffre d'affaires cumulé de 250 millions d'euros. Hygie 31 rassemble désormais, en France, les réseaux de pharmacies Lafayette (pharmacies, parapharmacies et magasins d'optique dans le Sud-Ouest), Pharmacorp (sud de la France), Elsker (nord de la France) et Magdaléon, ainsi que le réseau Ecoceutics en Espagne. Le groupe toulousain, qui a généré un chiffre d'affaires cumulé de plus de 2,4 Mds€ en 2023, revendique désormais plus de 1 200 points de vente en France et en Europe.

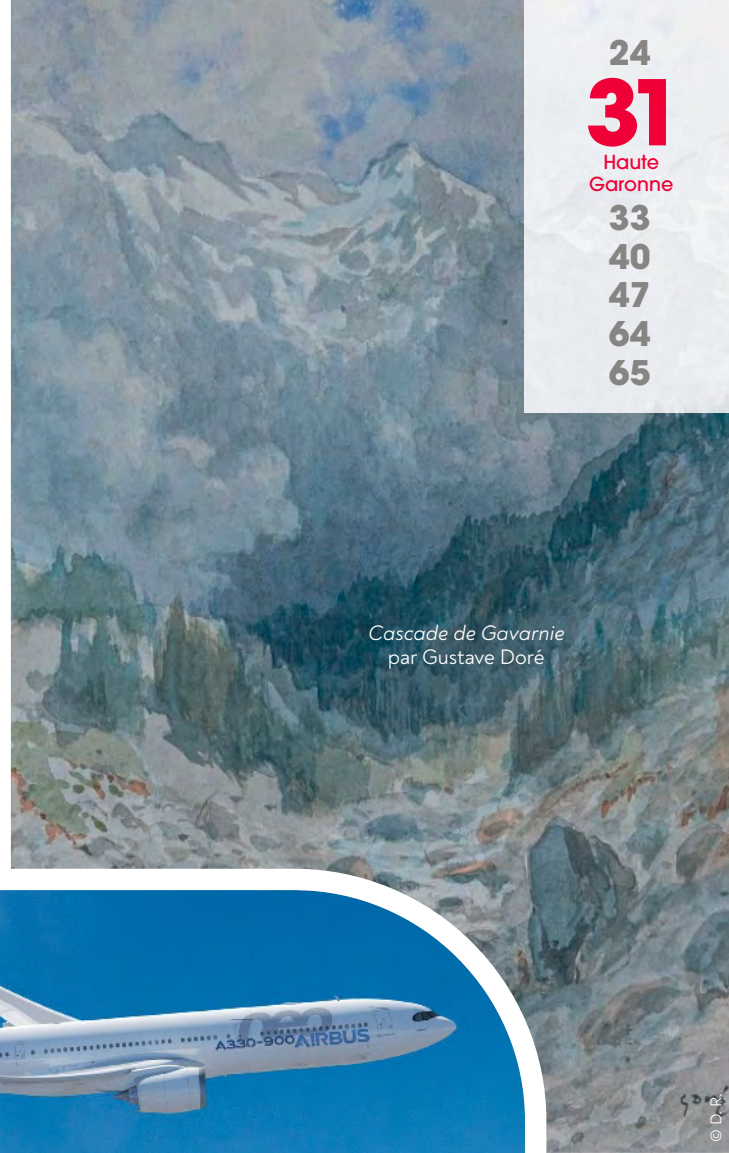
Aussonne **PLUS DE 15 000 VISITEURS ATTENDUS AU SMAHRT**

Le MEETT, parc des expositions du Grand Toulouse situé à Aussonne, attend plus de 15 000 visiteurs pour la 8^e édition du SMAHRT, salon des métiers de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration, qui se tiendra du 28 au 30 janvier. 261 exposants représentant tous les secteurs de la filière – produits alimentaires et boissons, boulangerie-pâtisserie, matériel de cuisine et équipement... – seront installés (soit 10 % de plus que lors de l'édition précédente en 2022) sur une surface de 18 000 m². « Il s'agit pour nous d'une très grosse entreprise », note Olivier Cahuzac, directeur des salons du MEETT. Pendant trois jours, plus de trente concours seront en effet organisés, du meilleur primeur de moins de 30 ans au championnat de France de la pizza napolitaine, en passant par la sélection de la meilleure viennoiserie de Haute-Garonne ou le trophée « Femmes de food ». Les femmes seront d'ailleurs mises à l'honneur : c'est la cheffe biarrote Andrée Rosier, première femme MOF Cuisine (en 2007) qui sera la marraine du SMAHRT 2024.



Toulouse
**LA MAIRIE ACQUIERT
 UNE TOILE DE GUSTAVE DORÉ**

Le musée des arts précieux Paul-Dupuy de Toulouse va bientôt accueillir une nouvelle œuvre. Il s'agit d'une aquarelle de Gustave Doré intitulée *Cascade de Gavarnie*. Cette peinture inédite date de 1882 et n'a été exposée qu'une seule fois dans un salon parisien en 1885. La Ville de Toulouse a préempté ce tableau de Gustave Doré lors d'une vente au marteau. Elle appartenait auparavant à un collectionneur et historien de l'art, Georges Duplessis, qui était également directeur du cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale entre 1885 et 1899. L'aquarelle va donc rejoindre la collection pyrénéenne du Cabinet des arts graphiques du musée Paul-Dupuy, qui accueille des œuvres de l'iconographie pyrénéenne du XVIII^e au XX^e siècle. Avec le musée pyrénéen de Lourdes, le musée toulousain recouvre l'une des plus importantes collections pyrénéennes de la région.



Cascade de Gavarnie
 par Gustave Doré



© Airbus SAS 2023

Haute-Garonne
AIRBUS EXPLOSE LES RECORDS EN 2023

Avec 735 avions livrés à 87 clients dans le monde, Airbus a tenu ses cadences comme espéré en 2023 (+ 11 % par rapport à 2022). «Plusieurs facteurs se sont conjugués pour nous aider à atteindre nos objectifs, notamment la grande flexibilité de notre système industriel mondial et la forte demande des compagnies aériennes pour renouveler leur flotte», a expliqué le président exécutif d'Airbus, Guillaume Faury. C'est surtout sur le volet commandes qu'Airbus a explosé tous les records. Avec 2 094 commandes nettes, c'est du jamais vu pour le Toulousain qui compte désormais près de 8 600 avions dans son carnet. La famille des A320 ressort vainqueur par KO puisqu'elle représente presque 80 % des demandes. Airbus se félicite de la réussite du succès de ses monocouloirs plus économes en énergie mais souligne aussi la reprise de l'activité gros porteur avec 7 nouveaux clients pour l'A350-1000.

Arcachon Ecotours

revisite. le tourisme d'affaires

Matthias Labarbe a fondé Arcachon Ecotours, agence réceptive de tourisme d'affaires. Avec son escape game nautique, il sensibilise les entreprises à l'écosystème fragile de la région.

Par Marie-Amélie HUSSON

« **A** travers ces séminaires, je souhaite sensibiliser sur l'écosystème fragile du bassin d'Arcachon », souligne Matthias Labarbe, dirigeant d'Arcachon Ecotours. L'agence réceptive, qu'il a fondée en juin 2020, est spécialisée dans le tourisme d'affaires durable sur le Bassin, la métropole bordelaise et le nord des Landes. Elle propose des séjours sur mesure et clés en main : au menu des ateliers RSE (responsabilité sociétale des entreprises), des activités de team building ou encore des activités douces en pleine nature.

UN ESCAPE GAME NAUTIQUE

C'est après être parti un an et demi en voyage que lui est venue l'envie de faire découvrir sa région, sous un angle écoresponsable. Dans cette volonté de sensibilisation, l'agence propose depuis le mois de juin un nouveau concept d'escape game nautique : le rallye Perles & Pépites du Bassin. À bord d'un bateau traversant le bassin d'Arcachon, les joueurs devront le fouiller, décrypter et manipuler les indices afin d'élucider les énigmes de 5 cadenas dans le but d'accéder à une ultime épreuve. Les thématiques reposent ainsi sur la biodiversité et l'écosystème du lieu. Les récompenses débloquées au fur et à mesure de la résolution des énigmes sont composées de produits locaux et d'objets liés à la transition écologique : vin, bière, chocolat, caviar... Trois offres sont disponibles, pour un prix variant de 40 à 80 euros par personne. « Un bateau peut accueillir jusqu'à douze personnes, et je peux décliner cet atelier avec six bateaux, soit une capacité

MATTHIAS LABARBE
fondateur d'Arcachon Ecotours



maximale de soixante, soixante-dix personnes », assure Matthias Labarbe. Le jeu dure en moyenne entre une et deux heures, en fonction de la rapidité des participants. Pour la réalisation de cet escape game, le dirigeant a fait appel à une agence parisienne de gamification : La Mue Event.

VISER UNE CERTIFICATION RSE

Arcachon Ecotours s'appuie sur plusieurs partenaires : Echo-mer, Zéro déchet bassin d'Arcachon, la Ligue de la protection des oiseaux, l'Office national des forêts. Le fondateur espère continuer à développer ces



partenariats pour pouvoir les faire connaître auprès des entreprises. « Maintenant j'aimerais développer un autre escape game, plutôt un rallye vélo », annonce le dirigeant. Il envisage ainsi un nouveau parcours, à deux roues, autour de la monnaie locale girondine : la Gemme. L'idée serait de donner comme défi aux participants de dépenser cette monnaie chez le plus de commerçants l'utilisant. « Je suis également

“Maintenant j'aimerais développer un autre escape game, plutôt un rallye vélo”

en train de finaliser ma demande de certification RSE auprès de l'agence LUCIE pour ensuite aider mes partenaires à s'inscrire dans des démarches plus durables », indique-t-il. Après avoir bouclé ce troisième exercice avec un chiffre d'affaires avoisinant les 300 000 euros de chiffres d'affaires contre 220 000 euros pour l'année 2022, Matthieu Labarbe ambitionne de stabiliser son chiffre d'affaires entre 250 000 et 500 000 euros, afin de pouvoir structurer son agence, embaucher un chef de projet, ou encore trouver des locaux. « Depuis septembre, j'emploie deux personnes en freelance, pour la communication et l'administration. Je ne me verse pas encore de salaire, mais cela devrait être possible en 2024 », continue le Girondin. ■





Bordeaux STADE MATMUT ATLANTIQUE : PLUSIEURS PISTES POUR SORTIR DE LA CRISE

L'enjeu consiste à éviter le dépôt de bilan. Le stade Matmut Atlantique a été construit dans le cadre d'un partenariat public privé conclu entre Bordeaux Métropole et la société Stade Bordeaux Atlantique (SBA), mais l'exploitant ne dégage pas de rentabilité. Depuis le début du contrat en 2015, le résultat net est déficitaire (-20,60 M€) et au-delà des prévisions (-6,80 M€), soit un écart défavorable de -13,80 M€. Dans ce contexte, après avoir consenti un effort financier, la collectivité

a initié une procédure de conciliation qui a pris fin en décembre et a donné lieu à un document confidentiel. « Ce rapport conforte la position de Bordeaux Métropole en confirmant l'absence de responsabilité contractuelle dans l'exécution du contrat. En clair, Bordeaux Métropole n'est en rien responsable du déséquilibre économique constaté depuis l'origine de l'exploitation, ce dernier résultant d'une mauvaise prévision des charges et recettes associées à la gestion de cet équipement majeur », a réagi l'exécutif de Bordeaux Métropole qui rappelle que le PPP a été conclu au terme d'un appel d'offres compétitif. Pour sortir de l'impasse, sans rentrer dans le détail, la collectivité précise que plusieurs pistes sont émises pour permettre de sécuriser la gestion de l'équipement jusqu'au terme du contrat. De nouveaux échanges doivent être conduits avec SBA et Bordeaux Métropole mais aussi avec le FCBG, club résident du stade. L'objectif est d'arriver à une formalisation juridique et contractuelle des nouvelles modalités de gestion du stade Matmut au cours du premier trimestre 2024.



Nouvelle-Aquitaine LA POPULATION POURSUIT SA PROGRESSION

Avec 6 069 352 habitants, la Nouvelle-Aquitaine est la 3^e région la plus peuplée de France et représente 9 % de la population française, selon l'enquête de l'Insee publiée le 28 décembre. Le nombre d'habitants a progressé de 0,4 % chaque année sur le territoire, entre 2015 et 2021, avec 26 300 habitants supplémentaires par an, soit légèrement au-dessus de la moyenne française de 0,3 %. C'est l'attractivité qui est le principal moteur de cette croissance démographique, la région affichant un solde migratoire de + 36 500 personnes par an. Le solde naturel est pour sa part négatif, les décès étant supérieurs de 10 200 personnes chaque année par rapport aux naissances. Sauf en Gironde, unique département néo-aquitain où les naissances sont supérieures aux décès. Sixième département métropolitain le plus peuplé, la Gironde représente un quart de la population régionale, et sa population augmente de 1,1 % chaque année.



Gradignan BORDEAUX SCIENCES AGRO FAIT ÉVOLUER SON MASTÈRE SPÉCIALISÉ « MANAGER DIRIGEANT DE DOMAINES VITICOLES »

Seule école d'ingénieurs agronomes formant les cadres dirigeants à la technique et au management d'entreprise dans la filière viticole, Bordeaux Sciences Agro vient d'obtenir le renouvellement de son accréditation délivré par France Compétences pour son mastère spécialisé « manager dirigeant de domaines viticoles ». Avec ce diplôme, l'école ambitionne « de contribuer au renouvellement générationnel des dirigeants d'exploitation et de répondre à l'intensification du rôle de manager dirigeant liée à l'agrandissement des domaines et à l'ouverture de leur capital », précise-t-elle dans un communiqué. La formation évolue également en intégrant des enseignements sur les pratiques en faveur de l'agroécologie et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. « Ces nouveaux enjeux révèlent un besoin urgent de former des cadres dirigeants à la gestion de domaines viticoles. La polyvalence des profils au sein des structures semble désormais essentielle pour assurer le développement de la filière et empêcher une chute importante du nombre d'exploitations viticoles », commente dans un communiqué Hélène Samie, responsable pédagogique du mastère spécialisé.

Okina Moteur de la mobilité



Okina, fondée par Éric Gagnet en 2012, est devenue une référence sur les solutions numériques permettant aux collectivités de mieux définir leur offre de transport. La pépite landaise se prépare désormais à relever de nouveaux défis dans le secteur de l'information au voyageur.

Par Anne TAUTOU

En un peu plus de 10 ans, Okina s'est installée dans le paysage de la data jusqu'à devenir un acteur clef dans la gestion et la distribution de données de mobilité pour les collectivités. Avec un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros en 2023, l'entreprise continue de grandir et d'intégrer de nouvelles dimensions à son offre. Rachetée en 2022 par Lumiplan, le leader français et

européen des solutions d'information voyageurs qui souhaite faire de la start-up son centre de données pour les activités de mobilité, tourisme et ville, Okina explore désormais des opportunités à l'international, avec deux nouveaux marchés dans la gestion de l'information-ville à Abu Dhabi.

Ce rachat fait figure de tournant dans l'histoire de la petite structure dacquoise qui en gagnant de gros marchés publics avait jusque-là progressé à vitesse grand V,

manquant parfois de personnel pour être opérationnelle rapidement. « J'arrivais à une limite pour développer la société et j'en étais conscient. Je voulais aussi assurer sa pérennité. Lumiplan nous a apporté une structuration, une organisation. Nous sommes 280 personnes et désormais 24 à Okina. On a tous les avantages d'un groupe, tout en restant à Dax », confie le fondateur de la start-up, Éric Gagnet, désormais co-dirigeant avec Laurence Toyon.



ÉRIC
GAGNET

© JPEG Studios

PLATEFORME DE SERVICES DE MOBILITÉ

Si Okina tire son nom du masque de la sagesse dans le théâtre japonais traditionnel, c'est bien là la seule image un brin littéraire qui colle à la start-up landaise. Car dans les 200 m² de bureaux installés depuis quelques semaines dans l'annexe du technopôle Pulseo au sein des locaux de la Caisse d'Épargne à Dax, on est plutôt au royaume de la donnée numérique.

Le concept peut paraître abstrait. Pourtant le principe est simple et a un impact direct sur la vie quotidienne. La start-up agit comme un centre logistique, collectant, qualifiant et distribuant des données de transport pour les collectivités. « C'est comme une bibliothèque : on récupère et on trie de l'information que l'on met dans les bonnes cases pour qu'elle puisse être utilisée par tous », explique Éric Gagnet. En somme, une plateforme de services de mobilité qui permet de mieux définir l'offre de transport : horaires, circuits, calculs d'itinéraires, analyse statistique pour éviter les zones blanches, etc.

LE TOURNANT DE L'OPEN DATA

Ce marché de niche était encore sous-exploité en 2012 avant que l'entrepreneur ne s'en empare. Après 10 ans comme responsable

propice à sa croissance. Les collectivités locales peuvent enfin partager leurs données, et Okina se charge de les organiser pour les rendre exploitables.

La démarche avancée de cette plateforme qui n'existe pas encore en France va très vite retenir l'attention des collectivités. Éric Gagnet décroche ses premiers appels d'offres en 2018 avec les régions Nouvelle-Aquitaine et Bretagne, le début d'une série de succès avec par la suite, les régions Auvergne-Rhône-Alpes en 2019, Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire en 2020 et 2022 et Nantes Métropole en 2023. « Les collectivités ont tout de suite vu l'intérêt de cette solution. Elles voulaient la gouvernance de leurs données qui représentent leur savoir-faire, leur connaissance et qui sont un réel capital. Nous avons donc débloqué beaucoup de verrous. »

“ Les collectivités peuvent partager leurs données, et Okina se charge de les organiser pour les rendre exploitables ”

informatique au sein de la société publique de transport landaise, Trans-Landes, Éric Gagnet décide de quitter son emploi pour réaliser son rêve entrepreneurial à 50 ans. Partant du constat que le manque de normalisation dans les données du transport entravait le développement de nouvelles idées, il imagine « des solutions plus robustes, innovantes et évolutives au niveau de plateformes numériques ».

À l'époque, contrairement au secteur de la banque ou de la santé, les données du transport sont pour la plupart enfouies dans de gros logiciels industriels empêchant les collectivités de les maîtriser sans système trop coûteux. Mais, en 2019, avec la loi d'orientation des mobilités (LOM) rendant obligatoire la publication des données de mobilité en open data, Okina trouve un terrain

SCHOOL-ITI POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

En parallèle, l'entreprise développe School-iti, une application qui permet à une collectivité de gérer tout le transport scolaire sur son territoire, de l'inscription des élèves jusqu'aux horaires, en passant par le paiement. « On travaille avec Niort, Dax, Mont-de-Marsan, Maremne Adour Côte Sud, la région Nouvelle-Aquitaine et depuis cette année Montégut et Pornic... », énumère l'entrepreneur.

Et alors que l'Intelligence artificielle et la data sont au cœur de l'actualité, Okina s'apprête aussi à relever de nouveaux défis. Ses projets incluent l'exploitation de l'IA pour analyser et simuler des données, ouvrant ainsi la voie à des perspectives innovantes dans le domaine de la mobilité connectée. ■

MARC
MABILLETJEAN-MARC
LESPADE

Mairie de Tarnos

**JEAN-MARC LESPADE CÈDE
SA PLACE À MARC MABILLET**

Jean-Marc Lespade, 57 ans, maire PCF de Tarnos depuis près de 20 ans, vient de céder sa place au communiste **Marc Mabillet**, 51 ans, son adjoint à la transition écologique et à la démocratie participative. Une annonce officialisée lors de ses vœux, le 8 janvier, dans cette ville du Seignanx, la cinquième des Landes en termes de population. « Depuis trois ans, la nouvelle génération d'élus a appris beaucoup de l'ancienne, elle est désormais prête pour diriger notre commune », a affirmé celui qui reste conseiller municipal, vice-président de la communauté de communes du Seignanx et conseiller départemental des Landes et qui avait lui-même bénéficié du désistement de l'ex-maire Pierrette Fontenas deux ans avant la fin de son mandat. Trois conseillers municipaux vont par ailleurs devenir adjoints : Cécile Troisvallets (développement économique, économie sociale et solidaire, agriculture), Emmanuel Saubiette (transition écologique) et Aurélie Orduña (action sociale, solidarité). Un conseil municipal extraordinaire devra valider cette décision en mars, à deux ans des prochaines élections municipales.

Nouvelle-Aquitaine

18 % DE SURFACE BIO EN 2027

Les objectifs ont été fixés. À l'horizon 2027, le nouveau Pacte d'ambition pour l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine vise 18 % de la surface agricole utile en bio (contre 9,6 % aujourd'hui), 25 % d'exploitations en bio (contre 13,8 % en 2023), 30 % de nouvelles installations en bio et 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Adopté par les conseillers régionaux en juin 2023, il a été cosigné le 15 décembre par la profession agricole, l'aval de la filière et les financeurs que sont l'État, la région et les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne. « La commande publique va prendre une part de plus en plus significative », a souligné Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine. Reste que le premier axe stratégique de ce plan repose sur le développement de la consommation et la promotion de l'agriculture biologique auprès du grand public. Il a également pour objectif de structurer les filières biologiques et de former, expérimenter et diffuser. Au total, près de 70 millions d'euros par an ont été mobilisés par les pouvoirs publics de 2017 à 2022 dans le cadre du premier Pacte bio.





Service à la personne **SHIVA EN EXPANSION**

Après Dax et Mont-de-Marsan, c'est à Bénesse-Mareme que Shiva, l'enseigne nationale de ménage et de repassage à domicile, a ouvert une nouvelle agence landaise. La franchise dirigée par Marie-Cécile Chaudré-Etchart a déjà recruté 17 collaborateurs pour intervenir sur le secteur de la côte sud des Landes. Sur un marché qui connaît une croissance annuelle de 7 %, cette ancienne enseignante de l'Éducation Nationale, aujourd'hui à la tête de cinq agences Shiva en Nouvelle-Aquitaine (Anglet en 2012, Bayonne en 2019, Hendaye en 2022, Bidart en 2023, Bénesse-Mareme en 2023) recherche 35 nouveaux employés de maison, et prévoit deux autres ouvertures dans le nord des Landes et à Cambo-les-Bains.

Industrie

DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE POUR ALKION TERMINAL

À Tarnos, dans la zone du port de Bayonne, la société Alkion Terminal a installé 120 m² de panneaux solaires sur le toit de ses bureaux et 480 m² supplémentaires au-dessus de son parking. Cette nouvelle source d'énergie verte devrait produire 8 % de la consommation annuelle d'électricité du site industriel de 9 hectares. Elle alimentera notamment les chargeurs de voitures électriques installés récemment ainsi que des équipements et de l'éclairage. Cette démarche s'inscrit dans la volonté des industriels du port de Bayonne de « verdir » leurs activités. Alkion Terminal est un site de stockage et de manutention de produits chimiques et pétroliers appartenant au groupe néerlandais Koole Terminals possédant 21 sites en Europe dont quatre en France.



CCI 47 L'année du renouveau

Après avoir connu une réduction drastique de ses dotations d'État et de ses effectifs en quelques années, la chambre consulaire nourrit des ambitions pour l'année à venir et souhaite redevenir le partenaire numéro 1 des entreprises du territoire.

Par Jonathan BITEAU

LE BILAN 2023 EN CHIFFRES

4 événements autour de la jeunesse
(De firme en firme, Du Lot-et-Garonne
aux grandes écoles, 1 table ronde
à l'Agropole, le Pass Métiers)

1^{re} participation aux rencontres
philosophiques Michel Serres

450 participants aux webinaires numériques
en partenariat avec Google

4 ateliers sur la cybersécurité

1 questionnaire diffusé et intitulé :
« Que pensez-vous du Lot-et-Garonne ? »

500 porteurs de projets accompagnés

300 dirigeants d'entreprises soutenus
dans leur développement

1 convention de mécénat de
compétences avec 2 entreprises de
l'économie sociale et solidaire

En face de la porte d'entrée de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne, trône un chevalet avec les derniers numéros de la Vie Économique du Sud-Ouest. Nous savourons l'accueil du monde des entreprises. Après que le président, Frédéric Péchavy, a fini d'énumérer le riche bilan de l'année écoulée, le nouveau directeur, Yannick Villeneuve, dévoile un programme particulièrement chargé pour les 12 mois à venir.

UN REDÉPLOIEMENT GÉOGRAPHIQUE

Le premier élément visible de cette ambition retrouvée est d'abord géographique. En effet, la CCI 47 va investir de nouveaux locaux et ce, sur les trois grands territoires du département. Ainsi, c'est le Technopôle qui accueillera prochainement les locaux de la chambre avec le campus de Sud Management et le nouvel incubateur de l'agglomération à proximité. Un déménagement d'envergure pour un investissement de 10 millions d'euros. À Villeneuve-sur-Lot, ce sont 1,8 million d'euros qui ont été déboursés par la CCI 47 pour rénover l'antenne locale qui comprend également une pépinière et un hôtel d'entreprises. Enfin, à Marmande, les agents de la chambre seront intégrés au futur pôle qui

“ Nous avons certes moins de personnel mais nous avons su trouver notre modèle et nous stabiliser financièrement ”

comprendra le service économique de Val de Garonne Agglomération et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. L'ancien Leclerc centre culturel du centre-ville devrait être investi cette année.

UN RENFORCEMENT DES ÉQUIPES

Au-delà de la question des locaux, les ressources humaines vont également bénéficier d'un coup de pouce. Après des années de coupes budgétaires décidées par l'État et la diminution des effectifs en Lot-et-Garonne d'une cinquantaine à 23 salariés, la tendance s'inverse enfin : « Nous allons recruter 5 collaborateurs en 2024 : un conseiller sur chaque territoire, une personne à la communication et un conseiller énergie », a notamment annoncé Yannick Villeneuve.



Frédéric Péchavy, président de la CCI 47 et Yannick Villeneuve, directeur général.

UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE

La question des services proposés par la CCI 47 aux dirigeants est également un enjeu majeur pour 2024. Le nouveau directeur en a fait un de ses chevaux de bataille : « Nous devons redevenir un acteur majeur du service aux entreprises ». 6 thématiques ont été identifiées pour proposer des services d'accompagnement : les financements, le numérique, la cybersécurité, la RSE, la sécurité et santé au travail et l'énergie. Derrière ces prestations, c'est aussi la question de la pérennité du financement de la CCI 47 qui est en jeu. La chambre dispose aujourd'hui de 600 000 euros de recettes pour ses services, l'objectif serait de doubler ce montant pour dépasser le million d'euros. Entre lucidité et détermination, le président, Frédéric Péchavy, conclut sur ces mots : « Depuis 10 ans, les chambres consulaires ont perdu beaucoup de ressources fiscales. Nous avons dû prouver notre capacité d'adaptation pour continuer d'exister. Nous avons certes moins de personnel mais nous avons su trouver notre modèle et nous stabiliser financièrement. Notre ambition pour 2024, et pour les 4 années à venir, est de nous redéployer sur l'ensemble du territoire ». ■

LE CALENDRIER DES TEMPS FORTS 2024

Début 2024 :

résultats de l'enquête

« Que pensez-vous du Lot-et-Garonne ? » et constitution de groupes de travail.

Création d'un nouvel événement autour de la rentrée économique sur la conjoncture.

Mars :

organisation d'une matinée dans les lycées en partenariat avec Sud Management l'association 100 000 entrepreneurs.

Mars :

lancement du 2^e Forum Énergie.

Reprise des webinaires avec Google et création de 2 ateliers présentiels durant l'année.

Premier événement autour de la création d'entreprises durant la Foire d'Agen fin mai, début juin.

Trois grandes conférences adossées aux assemblées générales de la CCI 47.

Partenariats reconduits sur les événements économiques phares du département.

Le Pruneau,

entre tradition et modernité

Installée depuis quatre générations au pied du village médiéval de Penne-d'Agenais, la Ferme du Lacay est spécialisée dans la production, en agriculture Bio, du pruneau d'Agen. L'arrivée de la nouvelle génération a permis à cette entreprise familiale de diversifier son offre et d'aller conquérir de nouveaux marchés.

Par Mathieu DALZOVO

Au bord des eaux calmes du Lot, la fin de l'année est synonyme de grosse activité chez la famille Pourcel ! De la fin de la récolte des prunes d'ente, vers la fin septembre, à la transformation en pruneau, c'est à cette période charnière qu'une grande partie du chiffre d'affaires annuel est réalisée. Utilisé dans les eaux-de-vie, en pâte à tartiner, fourré à la crème, enrobé de chocolat ou simplement emballé en sachet, le pruneau d'Agen se décline sous toutes ses formes et reste un produit phare à l'occasion des fêtes de fin d'année. « Après deux années difficiles marquées par le gel, la production 2023 tient toutes ses promesses grâce à des conditions météorologiques enfin favorables qui donnent un fruit sucré d'un bon gabarit. Beaucoup de clients

commandent leurs produits dès la fin de la récolte », explique Patrick Pourcel. Accompagné par son épouse, Claire, Patrick a repris l'exploitation jadis tenue par son père et son grand-père. Le couple travaille désormais aux côtés de leurs deux enfants, Aurélien et Eva, pour perpétuer la tradition familiale autour des 12 hectares de vergers passés en agriculture Bio depuis une dizaine d'années.

100 % AUTONOMES

Si la Ferme du Lacay se présente humblement comme une exploitation typique du Lot-et-Garonne qui cultive des céréales (sans OGM), des légumes de saison et

des vergers de pruniers inscrits dans le terroir de l'Identification Géographique Protégée (I.G.P) et certifiés Agriculture Biologique, elle se démarque toutefois par son autonomie. « Nous produisons et transformons nos pruneaux ainsi que toutes ses spécialités sur place. Nous avons nos propres méthodes de travail et de vente pour proposer le meilleur produit possible », précise Aurélien Pourcel. Revenu à la ferme en 2013 après une formation commerciale et gestion d'entreprise, le jeune homme a apporté un nouveau souffle à la stratégie commerciale de cette famille de producteurs installée à Penne-d'Agenais depuis 1937.

“ Après deux années difficiles marquées par le gel, la production 2023 tient toutes ses promesses grâce à des conditions météorologiques enfin favorables qui donnent un fruit sucré d'un bon gabarit ”



Aurélien Pourcel (à gauche)
et son père Patrick, dirigeants
de la Ferme du Lacay

Alors qu'elle se limitait à de la vente directe à la ferme ou sur les marchés, l'activité de la Ferme du Lacay s'est développée autour de la vente en ligne sur le site web et vers les professionnels (grossistes, épicerie fines et surtout magasins Bio). Quelque temps plus tard, la Ferme du Lacay décidait également de diversifier son offre en développant une activité touristique !

OUVERTURE TOURISTIQUE

Dans une zone très fréquentée durant l'été (Penne-d'Agenais a été labellisé plus beau village de France en 2023), la Ferme du Lacay accueille donc les visiteurs gourmands et curieux de connaître tous les secrets de la fabrication du pruneau d'Agen. À partir de cette réussite, la famille Pourcel a ensuite étoffé son offre en proposant des repas sur place, et même de la location de bateaux sur le Lot : « Ce nouveau public

devenait ensuite client de notre site Internet », ajoute Aurélien secondé par sa sœur Eva depuis 2018. Ce nouveau renfort a permis à l'entreprise familiale d'étoffer et de diversifier sa clientèle professionnelle à travers la France. Une stratégie boostée par la crise sanitaire du Covid qui, malgré la baisse de l'activité touristique, a mis en avant les producteurs Bio et la vente en ligne.

NOUVEAUX MARCHÉS

Après l'épisode Covid et cette « situation paradoxale qui nous a permis de fortement développer nos ventes », les années suivantes ont été plus difficiles pour les producteurs, notamment pour le pruneau et pour le Bio. Sur les bords du Lot, les dégâts sont toutefois limités, avec une légère baisse de 2 % sur 2023, grâce à la stratégie commerciale mise en place par Aurélien et Eva Pourcel : « Notre chiffre d'affaires annuel est compris

entre 300 000 et 400 000 euros. 80 % sont issus de l'activité commerciale (dont 1/3 de ventes en ligne), le reste provient du tourisme ». Patrick et Claire quant à eux s'occupent de la production et de la transformation des produits quand Aurélien et Eva gèrent les ventes. La famille Pourcel se lance aujourd'hui dans un nouveau défi : conquérir l'Europe de l'Est et du Nord où les pruneaux sont très demandés. La Ferme du Lacay vient ainsi de signer un partenariat avec la start-up espagnole Crowd-Farming qui propose aux particuliers d'adopter un arbre en échange d'un panier de fruits, issus du même arbre, livré à domicile. Si cette nouvelle offre démarre à peine, elle semble très porteuse. « Nous réfléchissons aussi à diversifier nos vergers en cultivant des noisettes, noix et amandes car la demande est forte », conclut Patrick Pourcel qui se félicite qu'une nouvelle génération reprenne le flambeau. ■



La filière bio régionale autour d'Alain Rousset et Étienne Guyot.

© Sébastien Blancquet Riviere.

Agriculture Biologique

Un plan pour 2027

Alors que la filière bio est en plein doute après une année marquée par le recul de la consommation, la région Nouvelle-Aquitaine met en place un plan pour les quatre années à venir avec des objectifs ambitieux.

Par Jonathan BITEAU

L'Agriculture Biologique a connu 10 années de croissance à deux chiffres avec en point d'orgue la période de crise sanitaire (2020-2021) qui semblait marquer l'aube d'une nouvelle ère, le nouveau monde ne devant plus ressembler à l'ancien. C'était sans compter sur

la crise de l'énergie, la montée de l'inflation et le rappel que si les citoyens veulent du bio, le consommateur fait aussi attention à son portefeuille. Depuis 3 ans, la consommation de produits biologiques baisse et la diminution devrait être comprise entre 3 et 5 % en 2023. Devant cette situation difficile et à la suite des nombreux appels de l'interprofession, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre en place un Pacte d'ambition sur 4 ans. Signé le 15 décembre dernier entre le préfet de Région Étienne Guyot, le président de la Région Alain Rousset et le vice-président en charge de l'Agriculture Jean-Pierre Raynaud, il a été cosigné par la profession agricole : Chambre régionale d'Agriculture, Bio Nouvelle-Aquitaine, Vignerons bio, InterBio et les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne.

LES OBJECTIFS D'ICI 2027

- 18 % de la surface agricole utile régionale en bio,
- 25 % des exploitations en agriculture biologique,
- 30 % des installations avec la dotation « Nouveaux et jeunes agriculteurs » annuelle en agriculture bio,
- 2,5 Mds d'euros de chiffre d'affaires Bio.
- 30 % de produits locaux Bio dans les lycées (en 2025)
- 25 % de produits Bio dans chaque lycée
- 100 % des exploitations des lycées agricoles, avec atelier en agriculture bio.

LE BIO EN BAISSÉ EN 2023

- 8 861 exploitations
- 13,8 % des exploitations
- 371 000 hectares
- 9,6 % de la surface agricole utile
- 2 % de baisse par rapport à 2022 en surface et en nombre d'agriculteurs

UNE ENVELOPPE DE 30 MILLIONS D'EUROS

Si la Nouvelle-Aquitaine subit la crise de l'agriculture biologique, elle n'en reste pas moins le 2^e territoire bio de France derrière l'Occitanie. Avec des départements locomotives comme la Gironde, la Dordogne et le Lot-et-Garonne, Alain Rousset souhaite consolider ce positionnement et accentuer cette identité agricole et biologique. Pour ce faire, le pacte adopté prévoit un accompagnement financier renforcé : une aide au maintien (16 millions d'euros), des aides aux investissements (9,5 millions d'euros), un soutien aux structures qui les accompagnent pour assurer leur pérennité (conseils individuels et collectifs pour 1,2 million d'euros) et un transfert de connaissances (2,2 millions d'euros). Au regard du contexte et au-delà de l'aspect financier, un accent fort est mis par la Région pour développer les débouchés, notamment en restauration collective, afin de redonner envie aux consommateurs de manger Bio. ■



Tonneins **DELTA SUD ET AGRI 32 SCÉLLENT LEUR RAPPROCHEMENT**

Jeudi 14 décembre dernier, un accord a été signé pour l'entrée de Delta Sud, filiale du groupe Terres du Sud, spécialisée dans la distribution de matériel agricole au capital d'Agri 32, située à Mirande dans le Gers, et qui assure la vente de matériel d'irrigation. Société familiale dirigée par Damien Guillot, forte d'une équipe de 11 salariés, Agri 32 est reconnue pour son savoir-faire en matière d'agroéquipement et d'irrigation depuis plus de 40 ans. L'objectif pour Agri 32 est d'adosser la société actionnaire pour assurer la pérennité de l'entreprise et accélérer le développement de ses activités. Par la situation géographique, les activités complémentaires et des valeurs d'entreprise communes, ce rapprochement permettra un élargissement des gammes, une mutualisation des moyens et des volumes afin d'améliorer nos taux de service, pour toujours mieux répondre aux besoins de nos clients.

Agen **ENVOYÉ SPÉCIAL AU PALAIS DES CONGRÈS**

Jeudi 18 janvier prochain, France 2 diffusera à 20 h 10 un reportage avec des images tournées au Palais des Congrès Agen Agora. Habituellement concentrées sur l'actualité politico-médiatique, les équipes d'Élise Lucet sont venues enregistrer le dernier championnat de France Jeunes des Échecs. En effet, après le succès de la série Netflix *Le Jeu de la Dame*, le jeu d'échecs a le vent en poupe. Plus qu'une simple passion, il est devenu un sport médiatique avec des joueurs professionnels, des influenceurs et une économie en pleine croissance. Pour comprendre cet engouement inédit, *Envoyé Spécial* a donc suivi à Agen trois sœurs championnes juniors et un grand maître, champion du monde de blitz 2021, Maxime Vachier-Lagrave. Le documentaire promet une plongée dans un univers en noir et blanc qui est devenu bien plus qu'un jeu de société.





Lot-et-Garonne MAPRIMÉRÉNOV 2024 INQUIÈTE LA CAPEB 47

Le lundi 8 janvier, une délégation menée par Hocine Amar, président de la Capéb Lot-et-Garonne a rencontré le Préfet, Daniel Barnier, accompagné du Secrétaire Général, Florent Farge, de la directrice de la DDTESPP 47, Frédérique Henrion, ainsi que du Directeur Départemental des Territoires, Romain Guillot. La délégation comprenait Adrien Alberti et Cécile Roussel, tous deux acteurs de la rénovation énergétique dans le département. L'objectif de cette rencontre était de porter auprès des services de l'État les inquiétudes et les préoccupations des entreprises artisanales du bâtiment vis-à-vis de l'évolution de l'aide MaPrimeRénov' en 2024 et des multiples fraudes recensées sur le territoire. pouvoirs publics de mieux appréhender les enjeux et conséquences liés à ces évolutions ainsi qu'à ces abus, dans la stratégie de rénovation énergétique ambitieuse menée par le gouvernement.

Comprendre l'IA et s'en servir pour augmenter son entreprise 🚀

Plénière
CJD

Agén Agora

Jeudi
25 Janvier
2024
18h00

Théo Leblanc 🤖 (Ange de L IA) - 2e
Je t'explique l'IA pour que tu la maîtrises avant qu'elle te maîtrise -
Fondateur de FreeA

Sujets de prédilection : #ai, #ia, #ecriture, #branding et #revolution
Châtillon, Île-de-France, France - **Coordonnées**

29 975 abonnés · Plus de 500 relations

in

© D.R.

Agen UNE CONFÉRENCE SUR L'IA

Le Centre des Jeunes Dirigeants du Lot-et-Garonne organise une soirée-conférence sur l'utilisation de l'IA jeudi 25 janvier à 18 heures à Agén Agora. Intitulée « Comprendre l'IA et s'en servir pour augmenter son entreprise », elle sera animée par Théo Leblanc, jeune prodige de l'intelligence artificielle. En effet, à 16 ans seulement, Théo est une référence en IA, qui peut être une mine d'or pour les entrepreneurs innovants. La soirée se conclura par un cocktail, l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les membres du CJD Lot-et-Garonne. L'association, qui compte actuellement une quarantaine de membres actifs (dont le médiatique Julien Leclercq) est présidée par Aurélie Doumenc, qui a succédé à Antoine André pour un mandat de 2 ans.

Nouvelle-Aquitaine UN WEBINAIRE POUR LES ARTISANS D'ART

Partout en France et en Europe, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont un événement unique et gratuit en faveur d'une meilleure reconnaissance du secteur des métiers d'art. Pour cette nouvelle édition qui se déroulera du 2 au 7 avril 2024, l'Institut National des Métiers d'Art, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine souhaitent promouvoir les savoir-faire d'excellence régionaux lors de cette nouvelle édition. Pour ce faire, un webinaire est organisé jeudi 18 janvier de 13 h 30 à 14 h 30. Il sera animé par Christophe Chevalier, référent régional, qui présentera les modalités d'inscription, l'intérêt de la participation et le plan de communication pour cet événement. **Pour plus de renseignements : www.cm-agen.fr**

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART
—
SUR LE BOUT DES DOIGTS
—

02-07 AVRIL 2024

Webinaire gratuit

Tout savoir sur les JEMA.
Professionnels des Métiers d'Art, inscrivez-vous au webinaire consacré aux Journées Européennes des Métiers d'Art 2024.

En ligne (sur inscription)

Judi 18 janvier, de 13h30 à 14h30

© CMA

Dans le cadre du **MOIS DE L'EMPLOI**
EMPLOI - FORMATION - RECONVERSION

Une rencontre à ne pas rater !

Garonn'emplois

2024 2 & 3 FÉVRIER

Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h à 12h

Mercredi 31 janvier de 15h à 18h
→ **SPÉCIAL DÉCOUVERTE DES MÉTIERS**

ESPACE EXPO MARMANDE

Marmande LE RETOUR DE GARONN'EMPLOIS

Le Val de Garonne est un territoire avec un maillage industriel qui a des besoins récurrents de recrutement. C'est pourquoi l'agglomération marmandaise reconduit pour la 4^e fois Garonn'Emplois à l'occasion du mois de l'emploi qui verra plusieurs événements se dérouler. Ainsi, mercredi 31 janvier, de 15 heures à 18 heures, l'après-midi sera dédiée à la découverte des métiers au sein de l'espace expo de Marmande. Ensuite, vendredi 2 février, de 15 heures à 18 heures et samedi 3 février, de 9 heures à 12 heures, les recruteurs seront disponibles pour rencontrer de potentiels candidats. Plus de 50 entreprises et organismes du territoire seront présents pour proposer de multiples offres d'emploi et de formation à des profils avec ou sans expérience, diplômés ou non, en recherche d'un emploi, d'un apprentissage, d'une orientation ou d'une reconversion professionnelle. L'an passé, plus de 200 offres d'emploi avaient été pourvues sur le salon.

Lot-et-Garonne LE CLUB EXPORT EN VISITE AU JAPON

C'est dans le cadre du club export du Lot-et-Garonne, association animée par la CCI47 et soutenue par le Conseil départemental, que les entreprises Nutriscience (Nutrivet France), Erplast, Rotomod, Fruit Gourmet et Unicoque sont parties en mission collective de prospection commerciale au Japon du 2 au 8 décembre dernier. Dans un marché offrant de nombreuses opportunités dans différents secteurs (agroalimentaire, énergie, santé et bien-être, technologie...) et une population nipponne sensible aux produits alimentaires de qualité, les entreprises françaises peuvent trouver des débouchés dans les secteurs de l'alimentation fine, des produits biologiques et des vins et spiritueux. La découverte du marché, la présentation des pratiques commerciales locales et des rendez-vous individuels qualifiés étaient au programme de ces 5 jours de mission.

Cette première prise de contact était essentielle pour que les entreprises puissent comprendre la culture d'affaires japonaise, initier des relations d'affaires et s'adapter aux spécificités du marché.



Lot-et-Garonne UNE SOIRÉE SPÉCIALE POUR RÉINVENTER LES CODES

Le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) du Lot-et-Garonne organisera, le jeudi 28 mars, une grande soirée-conférence intitulée : « réinventer les codes ». À cette occasion, et avec l'ambition de célébrer les valeurs de courage, de détermination et d'envie, la salle de l'Agora d'Agen accueillera trois personnalités iconiques : Tony Parker, Clara Morgane et Maud Ankaoua ! Mondialement reconnu pour ses talents sportifs, l'ancien basketteur Tony Parker investit maintenant dans le sport (ASVEL Basket), les nouvelles technologies (Qwant) et l'e-sport (LDLC ASVEL). Après une carrière dans le cinéma X, Clara Morgane a brisé les stéréotypes pour se lancer dans les affaires et s'est reconvertie avec succès comme chanteuse, auteure, animatrice TV et meneuse de revue. Enfin, l'ancienne avocate puis directrice financière, Maud Ankaoua est devenue en 2017 auteure. Son premier roman *Kilomètre Zéro*, dans lequel elle partage des conseils précieux pour la recherche du bien-être et de la sérénité a conquis plusieurs millions de lecteurs. Ces trois invités exceptionnels partageront leurs expériences personnelles et professionnelles, offrant des perspectives uniques sur la façon de surmonter les obstacles et de transformer les défis en opportunités.





Lot-et-Garonne CONCOURS AGRINOVE 2024 : 60 000 EUROS DE DOTATIONS

Comme chaque année, Agrinove organise son concours « Innovation pour l'agriculture », dont les projets présentés doivent être en lien avec l'amont de l'agriculture. Le compte à rebours est lancé : la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars 2024. Chaque candidat doit présenter un projet en lien avec l'amont agricole et visant à favoriser la production, l'ergonomie, le travail de la terre, etc. De fait, des

produits, des procédés ou encore des services peuvent être présentés, qu'ils soient existants ou en réalisation, le niveau d'avancement et de maturation n'étant pas un critère de sélection. Les primés bénéficient de dotations financières et de prestations de services, pour un montant total de 60 000 euros. Le jury, composé de professionnels, délivre trois prix au maximum aux projets jugés les plus pertinents. Parmi les prestations de services, on peut citer la prise en charge du loyer pour un bureau à la pépinière d'entreprises basée à Nérac en Lot-et-Garonne, un accompagnement personnalisé sur des questions juridiques, commerciales, des mises en relation avec des investisseurs, etc.



Lot-et-Garonne HAUSSE DES AIDES À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Dans un secteur en difficulté, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire avait annoncé, le 1^{er} décembre 2023, l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'aide de crise en faveur des exploitations agricoles biologiques. Cette augmentation de 34 millions d'euros, permettant de couvrir la totalité des demandes d'aides éligibles et d'apporter un soutien à la hauteur des difficultés rencontrées par le secteur agricole biologique, était soumise à l'accord préalable de la Commission européenne. Cette dernière a récemment validé cette augmentation budgétaire. Les exploitations éligibles ayant reçu un premier acompte au début du mois de décembre recevront donc prochainement le solde de l'aide due.

Bassin de Lacq **Chemparc** vers de nouveaux horizons

Audrey Le-Bars vient de prendre la direction de Chemparc, groupement d'intérêt public qui accompagne la reconversion et la réindustrialisation du bassin de Lacq. Entre continuité et nouvelles perspectives, la directrice ne manque pas d'ambition pour le territoire. Rencontre.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON

La Vie Economique : Vous êtes nommée directrice de Chemparc dans un contexte favorable : l'installation de plusieurs projets d'ampleur a été annoncée sur le bassin de Lacq, le GIP semble avoir rempli sa mission. Quel va être son rôle, désormais ?

Audrey Le-Bars : « Chemparc va se réinventer et construire un nouveau modèle. Jusqu'ici, le GIP créé il y a 20 ans menait avant tout une démarche de valorisation du bassin de Lacq et de prospection auprès des entreprises, avec succès. Il y a eu beaucoup d'annonces ces trois dernières années : plusieurs gros

projets vont s'implanter, en l'occurrence ceux portés par Elyse Energy, Nacre ou encore Caremag, autant d'industriels qui ont des besoins. Nous allons en ce sens les accompagner pour qu'ils parviennent à atterrir, mais pas seulement : lorsqu'une usine s'implante, il nous faut travailler à développer des aménités. Par exemple, la question logistique se pose : comment mon entreprise, mes intrants et mon export peuvent être gérés de manière décarbonée ? Ou encore, la question de l'emploi compétence : il faut que les industriels arrivent à recruter, sur de nouveaux métiers. Par ailleurs, si 1 500 à 3 000 personnes sont employées sur le territoire, il faut également se demander comment les loger... Autant de problématiques que nous devons considérer. »

LVE : On parle de projets d'envergure, avec une emprise foncière conséquente. Y aura-t-il suffisamment de place pour tout le monde ?

A. L.-B. : « Nous commençons à avoir une visibilité nationale, nous sommes attractifs, aujourd'hui site industriel clé en main et en attente d'une réponse positive pour site France 2030. Il y a de fait un effet ciseaux : nous sommes désormais confrontés à un problème de foncier. Le rachat des friches industrielles en 2018 par la Communauté de communes de Lacq Orthez (CCLO) et le travail de dépollution mené en amont vont permettre l'implantation des projets que je viens de citer. Il nous reste désormais des « confettis », des parcelles de 7 à 8 hectares qui ne nous permettent pas d'accueillir

“ Il faut que Chemparc soit agile et fonctionne en mode start-up pour répondre aux besoins des industriels ”

de gros projets, alors que l'on nous demande régulièrement du 15 à 20 hectares. La CCLO travaille dans le cadre du PLUi pour solliciter une extension de foncier à vocation industrielle, qui nous permettrait de continuer le développement industriel sur le territoire. »

LVE : En attendant cette extension, Chemparc va stopper sa prospection auprès des entreprises ?

A. L.-B. : « Non bien sûr, nous allons continuer également cette démarche, et c'est d'ailleurs pour cela que nous souhaitons que le bassin de Lacq soit retenu site France 2030. Même si nous avons peu de foncier, l'installation de mastodontes va attirer des plus petites entreprises qui seront intéressées

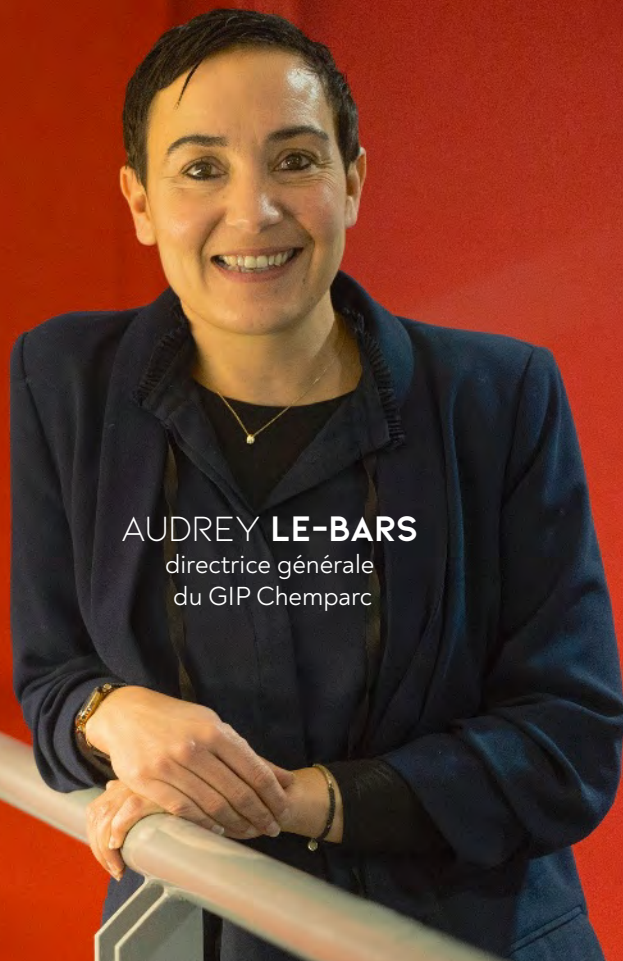
par cet écosystème. Par exemple, la création d'électro biocarburant va nécessiter des analyses, ou encore des tests sur la qualité des réservoirs... Une synergie va devoir exister. Dans ce contexte, l'accompagnement des porteurs de projet mais également le développement de la plateforme Chemstartup,

qui héberge plusieurs entreprises innovantes et va s'agrandir en 2026, restent notre cœur de métier. Nous allons par ailleurs développer tout le volet économie circulaire et l'écologie industrielle territoriale, c'est-à-dire comment utiliser des matières du territoire pour les rendre opérables. »



© Chemparc

“ L'installation de mastodontes va attirer des plus petites entreprises qui seront intéressées par cet écosystème ”



AUDREY LE-BARS
directrice générale
du GIP Chemparc

© Cynil Garrabos - La Vie Economique



LVE : La stratégie d'un bassin de Lacq « plus vert » demeure celle des années à venir ?

A. L.-B. : « Ce virage vert a été choisi en 2013 et il n'y aura pas de remise en question sur ce sujet : il faut que nous décarbonions. Dix ans plus tard, nous nous rendons compte que nous répondons complètement aux enjeux nationaux, voire européens, voire mondiaux. Nous sommes au rendez-vous. Nous avons peut-être même un temps d'avance, et c'est d'ailleurs l'un de nos points d'attractivité aujourd'hui auquel vient s'ajouter une bonne nouvelle : le bassin de Lacq vient tout juste d'être reconnu Zone Industriel Bas

Carbone (ZIBAC). Quatre projets ont d'abord été retenus par l'ADEME en France, puis cinq, dont nous faisons partie. »

LVE : En quoi ZIBAC va renforcer l'attractivité du bassin de Lacq ?

A. L.-B. : « Pendant deux ans, dans le cadre de ZIBAC, l'ADEME va soutenir Chemparc et les industriels dans l'élaboration d'une trajectoire de décarbonation : 38 études (sur l'hydrogène, le fret ferroviaire et bien d'autres) vont être menées de manière transversale à l'échelle des quatre plateformes industrielles du bassin de Lacq pour s'assurer qu'au





© Chemparc

“ Pour Chemparc, être reconnu Zone Industriel Bas Carbone est structurant : nous menons la décarbonation de manière accélérée ”

rendez-vous de 2030, on puisse être décarboné. Au regard de ces études, un scénario sera validé et des investissements colossaux seront faits durant les dix années suivantes. Pour Chemparc, c'est extrêmement structurant : nous menons la décarbonation de manière accélérée. »

LVE : Les années à venir s'annoncent bien remplies.

Avez-vous établi une feuille de route ?

A. L.-B. « J'ai pour habitude de dire que les feuilles de route doivent être revues tous les six mois. Nous sommes obligés de nous renouveler : il faut que Chem-

parc soit agile et fonctionne en mode start-up, que nous soyons en réactivité dans un monde qui bouge et inconstant. Il y a des crises énergétiques, politiques, d'approvisionnement... : les industriels sont confrontés à cela tous les jours. Si nous ne nous adaptons pas, nous ne répondons plus à leurs besoins. Et c'est justement là mon travail, mon leitmotiv. »

LVE : Vous êtes par ailleurs également directrice de projet Territoire d'industrie Pau-Lacq-Tarbes. Les missions de ces deux entités auraient-elles tendance à se rejoindre ?

A. L.-B. « La mission principale, de l'une comme de l'autre, est en effet la même : travailler sur la réindustrialisation du territoire. En ce qui concerne Territoire d'industrie (porté par le Gouvernement N.D.L.R.), je m'appuie sur les 11 intercommunalités, qui représentent 540 000 habitants : je suis dans un rôle de conseil, de mise en relation et en synergie. Le GIP Chemparc est davantage ancré territorialement sur le bassin de Lacq, même si sa dimension dépasse la Communauté de communes Pau Orthez, notamment parce que nous avons besoin du raccordement aux ports de Bayonne et de Bordeaux ou encore du lien avec l'écosystème innovant de l'université de Pau. Cela étant dit, au-delà de ces périmètres donnés, il faut considérer l'échelle des Pays de l'Adour lorsque l'on développe des stratégies qui, nécessairement, vous nous amener à travailler tous ensemble. » ■

DES PROJETS D'ENVERGURE

2025 : Toray Carbon Fibers Europe, à Abidos, mettra en service sa 6^e ligne de production fibre de carbone premium pour les marchés spatial, nucléaire, défense, éolien. (125 M€ d'investissements, 50 emplois)

2026 : Caremag a pour ambition de récupérer des terres rares contenues dans les aimants de moteurs électriques pour fabriquer des batteries neuves. (150 M€ d'investissements, 100 emplois).

2026 : Alpha Chitin prévoit une montée en charge de son unité de production de chitine à base de larves de mouches et de krills de crevette, à destination des secteurs médicaux, pharmaceutiques, cosmétiques et agroalimentaires. (250 M€ d'investissements, 250 emplois).

2027 : Nacre souhaite produire du bioéthanol de deuxième génération à partir de coproduits agroalimentaires et forestiers. (180 M€ d'investissements, 60 emplois).

2028 : Elyse Energy développe le projet E-CHO, qui prévoit l'implantation de trois sites de production d'hydrogène, de méthanol et de biokérosène sur le bassin de Lacq. (2 Md€ d'investissements, 200 emplois directs et 600 indirects).



© Hachette

Béarn

LAURENT CAUBET DÉSIGNÉ VIGNERON DE L'ANNÉE

Le Béarnais Laurent Caubet a été désigné Vigneron de l'année dans le Sud-Ouest par *Le Guide Hachette des Vins 2024*, et sa cuvée « Osez L'Escudé 2021 » a reçu le coup de cœur de la rédaction. Ingénieur agricole, Laurent Caubet a d'abord été salarié chez des pointures des appellations béarnaises avant de s'installer en 2004 à Cabidos, village situé en dehors de l'aire d'appellation, près d'Arzacq. Il y élabore sous la bannière de l'IGP Comté tolosan (et surtout sous celle de l'Escudé) toute une gamme de vins intenses, nés pour l'essentiel des petits et gros manseng, colombar, sauvignon et tannat récoltés du côté de Jurançon, de Madiran et de Saint-Mont. Depuis 2017, Laurent Caubet achète et vinifie également les raisins de vigneron partenaires de Saint-Mont et de Jurançon.



VINCENT ESCUDÉ
président de
la French Tech
Pau Béarn

LAURENT BORDES
président
de l'UPPA

© UPPA

Béarn

LA FRENCH TECH ET L'UNIVERSITÉ PARTENAIRES

Laurent Bordes, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et Vincent Escudé, président de la French Tech Pau Béarn, ont signé ce 9 janvier une convention de partenariat. L'UPPA, lauréate de l'appel à projets Pôles universitaires d'innovation (PUI) dans le cadre du plan France 2030, et la French Tech Pau Béarn souhaitent ainsi coordonner leurs actions. Leur ambition : accroître la dynamisation de leur écosystème commun. L'intensification des partenariats entre les jeunes entreprises innovantes du territoire et l'UPPA, la promotion de l'entrepreneuriat des étudiants et chercheurs, l'insertion professionnelle des étudiants et le partage des pratiques d'accompagnement des porteurs de projet sont autant d'objectifs partagés. Pour Laurent Bordes, « ce partenariat sera une brique essentielle du PUI ». À ses côtés, Vincent Escudé s'est félicité de ce rapprochement qui « promet des rencontres riches d'opportunités ».

Nouvelle-Aquitaine UN APPEL À PROJETS POUR LA COOPÉRATION AVEC L'ARAGON

La Région Nouvelle-Aquitaine lance un nouvel appel à projets visant à promouvoir les actions de coopération des acteurs socio-économiques néo-aquitains, pour la réalisation de projets communs avec des partenaires de la Communauté autonome d'Aragon. Portés par des personnes morales, publiques ou privées, les projets doivent présenter un intérêt pour la coopération transfrontalière, avoir un impact territorial, être innovants et viables. Cette année, l'appel à projets doté d'une enveloppe globale de 140 000 euros, s'ouvre à ces thématiques : la lutte contre le changement climatique, le sport, la numérisation et le développement de nouvelles technologies, le commerce, l'industrie et l'appui aux entreprises. Les projets peuvent aussi s'inscrire dans les domaines des éditions précédentes.

**Modalités à retrouver sur
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr**



Béarn LES ÉDITIONS CAIRN VENDUES

Les Éditions Cairn, fondées en 1997 à Pau par Jean-Luc Kerebel, viennent d'être cédées par ce dernier à Hervé Laviale, ex-journaliste à RTL devenu investisseur dans le monde du vin, qui sera secondé par Patrick Venries, ex-dirigeant du groupe Sud-Ouest. La maison d'édition béarnaise, aujourd'hui basée à Morlaàs, emploie 8 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,25 million d'euros en 2022. Elle compte dans son catalogue un millier de livres, pour majorité consacrés à l'histoire régionale, au patrimoine ainsi qu'aux cultures béarnaise et basque. 170 romans policiers régionaux ainsi que des romans et des Beaux Livres ont également été publiés. Par ailleurs diffuseur de ses propres livres et des ouvrages d'une soixantaine d'autres maisons d'éditions régionales, Cairn veut désormais « conforter ce volet d'activité sur les secteurs desservis, mais aussi l'élargir ». Jean-Luc Kerebel assurera la transition en tant que conseiller éditorial, jusqu'en 2025.

Legal tech Lawxer monte à Paris

Basée à Bidart, la start-up Lawxer intègre l'incubateur du Barreau de Paris pour y développer son application d'analyse de contrats. Utilisant l'intelligence artificielle, c'est un outil au service des avocats et des directions juridiques mais également une réponse à l'inflation législative.

Par Vincent BIARD

« **L**awxer propose une analyse rapide des contrats pour en évaluer les risques juridiques via un Juriscore. Nous fournissons ensuite des suggestions pour améliorer chaque clause du contrat », résume François Gorriez, avocat installé sur la Côte basque. Avec Serge Liatko, en charge du développement informatique de l'application, ce spécialiste du droit des nouvelles technologies travaille sur le projet Lawxer depuis deux ans. Depuis septembre dernier, les deux associés se sont installés au sein de

l'incubateur de l'ESTIA du technopôle Izarbel de Bidart pour y développer leur société. En novembre, la Communauté Pays Basque leur a accordé une bourse d'incubation de 15 000 euros.

UN JURISCORE POUR ÉVALUER UN CONTRAT

Preuve de sa pertinence, le projet Lawxer a été retenu par l'incubateur du Barreau de Paris (hébergé à la Maison des Avocats de Paris) qui sélectionne deux à quatre startups par promotion. Depuis début janvier, et pour

EXPERT DES NTIC ET DE LA CYBERSÉCURITÉ

Avocat spécialisé dans le droit des nouvelles technologies, François Gorriez a également travaillé au sein de la direction juridique de l'entreprise de services numériques Inetum en l'accompagnant dans son développement sur la zone Europe Afrique Moyen-Orient et en menant des projets liés à la transformation digitale. François Gorriez a ensuite occupé les fonctions de responsable juridique chez Tehtris, éditeur français de solutions de cybersécurité, afin de participer à la structuration juridique de la société jusqu'à sa levée de fonds en série B. Auteur du livre *Le Droit de la Cybersécurité*, récompensé par le Prix Cybersécurité du Forum international de la cybersécurité en 2021, il intervient régulièrement lors de conférences et de formations sur des sujets liés à l'innovation, l'intelligence artificielle, l'éthique des affaires, la cybersécurité.

FRANÇOIS
GORRIEZ
dirigeant de Lawxer

trois mois, l'application Lawxer bénéficie de cet écosystème d'innovation juridique et judiciaire réservé aux jeunes sociétés de la « Legaltech » détenues à minima à 51 % par un avocat. Prévue pour fonctionner en mode SaaS (Software as a Service), cette application analysera les contrats, identifiera les risques, pointera les clauses à améliorer et proposera des suggestions d'évolutions. Lawxer fournira même un « Juriscore » à l'exemple de la célèbre application Yuka qui évalue la qualité d'un produit alimentaire via un scan de son étiquette.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES AVOCATS

Dans son discours d'investiture du 11 décembre 2023, Pierre Hoffman, bâtonnier du Barreau de Paris pour la mandature 2024-2025, avait évoqué l'intelligence artificielle comme un outil « porteur d'une révolution dans notre profession, supprimant des pans entiers d'activités grâce auxquels nous vivons mais assurant aussi la création de nouveaux métiers. » Avec sa technologie basée sur l'intelligence artificielle, Lawxer répond parfaitement aux évolutions des professions juridiques.

UNE AIDE À LA DÉCISION

Lawxer se présente comme une solution technique d'aide à la décision pour les avocats et juristes d'entre-

prise. « C'est un projet qui part du constat de l'inflation législative et réglementaire avec de nombreux référentiels qui ne facilitent pas l'accès au droit », affirme François Gorriez. L'inflation législative est toujours plus importante année après année et le droit des contrats n'échappe pas à ce phénomène. L'inflation législative était justement l'un des sujets principaux de la « Grande Rentrée des Avocats – le rendez-vous de tous les avocats de France » organisée le 28 septembre à Paris par le Conseil national des barreaux.

SIX MOIS DE TESTS

En proposant d'analyser un volume de pages illimitées d'un contrat, d'en confronter chaque clause à son référentiel, d'identifier les non-conformités, en présentant un modèle adapté pour faire évoluer la clause, l'application peut faire gagner du temps à un avocat et lui faire remonter des informations difficilement perceptibles. Dans les six prochains mois les tests avec les avocats et directions juridiques seront approfondis. La solution sera ensuite commercialisée via un achat de crédits d'analyse en fonction du nombre de pages à analyser. Afin d'assurer une croissance rapide, l'entreprise entrera probablement dans une phase de levée de fonds durant l'année 2024. ■

Des PME à renforcer



Georges Strullu
et Didier Massy

Georges Strullu et Didier Massy, respectivement présidents de la CPME 64 et de la CPME Nouvelle-Aquitaine, militent pour la simplification administrative des entreprises. Un chantier précisément relancé par le Gouvernement.

Par Vincent BIARD

« **U**ne année 2024 de tous les dangers », appréhende Georges Strullu, président de la CPME 64, lors de son discours de la cérémonie des vœux organisée dans les locaux de la CCI Bayonne Pays Basque le 9 janvier. L'actualité internationale avec des conflits effrayants, les effets du dérèglement climatique, l'inflation toujours persistante, autant de raisons selon lui de redouter 2024. Mais en 2023, c'est l'économie française qui a connu la meilleure croissance de l'Union européenne, a nuancé Georges Strullu avant de rappeler les revendications et les négociations menées par le syndicat patronal au plan national. Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, la CPME prévoit de rencontrer les parlementaires cette année pour exprimer ses doléances comme la simplification administrative.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Et justement, la simplification administrative des entreprises est un sujet d'actualité. Avec les « Rencontres de la simplification » ouvertes le 16 novembre dernier à Tours par le ministre de l'Economie Bruno Le Maire et la ministre déléguée aux PME Olivia Grégoire,

le Gouvernement relance une nouvelle fois ce fameux chantier français. Une consultation publique en ligne a été lancée et ses résultats devraient bientôt être rendus publics. « L'ensemble des demandes seront instruites, et un maximum de ces mesures de simplification seront adoptées au cours de l'année 2024 », assure le Gouvernement. Pour François Asselin, président de la CPME, les entrepreneurs sont « assommés par une avalanche de normes » et appellent à une simplification administrative.

DETTE SOCIALE ET PGE

Président de la CPME Nouvelle-Aquitaine (2 800 entreprises adhérentes) depuis juillet dernier, Didier Massy était présent aux vœux de la CPME Pays Basque-Béarn. A la tête d'une société de charpente, couverture et zinguerie employant 60 salariés, le dirigeant landais redoute une baisse de l'activité économique en 2024. La dette sociale des cotisations Urssaf en retard et le remboursement des Prêts garantis par l'État (PGE), dont l'échéance vient d'être prolongée jusqu'en 2026 pour les PME en difficulté, sont pour Didier Massy des indications à considérer avec gravité. Mais pour lui, « la volonté, le cœur et les valeurs » des chefs d'entreprise sont les solutions des PME. ■

Start-ups bienvenues

Anglet



Olatu
Leku

L'école d'ingénieurs ESTIA lance un appel à projets pour accueillir 10 jeunes sociétés et projets innovants dans la pépinière et hôtel d'entreprises Olatu Leku.

Par Vincent BIARD

Pas moins de 10 start-ups seront retenues en 2024 lors de l'appel à projets d'ESTIA Entreprendre, le département de l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart dédié à l'accompagnement des entreprises innovantes. Pour être sélectionnés, les projets devront concerner les domaines des sports de glisse et de la mode, de l'industrie du textile, des activités maritimes et portuaires. Mais les projets liés au secteur de l'habillement devront être dans une philosophie de développement durable notamment pour bénéficier des machines du CETIA, le centre de recherche en recyclage du textile/linge/chaussure inauguré récemment à Hendaye par l'ESTIA. Quant aux projets en lien avec les activités maritimes et portuaires, ils devront appuyer la transition écologique et la décarbonation de ce secteur.

ÉCOSYSTÈME TECHNOLOGIQUE

Après une phase d'instruction de chaque dossier, le comité d'agrément de l'ESTIA et de ses partenaires auditionnera les candidats les 16 février, 12 avril, 14 juin et 20 septembre 2024. Les start-ups et projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement d'une à quatre années. En plus des conseils juridiques, fiscaux et marketing, les entrepreneurs auront accès aux plateformes technologiques de l'école supérieure des technologies industrielles avancées (ESTIA) de Bidart. Avec Compositadour pour les matériaux composites et Addimadour pour la fabrication additive à Bayonne, l'ESTIA dispose de deux centres de recherches de très haut niveau sans oublier bien sûr le CETIA d'Hendaye.

DES BUREAUX PRÈS DES PLAGES

Inauguré en 2012, Olatu Leku (le lieu de la vague en basque) est un joli bâtiment de 2 300 m² plutôt bien placé car à proximité immédiate des plages d'Anglet. Animé par ESTIA Entreprendre et par le cluster Eurosima de l'association des industriels de la glisse, Olatu Leku a accueilli une cinquantaine d'entreprises en incubateur, pépinière ou hôtel d'entreprises. Actuellement une quinzaine de bureaux (de 15 m² à 250 m²) est disponible sur les 32 espaces de travail du bâtiment. L'appel à projets d'ESTIA Entreprendre semble donc avoir pour objectif de « repeupler » le bâtiment Olatu Leku mais aussi de lancer une génération de projets à philosophie responsable. ■



Pays basque 736 000 VISITEURS À NOËL

Selon les chiffres de l'Agence départementale du tourisme des Pyrénées-Atlantiques, le Pays basque a accueilli 510 000 excursionnistes (visiteurs d'une journée) et 226 000 touristes (au moins une nuit sur place) durant les deux semaines de vacances scolaires de Noël 2023. La fréquentation a connu une hausse de 13 % (dont + 6 % de nuitées et +15 % d'excursionnistes) autant sur le littoral qu'en Pays basque intérieur. Le pic de fréquentation a été enregistré le 30 décembre grâce à une météo très favorable (jusqu'à 17 degrés et 8 heures d'ensoleillement). À noter que le samedi 9 décembre a enregistré une fréquentation plus forte que les journées des 25 et 31 décembre due au lâcher de lanternes à Bayonne et à un week-end prolongé en Espagne favorisant l'arrivée de visiteurs ibériques.

© CDT64



Anglet FIN DE L'AVENTURE POUR LARRUN

La liquidation de la société Larrun a été prononcée le 4 décembre dernier par le Tribunal administratif de Bayonne. Lancée par Gilles Labrude pour exploiter la marque de vélos à assistance électrique du même nom, la société Larrun comptait 9 salariés hélas tous licenciés pour motif économique. Créée en février 2021 à Anglet, la société a tout de même réalisé un chiffre d'affaires de 365 000 euros en 2022 et de 460 000 euros en 2023. Malgré le soutien de BpiFrance et malgré un référencement de la gamme 2024 dans 130 magasins, Gilles Labrude n'a pas pu compter sur des investisseurs pour pérenniser son activité. Avec des magasins surstockés et un marché en baisse de 12 à 15 %, la commercialisation de ses produits a été plus difficile que prévue. Trois repreneurs doivent se positionner d'ici fin janvier.

Anglet LE RIP CURL PRO CONFIRMÉ

Dévoilé fin décembre, le calendrier 2024 de la World Surf League (l'organisation du circuit professionnel de surf) confirme la tenue du Rip Curl Pro d'Anglet du 17 au 22 septembre prochains. Comme ses précédentes éditions, cette compétition féminine et masculine est inscrite au circuit Qualifying Series, l'équivalent de la troisième division mondiale avec une quarantaine d'épreuves. Or la ville d'Anglet et Rip Curl, sponsor principal, avaient affiché leur volonté d'inscrire l'épreuve en Challenger Series. Cette seconde division du circuit comportant six épreuves permet l'accession au circuit n° 1, le Championship Tour composé de 10 épreuves. De 1987 à 2019, la France a accueilli une ou plusieurs épreuves du circuit n° 1 du surf professionnel et tout l'écosystème du surf tricolore milite pour retrouver sa place dans l'élite. Ce n'est pas encore pour cette année.



Rip Curl Pro 2022

24
31
33
40
47

64
Pays basque
65

© WSL Laurent Masurel



ANTONIN
LAURENT

Saint-Jean-de-Luz PRIX SANTÉ ENTREPRENEURS POUR LOOK UP

La start-up de Saint-Jean-de-Luz développant des accessoires de bureau ergonomiques vient d'être honorée du deuxième prix régional « Santé Entrepreneurs » décerné par Harmonie Mutuelle et accompagné d'une récompense de 500 euros. Pour sa quatrième édition, ce concours a distingué trois entrepreneurs pour leurs projets en lien avec la santé, le bien-être et la transition écologique qui ont ensuite participé à la finale nationale tenue début décembre. Lancée par Antonin Laurent dans la pépinière d'entreprises Créaluz de Saint-Jean-de-Luz en octobre 2020, la société Look Up conçoit et commercialise des supports d'ordinateurs en bois ou carton recyclé, des housses d'ordinateur en laine, des sous-main en liège. L'idée est de concilier économie circulaire et santé au travail.

© Look Up



© Cyril Garrabos - La Vie Economique

Piau-Engaly

80 millions

pour

Natura Piau

Piau-Engaly requalifie son cœur de station avec un projet porté par le cabinet de l'architecte Jean-Michel Wilmotte. 80 millions d'euros ont été engagés dans Natura Piau dont la première partie a été entamée en 2018.

Par Charlène LERMITE

Entre les sommets enneigés, une grue et des camions pointent du cœur de la station Piau-Engaly. La plus haute station des Pyrénées françaises est encore en chantier à l'aune des congés d'hiver. Cette année, ce sont les façades des commerces et les coursives par lesquelles les piétons circulent qui ont été revues. Un investissement de 6 millions d'euros porté par la commune d'Aragnouet. Au global, environ 80 millions d'euros vont être engagés à Piau-Engaly pour la requalification du cœur de station. Depuis 2018, 40 millions d'euros ont déjà été investis. Un appel d'offre avait été lancé en 2016 et remporté sur toutes ses composantes par le cabinet d'architecture de renom Jean-Michel Wilmotte & associés. Natura Piau porte sur une requalification des hébergements, une requalification paysagère et une requalification des services et de l'offre d'activités. Ce projet long terme est porté par la SEML Piau-Aragnouet dont la délégation de service public court jusqu'en 2036.

UNE ARCHITECTURE INTÉGRÉE

Les bâtiments existants de la station datent des années 70, rien n'a été construit depuis. Les anneaux qui abritent hôtels et commerces ont été imaginés par l'architecte bordelais Jean-Marc Vialle. « Les bâtiments sont intégrés dans l'écrin de nature avec leur forme arrondie. Sur la station, nous ne pouvons pas avoir d'architecture qui sorte de cette harmonie générale. Depuis les pistes, du pic de Piau jusqu'au cœur de la station, aucun bâtiment ne dépasse », souligne

Émilie Mothes, directrice générale adjointe de la SEML Piau-Engaly. Le projet porté par le cabinet de Jean-Michel Wilmotte s'inscrit dans cette vision initiale en venant terminer les anneaux de bâtiments arrondis.

DE NOUVEAUX HÉBERGEMENTS NÉCESSAIRES

La directrice générale adjointe de la SEML Piau-Aragnouet explique que le modèle économique a été remis en question : « Nous nous sommes demandé comment rendre le modèle économique de la société exploitante fort et le faire progresser. Pour répondre à cette problématique, nous nous sommes rendu compte

“ Pour rendre le modèle économique de la société exploitante fort et le faire progresser, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait augmenter notre capacité d'hébergement ”

qu'il fallait augmenter la capacité d'hébergement. » La première tranche du projet Natura Piau a donc porté sur le renforcement de l'offre d'hébergement avec l'Écrin du Badet. Ouverte en 2018, la résidence comporte 30 appartements modulables de 4 à 12 places pour un investissement de 9 millions d'euros porté par la commune d'Aragnouet. L'Auberge de Piau a aussi ouvert. Elle a nécessité la rénovation de 15 appartements pour un investissement de 5 millions d'euros par la SEM Piau-Aragnouet. Ces investissements ont amené du mouvement du côté des propriétaires d'appartement sur la station qui ont fait monter en gamme leurs logements.

COMMERCES ET COURSIVES

La seconde phase se passe dans le cœur de station, un cercle autour duquel sont installés des loueurs de ski, des bars et des restaurants. 6 millions d'euros ont été investis par la commune pour revoir les cheminements piétons, la toiture et les façades des magasins avec

© Cyril Garrabos - La Vie Économique



COLIN DORIGNAC
coordinateur de site

ÉMILIE MOTHES
directrice générale adjointe de la SEML Piau-Engaly



© Cyril Garrabos - La Vie Economique

LES DATES CLÉS DU PROJET NATURA PIAU

2016 :

L'appel d'offre pour le projet Natura Piau est initié

2018-2020 :

La 1^{re} phase est engagée avec la création des hébergements l'Écrin du Badet et l'Auberge de Piau

2020-2024 :

2^e tranche de travaux avec notamment l'achèvement de la nouvelle résidence appart-hôtel 4* et l'aménagement du cœur de station

2028-2032 :

2^e phase avec la création d'un espace communal pour les enfants et de l'aménagement paysager

2032-2036 :

3^e phase avec l'adaptation du réseau de neige et le terrassement des pistes de ski

des matériaux bois et acier et des coursives pour circuler autour des commerces à l'abri. Ces changements font déjà émerger le nouveau visage de Piau-Engaly. Pour 2024, de nouveaux projets sont à l'ordre du jour avec l'extension du commerce Intersport et la création d'un salon de thé. « Intersport ouvrira en front de neige et sera plus vaste avec la mise à disposition de consignes et un salon de thé. Cette zone du front de neige va également évoluer avec une activité de diversification portée par la société exploitante et l'ESF à hauteur de 400 000 euros », ajoute Émilie Mothes. À l'horizon 2028, un centre de loisirs pour les enfants viendra compléter l'offre.

“ 90 % de nos revenus viennent du ski, c'est notre gagne-pain ”

UN NOUVEL APPART HÔTEL EN 2024

La seconde tranche de travaux prévoit également en 2024 l'ouverture d'une nouvelle résidence d'appart hôtel à côté de l'Écrin du Badet. Exploitée par le groupe Lagrange, elle ajoutera à l'offre de Piau-Engaly 302 lits répartis dans 57 appartements. « Nous avons 5 700 lits et avec la nouvelle résidence nous porterons leur nombre à 6 400 dont 5 000 lits commercialisés. Cela va nous permettre de faire perdurer notre modèle économique et de le renforcer », continue Émilie Mothes. La résidence est un investissement de 19 millions d'euros porté par la commune d'Aragnotet et l'ARAC Occitanie.



“ L'étude Climsnow promet à Piau un bel avenir. Notre haute altitude et notre orientation Nord nous permettent de conserver de la neige naturelle facilement ”

L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE PIAU

« L'étude Climsnow promet à Piau un bel avenir. Notre haute altitude et notre orientation Nord nous permettent de conserver de la neige naturelle facilement. Nous accueillons 230 000 skieurs sur 120 journées ski », explique dans le détail la directrice générale adjointe de la SEML. Si le modèle économique de la station repose sur le ski, ses équipes veulent renforcer les activités après-ski : « 90 % de nos revenus viennent du ski c'est notre gagne-pain. Après la pandémie de Covid, il y a eu une grosse appétence du public pour la montagne qui se confirme. Nous développons les activités de randonnée, de balade, la diversification avec de la tyrolienne, de la balnéo, des télésièges ouverts l'été. Nous voulons nous renforcer sur l'après-ski », énumère Émilie Mothes.

PROJET RSE

La station compte aussi passer le label engagé RSE de l'Afnor. « L'objectif est de porter un projet sociétal avec l'ensemble de nos partenaires. Les axes principaux sont la diversification des activités 4 saisons en pérennisant les emplois sur toute l'année, la décarbonation et tendre vers 0 émissions en 2037 », explique Colin Dorignac, coordinateur de site à Piau-Engaly. Pour ce faire, Piau-Engaly a optimisé le fonctionnement de son usine à neige : « 400 000 euros ont été investis pour les trois réseaux de neige de culture avec une soixantaine d'enneigeurs. Nous avons remplacé trois pompes et un variateur de vitesse pour tourner en fonction du besoin et selon la température », souligne Colin Dorignac. La station travaille aussi sa compensation CO₂ avec l'épandage d'un compost issu de la filière locale. Il permet un meilleur gazonnement et de préserver le manteau neigeux. Un projet de reforestation est en parallèle mené en partenariat avec les écoles du village.



© Cyril Garrabos - La Vie Economique

REPENSER L'OFFRE TOURISTIQUE

Pour Natura Piau, la SEML Piau-Engaly a volontairement fait appel à des entreprises locales. « Malgré des tarifs plus hauts, travailler avec eux nous permet de participer au développement économique de la haute vallée. Ce sont des prestataires qui connaissent le milieu de haute altitude et la montagne, ils choisissent du matériel en conséquence », affirme Émilie Mothes. Avec un investissement aux alentours de 80 millions d'euros, Natura Piau est un projet exceptionnel. « C'est un site avec un fort potentiel naturel et une configuration très concentrée. Il nous a permis de repenser notre offre touristique », conclut Émilie Mothes. ■

© Cyril Garrabos - La Vie Economique



Cœur
de ville

Acte II de la modernisation

L'avenant du projet à la convention Action Cœur de ville 2 a été signé par tous les partenaires financiers, un programme de redynamisation qui concerne les centres de Tarbes et de Lourdes.

Par Hermance HITTE



Les partenaires de la convention « Action Cœur de ville ».



Quand il s'agit de se transformer, les cœurs de ville de Tarbes et de Lourdes ne battent pas la chamade mais adoptent le rythme régulier des coureurs de fond. La course sera longue, commencée en 2019. À mi-parcours, un

premier bilan s'impose : tant pour la capitale de la Bigorre que la cité mariale, tous les objectifs ont été atteints et l'opération « Action cœur de ville » est un véritable succès. Portés par ces résultats tangibles, les édiles et leurs partenaires ont décidé de la prolonger, l'acte 2 a été signé fin décembre et elle va se poursuivre jusqu'en 2026.

INVESTISSEMENT MASSIF POUR TARBES ET LOURDES

Élaboré pour lutter contre la désertification des centres-villes, ce programme fondé sur l'investissement massif relève de la politique gouvernementale « de soutien au développement durable et à l'attractivité des villes moyennes ».

Seules 234 communes étaient retenues en France métropolitaine pour son lancement et parmi elles, Tarbes et Lourdes. Une véritable chance qui a mobilisé les élus et les acteurs économiques locaux aux côtés des donateurs nationaux que sont la Banque des Territoires, Action Logement et l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce programme influe sur tous les volets qui font le dynamisme et l'attractivité des rues principales, à savoir le logement, l'urbanisme, les activités économiques et commerciales ou encore l'accès aux équipements...

Tarbes-Lourdes-Pyrénées dans le 65. Gérard Trémège, son président et également maire de Tarbes, se réjouit de le voir reconduit, notamment pour l'amélioration du logement : « Ça nous a permis de réaliser des travaux dans d'excellentes conditions. Bon nombre de jeunes investisseurs ont profité de cette opération, à Tarbes 346 logements sont concernés, c'est énorme ». Un constat auquel le discours du maire de Lourdes a fait écho : « Le dispositif vise à booster l'investissement privé et à revaloriser les friches urbaines, c'est une bouffée d'air frais pour notre ville qui en compte 257 et 20 arrêtés de péril », a précisé Thierry Lavit qui a désigné « des grands groupes de Paris » comme futurs investisseurs.

“ Bon nombre de jeunes investisseurs ont profité de cette opération ”

programmes de 80 millions d'euros, comment fait-on pour trouver 24 millions de plus ? » C'est un vrai défi qui attend les partenaires pour mener à bien les projets à venir. Pour n'en citer qu'un, à Tarbes c'est la réhabilitation du Foyer des Jeunes Travailleurs, chiffré à un peu plus de 8 millions d'euros, qui est concernée par la deuxième phase d'Action cœur de ville». Cette rénovation de l'habitat a eu un impact réel sur la transition écologique qui devrait se poursuivre avec la mise en œuvre des solutions de productions d'énergies renouvelables ou encore une mobilité douce plus instaurée. Engagée dans le Plan Vélo, Tarbes compte élargir le partage de l'espace public à la rue Larrey. Il s'agit maintenant de conforter les avancées notables en matière de revitalisation, mesurables sur le commerce qui revit littéralement dans les centres-villes des deux communes, bien décidées à séduire le cœur de leurs résidents. ■

DES SUBVENTIONS FIXES FACE À L'INFLATION

Portée par l'investissement public et privée, cette belle lancée se heurte pourtant à une évolution des coûts de construction et de matériaux qui n'est pas sans inquiéter Gérard Trémège : « Nous avons des opérations sur lesquelles l'inflation varie de + 30 à + 40 %. Quand on a des variations de cette importance, il est évident que les plans de financement qui étaient imaginés et accompagnés sont remis totalement en cause. À Tarbes et Lourdes, on est dans des

Le centre-ville de Tarbes poursuit sa redynamisation.



À ce jour, le montant global des actions prévues dans le département approche les 20 millions d'euros : « Le dispositif fonctionne, cette prolongation nous donne une visibilité qui nous aide à construire le plan de financement et comment on va mobiliser les moyens », a souligné Jean Salomon, préfet des Hautes-Pyrénées.

LE LOGEMENT REDYNAMISÉ

Dans le 65, le projet de territoire est coordonné par la Communauté d'Agglomération

LA 1^{RE} SESSION EN ACTIONS

Avec 50 actions prévues pour un montant de 20 millions d'euros, financés à 42,5 % par l'État, les projets de redynamisation de la première session ont été nombreux. Parmi eux, on peut retenir les 254 logements réhabilités et 92 engagés sur l'ensemble du territoire, un investissement pour l'habitat qui s'élève à 18 millions d'euros au terme des travaux engagés. L'économie a été boostée avec la création et la rénovation de 69 commerces, travaux accompagnés d'une aide de 1 euro pour 9 euros investis. Les opérations d'aménagement de l'espace urbain se sont élevées à 10 millions d'euros à Tarbes, avec par exemple la requalification de la place au Bois, ville qui a également pu créer le centre municipal de santé Louis Lareng. À Lourdes, les 3 places centrales sont en cours de rénovation pour 3,8 millions d'euros.



© Florian Saint-Jean / CAF

Bagnères-de-Bigorre CAF EMBARQUE DE L'IA DANS SES NOUVELLES RAMES DE TRAMWAY

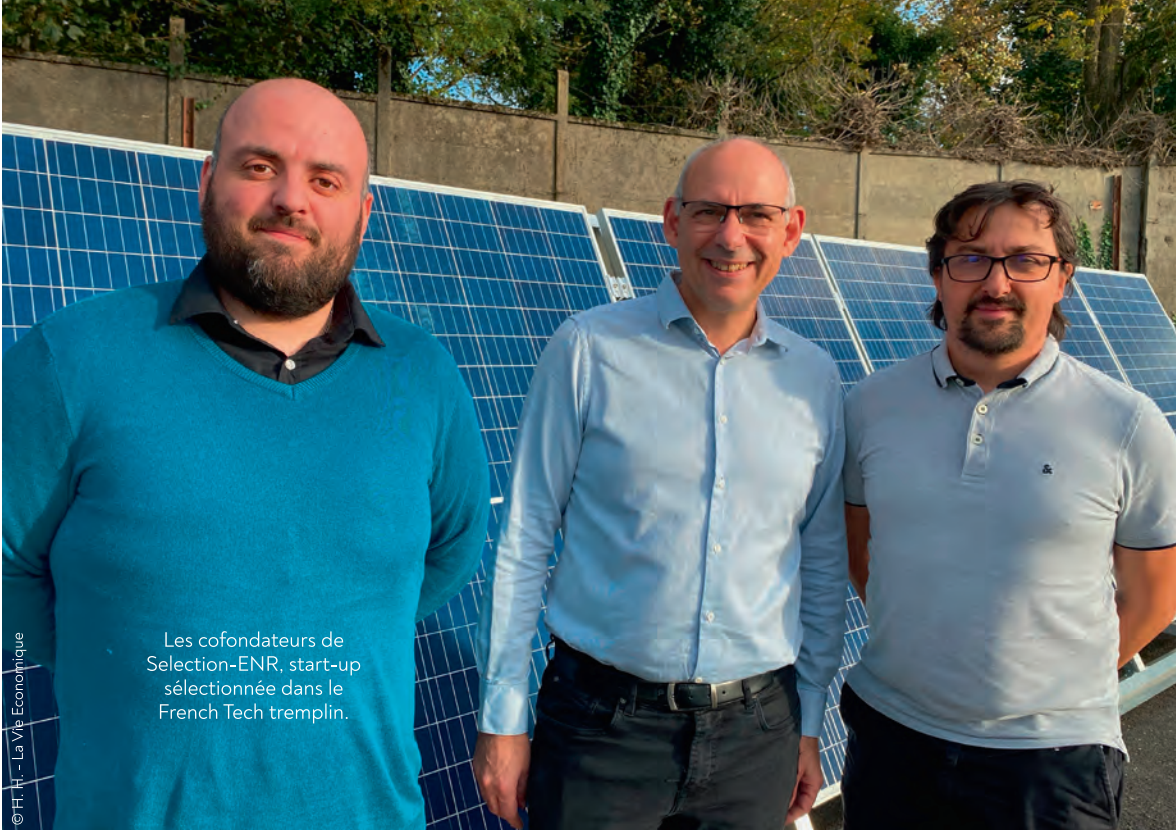
Dans son usine de Bagnères-de-Bigorre, le constructeur espagnol de matériel ferroviaire CAF, intègre de l'intelligence artificielle. Objectif : que la puissance de climatisation de ses rames de tramway s'adapte au nombre de passagers rapporte la Nouvelle République des Pyrénées. « Dans un souci d'économie d'énergie, les rames resteront allumées pour éviter le pic de consommation nécessaire au démarrage », a aussi indiqué l'un des ingénieurs du fabricant ferroviaire lors d'une visite en décembre dernier. Ce système de climatisation utilise également un fluide de nouvelle génération qui n'a pas d'empreinte carbone. CAF France va fournir les rames de la future ligne 5 et les nouvelles rames de la ligne 1 du tramway de l'agglomération montpelliéraine. La commande s'élève à 224 millions d'euros.

Stations pyrénéennes FRÉQUENTATION EN HAUSSE DE 42 % PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Les stations du réseau N'PY, dont Cauterets, Piau-Engaly, Grand Tourmalet, Pic du Midi, Peyragudes et Luz-Ardiden dans les Hautes-Pyrénées, ont fait le plein pendant les vacances de Noël. Si les conditions n'étaient pas parfaites et que les taux d'ouvertures de pistes oscillaient entre 40 et 100 %, les stations pyrénéennes ont tout de même enregistré de bons résultats. Pendant les deux semaines des vacances de Noël, la fréquentation était en hausse de 42 % par rapport à la saison dernière et de 5 % par rapport à la moyenne des 3 dernières saisons. Avec 145 847 journées ski comptabilisées entre le 23 et le 30 décembre, la fréquentation était en hausse de 57 % à semaine équivalente. Les taux d'occupation relevés sur la plateforme de réservation de N'PY étaient de 90 % sur la première semaine et de 87 % sur la seconde.



© Antoine Garcia



Les cofondateurs de Selection-ENR, start-up sélectionnée dans le French Tech tremplin.

Hautes-Pyrénées **FRENCH TECH TREMLIN : 3 START-UPS SÉLECTIONNÉES**

Elle a l'ambition de propulser les start-ups vers de nouveaux sommets et avec six de ses incubateurs lauréats du programme, la French Tech Tremplin, l'Union des Couveuses d'Entreprise assure un pôle entrepreneurial centré sur l'innovation incontournable. Dans les Hautes-Pyrénées, c'est BIC Crescendo qui va assurer le développement de trois start-ups locales, à savoir Pybex Cycles, Intui-Teeth et Selection ENR. Basées à Tarbes, elles bénéficieront d'un accompagnement d'un an et, entre autres, d'une bourse de 22 900 euros qui leur sera versée sans contrepartie par BPI France. Financement, formation et système de mentorat avec un accès au large réseau de partenaires ou d'investisseurs, c'est un véritable coup de boost pour ces entreprises. La quatrième édition du French Tech Tremplin comprend 224 projets lauréats dont 30 en Occitanie.

Tarbes **OUVERTURE D'UN 2^E CLUB BASIC-FIT**

Si la reprise d'une activité sportive fait partie des bonnes résolutions assez vite oubliées, les Tarbais n'auront aucune excuse pour ne pas la tenir cette année : début janvier, Basic-Fit a ouvert une salle au quartier de l'Arsenal. C'est la deuxième pour l'enseigne qui comptait déjà un club route de Pau et la 81^e d'Occitanie pour ce groupe qui y renforce un peu plus sa présence. Dans ce nouvel espace situé avenue des Tilleuls, la formule reste celle qui a bâti son succès, des équipements dernier cri, des cours individuels ou collectifs, en virtuel ou en live, un programme personnalisé et des coaches qui aident les inscrits à atteindre leurs objectifs... Soit 1 500 m² dédiés à la pratique sportive à travers sept zones d'entraînement aménagées. « Nous sommes fiers d'ouvrir ce nouveau club à Tarbes et ainsi renforcer notre maillage territorial », a déclaré Susanne de Schepper-Veerkamp, directrice générale Basic-Fit.



C'est dans le cadre indus de l'Arsenal que le club a ouvert ses portes.

Reprise «**POUSSIVE**»

en 2024

L'économie française devrait connaître une croissance du PIB de l'ordre de 0,2 % sur chacun des deux premiers trimestres de 2024, d'après l'Insee. L'inflation continuerait à décroître, mais les ménages restent prudents sur leurs consommations et investissements.

Par Anne DAUBRÉE

Le « creux de la vague » de l'économie européenne devrait être derrière nous. Le 14 décembre 2023, l'Insee, a livré ses prévisions pour le premier semestre de l'année 2024, dans sa nouvelle « Note de conjoncture ». En début d'année, « l'économie française accélérerait en douceur », prévoit Julien Pouget, chef du département de la conjoncture de l'Insee en 2023. L'institut table sur une hausse du PIB de l'ordre de 0,2 % au premier trimestre, ainsi qu'au deuxième. Une hypothèse qui semble difficilement compatible avec l'ambition affichée par Bercy (+1,4 % du PIB sur l'ensemble de l'année).

Autre prévision de l'Institut national de la statistique, l'inflation devrait continuer de décroître en 2024, pour atteindre 2,6 % fin juin. Ce niveau est très nettement inférieur au pic atteint en février 2023 (+6,7 %). Il reste néanmoins supérieur au rythme enregistré en moyenne entre 2010-2020 (+1,1 %). Dans le détail, en juin 2024, les prix des biens manufacturés devraient augmenter de 0,3 % sur un an et ceux agroalimentaires de 1,9 %. Cette dernière hypothèse reste toutefois conditionnée au résultat des négociations entre industriels et

buteurs, rappelle l'Insee. Et de manière générale, l'évolution de l'inflation dépend de nombreux facteurs, dont d'éventuels soubresauts géopolitiques et les politiques monétaires.

Par ailleurs, ce n'est pas le commerce extérieur qui va nourrir la « petite » croissance de 2024, prévient l'Insee : au total, ces échanges devraient commencer par peser

un peu sur la croissance du PIB au premier trimestre (-0,2 point), pour y contribuer ensuite positivement au deuxième (+0,3 point). L'export serait essentiellement porté par des livraisons aéronautiques et navales. À rebours, les importations devraient progresser en lien avec la demande intérieure (+0,6 % prévu au premier trimestre, puis +0,5 % au deuxième).

C'est donc, comme à l'accoutumée, sur la consommation des ménages que devrait reposer l'activité économique. D'après l'Insee, celle-ci devrait progresser de 0,6 % au premier trimestre 2024, puis de 0,4 %, les trois mois suivants.

LES MÉNAGES EN TOUTE PETITE FORME

Dans le détail, sur le semestre, la consommation alimentaire se redresserait suivant le rythme du reflux de l'inflation sur ces produits, tandis que celle des services devrait croître avant de ralentir. Quant à la consommation d'électricité et gaz, elle pourrait rebondir en début d'année, suite à la nette baisse du dernier trimestre 2023. Ce léger regain de la

consommation repose sur l'amélioration du pouvoir d'achat dont bénéficieraient les Français cette année : en juin 2024, il devrait progresser de 1,2 %, en acquis de croissance, après une hausse de 0,8 % pour l'ensemble de 2023. L'an dernier, les salaires ont commencé à augmenter plus vite que l'inflation à partir du dernier trimestre 2023, en raison de la prime de partage de la valeur à laquelle va succéder la revalorisation du Smic de 1,13 %, au 1^{er} janvier 2024. Ils devraient néanmoins rester quasiment stables au premier trimestre et n'augmenter que de manière très modérée au second. « Nous n'observons pas de boucle salaire-inflation », précise Julien Pouget.

En fait, l'évolution du pouvoir d'achat est davantage soutenue par les revenus du patrimoine que par ceux de l'activité. Et la situation financière des ménages demeure fragile, montrent plusieurs indicateurs. En 2024, leurs investissements devraient diminuer, restreints par le haut niveau atteint par les taux d'intérêt. Par ailleurs, l'Insee ne prévoit pas de baisse du taux d'épargne des Français : celui-ci resterait proche de 18 % du revenu disponible brut. À ce sujet, l'Institut de statistique constate que le solde d'opinion des ménages les plus modestes sur leur capacité d'épargne est plus dégradé que celui des ménages les plus aisés, par rapport à avant la crise sanitaire.

Autre signal inquiétant, l'Insee n'anticipe que 25 000 créations d'emplois sur le premier semestre 2024. Ce qui signifie que le taux de chômage devrait repartir à la hausse pour atteindre 7,6 % de la population active, en juin prochain. Au total, le climat économique peu encourageant et les taux d'intérêt élevés expliquent le faible entrain des entreprises. Leur taux de marge devrait certes augmenter pour atteindre 32,8 % au printemps 2024, un peu au-dessus donc de son niveau d'avant la crise sanitaire. Mais leurs investissements ne feront au mieux que se maintenir. ■

“ Ce n'est pas le commerce extérieur qui va nourrir la croissance ”

L'ambition sportive des maires pour l'après J.O.

Jeux olympiques obligent, le sport a fait l'objet de plusieurs débats lors du Congrès des Maires, fin 2023. Des élus très impliqués se sont saisis de l'événement pour leurs projets de long cours, une démarche confortée par l'annonce de la ministre des Sports.

Par Anne DAUBRÉE

La Grande cause nationale de 2024 ? Le sport, comme une manière de prolonger et d'enrichir l'héritage des Jeux olympiques en matière d'amélioration de l'éducation, de santé, et d'inclusion sociale. Emmanuel Macron, président de la République, l'avait annoncé. Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, l'a confirmé sur le Salon des maires qui s'est tenu à Paris du 21 au 23 novembre 2023.

Ce même thème de la prolongation de l'héritage des Jeux olympiques a fait l'objet de plusieurs débats tenus lors du Congrès des maires, organisé par l'AMF, Association des Maires de France, concomitant au salon. En particulier, deux élus locaux qui ont très fortement engagé leur commune dans l'aventure ont témoigné au cours d'un débat consacré à « Des maires en première ligne de l'ambition sportive française ». Il s'agit de Mohamed Gnabaly, maire de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et David Lazarus, maire de Chambly (Oise), tous deux coprésidents de la commission Sports et Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de l'AMF. Leurs communes font partie des 4 500 collectivités labellisées « Terre des jeux 2024 ».

« Je me suis servi des Jeux pour accélérer le projet de ville, pour irriguer la politique publique. Nous y travaillons depuis huit ans », explique Mohamed Gnabaly, maire de cette ville de 8 000 habitants à forte composante de QPV, Quartiers prioritaires de la politique de la Ville, et dont l'hôtel de ville a été incendié durant les émeutes de cet été 2023. « De nombreux travaux ont été réalisés, énumère l' élu : un nouveau pont, des aménagements des berges, de nouvelles infrastructures... Un projet urbain préexistant, un écoquartier fluvial, accueillera une partie des délégations sportives. Les logements feront ensuite l'objet de travaux de réversibilité, destinés à devenir des habitations pérennes. La commune accueille aussi des sites d'entraînement pour les athlètes. » Par ailleurs, « nous avons obtenu 7 500 places. J'envoie tous les

“ Je me suis servi des Jeux pour accélérer le projet de ville ”



habitants assister aux jeux. C'était un message fort, on ne peut pas avoir vécu sept ans dans les travaux et ne pas être au cœur de l'événement », souligne Mohamed Gnabaly.

DU SPORT, DE LA CRÈCHE AUX EHPAD

À Chambly aussi, les travaux ont été importants. « Deux centres de préparation aux jeux ont été inaugurés en 2023. Cela fait va faire partie de l'héritage », explique le maire, David Lazarus. C'est en particulier le cas du nouveau centre sportif Marie-Amélie Le Fur (une quinzaine de millions d'euros d'investissements). Au total, la ville a obtenu le label « Centre de préparation aux Jeux » pour cinq disciplines, le badminton, le badminton paralympique, le skeet (tir sportif), le skeet (tir sportif) paralympique, et le football. Mais au-delà du sujet des infrastructures, depuis sept ans, à Chambly, « tout le monde est sensibilisé », poursuit David Lazarus. Et dans les années qui viennent, la politique de la ville va continuer à être imprégnée de la culture du sport, des crèches aux EHPAD.

Un autre type d'héritage des Jeux olympiques a été mis en évidence lors d'une rencontre intitulée « ESS et les Jeux de Paris 2024 : Quelles implications ? Quel

héritage ? ». « Nous avons pensé héritage dès le démarrage », répond Nicolas Peyronnet, responsable ESS 2024 aux Canaux, structure associative qui joue le rôle d'interface entre le secteur de l'ESS, économie sociale et solidaire, et les donneurs d'ordre des Jeux olympiques. Le programme est né dès la phase de candidature des Jeux, et il est doté d'une équipe d'une dizaine de personnes. « Nous avons référencé 6 000 entreprises, y compris des TPE et des PME, pour qu'elles accèdent aux informations. Aujourd'hui, 596 prestations leur ont été confiées. Certaines ont déjà été réalisées, d'autres le seront bientôt », poursuit Nicolas Peyronnet. Par exemple, des laveries dans les villages olympiques seront opérées par des entreprises d'insertion de personnes en situation de handicap. La majorité des entreprises de l'ESS sélectionnées sont situées en Île-de-France, et notamment dans le département de Seine-Saint-Denis où se tiendront la majorité des événements. Toutefois, des sociétés marseillaises, du bassin bordelais et de Toulouse ont également remporté des marchés. Par ailleurs, au-delà des commandes obtenues (ou pas) c'est un savoir-faire que va laisser en héritage l'opération aux entreprises de l'ESS qui y participent : les Canaux organisent des formations sur l'accès aux marchés, la manière d'y répondre en se regroupant, notamment. ■

Réduction des déchets

Des marges de progression !

Portés par leurs préoccupations environnementales et incités par les conditions économiques actuelles, les Français s'investissent de plus en plus dans la réduction des déchets. Cependant, ils ne sont pas tous disposés à modifier leurs habitudes...

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

Une majorité de Français (88 %) prennent des mesures au quotidien pour limiter leurs déchets, mais seuls 36 % s'impliquent systématiquement dans cette démarche. Ce constat relève d'une étude réalisée par le groupe Suez et l'institut de sondages Odoxa, à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, qui s'est tenue du 18 au 26 novembre 2023. Le baromètre, rendu public le 20 novembre, relate des disparités entre les différents groupes de population et leur cadre de vie,

avec un engagement plus fort en milieu rural, dans les petites villes et chez les seniors.

Quelque 57 % des Français considèrent que le tri est nécessaire, mais jugent qu'il demeure insuffisant : il faut également consommer moins pour réduire la quantité de déchets produite, en particulier pour les jeunes (65 %) et les cadres (68 %). En 2022, cette conviction n'était partagée que par 53 % des Français.

UNE PRISE DE CONSCIENCE CROISSANTE

De plus en plus soucieux de la préservation de l'environnement,

les Français sont plus nombreux à renoncer aux produits jetables (67 %, +4 points par rapport à 2022) et à éviter les équipements et objets en plastique (78 %, +3 points). Cette attitude se traduit aussi par davantage de consommateurs privilégiant l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille, à 73 % (+1 %). Malgré cette vigilance, l'achat en vrac, quant à lui, ne connaît pas un grand engouement : seuls 50 % des citoyens le pratiquent au moins occasionnellement, en recul de trois points comparativement à 2022.

Les écogestes en lien avec la durabilité gagnent en revanche du terrain, mais de manière plus



© Shutterstock

modérée. Ainsi, 81 % des Français font davantage d'efforts pour réparer leurs objets et équipements, afin de prolonger leur durée de vie (+1 point), tandis que 70 % optent pour la revente sur des plateformes de seconde main de vêtements et d'équipements d'occasion qu'ils auraient autrefois jetés (+1 point). Ces comportements sont aussi favorisés par la crise économique, poussant les Français à consommer de manière plus responsable.

ENTRE CONFIANCE ET RÉTICENCE

L'entrée en vigueur du tri des biodéchets (déchets verts et alimentaires) pour les particuliers au 1^{er} janvier 2024, en vue de leur valorisation, prévue par la loi Agec (Antigaspi) de 2020, est connue par 63 % des Français. Cette mesure est moins familière aux jeunes (46 %) qu'aux seniors (65 ans et plus, 75 %). Jugeant positivement l'engagement des collectivités dans la gestion des déchets, près de 70 % des Français leur accordent leur confiance pour favoriser des solutions efficaces en matière de tri des biodéchets et 66 % sont satisfaits de leur accompagnement. Une confiance partagée par tous, qu'ils vivent en petites villes (69 %), en communes rurales (67 %) ou en métropoles (66 %).

Déjà, 56 % des sondés ont eu l'occasion de mettre en pratique le recyclage des biodéchets. Et 23 % envisagent de le faire au début de l'année prochaine, tandis que 21 % se montrent réticents. Ces « réfractaires » sont plus nombreux en Île-de-France (28 %), en PACA (28 %) et chez les personnes vivant en appartement (31 %). Leur refus repose sur les difficultés logistiques et financières (76 %), ainsi que sur les nuisances que cette action

“ Les Français sont plus nombreux à renoncer aux produits jetables ”

pourrait générer (66 %). Quant à la pratique du compostage, elle est plus répandue en milieu rural (71 %), en petites villes (62 %) et chez les personnes habitant en maison (67 %).

DES DÉFIS PERSISTANTS

Si le tri des déchets est désormais une pratique courante en France, des efforts restent cependant à faire pour améliorer son déploiement. Un tiers des Français considère que réduire ses déchets dans son foyer est difficile. En cause : la crainte d'une

perturbation du quotidien (77 %), comme le fait de devoir changer les habitudes de consommation et d'organisation. Cette inquiétude est encore plus forte chez les moins de 35 ans, les cadres et les habitants de grandes agglomérations. Côté engagement des entreprises, seulement 54 % des salariés estiment bénéficier d'un soutien adéquat de leurs employeurs pour limiter les déchets (49 % dans le secteur public).

Par ailleurs, les comportements incivils liés aux déchets constituent un autre souci : près de la moitié des interrogés estiment que les gens ne font pas suffisamment attention à les limiter. ■



© Shutterstock

La politique européenne des marchés publics critiquée

Dans un récent rapport spécial 28/2003 relatif aux marchés publics passés au sein de la zone européenne, la Cour des comptes européenne ne mâche pas ses mots sur la politique menée par la Commission, et notamment sur les directives de 2014, dont est directement issu notre Code de la commande publique français. Explications.

Par Nicolas TAQUET, avocat

UN CADRE JURIDIQUE EUROPÉEN

Rarement un rapport de cette institution assez méconnue aura autant fait parler de lui. C'est pourtant le cas du document publié le 4 décembre 2023 par la Cour des comptes européenne (CCE, l'équivalent de notre Cour des comptes au niveau de l'Union européenne). Le jugement est tel, qu'immédiatement après la publication du rapport, la Commission européenne a souhaité répondre publiquement par un communiqué de presse.

Le rapport avait pour but, selon la CCE, d'évaluer l'utilisation des deniers affectés aux marchés publics et surtout le niveau de concurrence de ces marchés, celui-ci devant bien entendu être le plus important possible. En effet, la Cour note que chaque année, quelque 2 000 milliards d'euros, soit 14 % du produit intérieur brut de l'UE, font l'objet de marchés publics. Étant donné l'importance des marchés publics, l'UE devait, d'un point de vue démocratique, se doter d'un cadre juridique adéquat. Celui-ci comprend trois directives, dont deux ont fait l'objet d'une réforme en 2014, la troisième, nouvelle, étant ajoutée cette année-là.

Avec cette refonte, l'Union entendait assouplir les marchés publics, grâce à des procédures simplifiées, améliorer l'accès des PME à la commande publique et faciliter une utilisation plus stratégique des marchés publics, pour en tirer de meilleurs résultats. La réforme de 2014 visait également à renforcer les exigences en matière de transparence et à durcir les dispositions relatives à l'intégrité, afin de lutter contre la corruption et la fraude.

Ces directives européennes ont été transposées directement dans le Code de la commande publique français, entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.

UN JUGEMENT SÉVÈRE DE LA CCE

Le résultat de l'analyse de la Cour est sans appel. Pour résumer, elle note que « le niveau de concurrence dans les marchés publics pour la fourniture de travaux, de biens et de services au sein du marché unique de l'UE a diminué au cours de la dernière décennie » et ce, en dépit des mesures de simplification et d'ouverture aux PME introduites par les directives de 2014.

Pour arriver à cette conclusion, les magistrats financiers constatent, après analyse des statistiques, une « augmentation globale significative des marchés à soumissionnaire unique », un « niveau élevé d'attribution directe de marchés dans la plupart des États membres », ainsi qu'un « faible nombre de marchés publics transfrontaliers directs entre les États membres ».

Ainsi, pour la CCE, l'entrée en vigueur des directives réformées n'a clairement pas eu d'effet démontrable. Pire, la juridiction financière note que les soumissionnaires et les pouvoirs adjudicateurs estiment souvent que les procédures de marché public continuent de générer une charge administrative importante. À cet égard, la réforme de 2014 est restée largement inefficace en termes de réduction des formalités administratives, les procédures s'étant allongées de près de 50 %, au cours de la dernière décennie.

De plus, et peut-être plus inquiétant pour nos PME, la Cour s'étonne qu'il n'y ait pas eu de « hausse sensible de la part des petites et moyennes entreprises participant

aux marchés publics », ce qui était pourtant un objectif clairement affiché des directives de 2014. De même, les aspects stratégiques (liés à l'environnement, aux conditions sociales et à l'innovation, par exemple) sont visiblement rarement pris en compte dans les appels d'offres publics, puisqu'on constate que globalement, les soumissionnaires les plus bas continuent de remporter la majorité des contrats.

Enfin, la CCE estime que la transparence, rempart essentiel contre le risque de fraude et de corruption, « fait les frais de taux de publication qui stagnent à des niveaux faibles » (d'où un nombre d'entreprises soumettant des offres ayant presque diminué de moitié depuis 2011).

LES SUITES DU RAPPORT

Après cette analyse sévère, la Cour des comptes invite la Commission européenne à :

- clarifier et hiérarchiser les objectifs en matière de marchés publics ;
- combler les failles dans les données collectées sur les marchés publics ;
- améliorer ses outils de suivi, afin de permettre une meilleure analyse ;
- étudier plus en détail les causes profondes de la faible concurrence et proposer des mesures qui visent à lever les principaux obstacles à la concurrence dans les marchés publics.

Dans une réponse publiée par voie de communiqué de presse, le 5 décembre dernier, la Commission européenne reconnaît globalement

les lacunes pointées du doigt par la Cour des comptes et s'engage notamment sur les quatre recommandations, avec des actions très précises à dérouler d'ici 2025. À suivre... ■

“ Le niveau de concurrence dans les marchés publics au sein de l'UE a diminué au cours de la dernière décennie ”



Comme un prince



AHMED SYLLA SUR LE RING

Souleyman Kanté, grand espoir de la boxe française, est exclu des Jeux olympiques après une bagarre dans une boîte de nuit. Les torts étant partagés, il s'en sort avec une condamnation à 400 heures de travaux d'intérêt général. Guère enthousiaste à l'idée de ramasser les déchets des jardins du château de Chambord, il tente d'éviter ses corvées mais tombe sous le charme d'Eddy, la responsable des événements culturels. Il devient aussi le mentor d'une jeune collègue chez qui il décèle un talent naturel pour la boxe. Pourrait-elle l'aider à relancer sa carrière ? Ali Marhyar, qui fait ses débuts derrière la caméra, était jusque-là connu comme acteur, tenant le rôle du brigadier-chef Mehdi Badhou dans la série *Candice Renoir*, ce qui explique la présence en clin d'œil de sa vedette Cécile Bois en directrice aux réparties vives. Un changement de carrière né d'un désir précis :

« Je suis un grand fan de boxe et de films sur la boxe. J'ai commencé à pratiquer ce sport à 17 ans et j'ai longtemps rêvé d'être champion olympique. Je n'ai pas pu accomplir ce rêve parce que ma mère préférerait me garder à la maison que de me voir partir loin. J'ai aussi une grande passion pour l'histoire,

notamment pour les châteaux français. J'aime imaginer et ressentir, en les visitant, ce qui a pu s'y dérouler des siècles auparavant. Ces deux univers, la salle de boxe et Chambord, servent de cadre sans que j'en ai vraiment pris conscience. Comme Souleyman, je n'ai pas pu être champion olympique, mais je suis devenu acteur. C'est seulement pendant le tournage que je me suis rendu compte de ce que j'avais mis de moi dans ce film. »

Jolie réussite que cette comédie romantique vraiment drôle, avec ce qu'il faut de satire sociale sur les préjugés, l'opportunisme, le racisme et la précarité pour un peu de profondeur. Ahmed Sylla apporte l'arrogance nécessaire à son interprétation de champion ni humble ni irréprochable, ajoutant des touches plus dramatiques à son emploi habituel. Souleyman prend tout à la légère et n'a guère le sens des responsabilités, avec son équipe, dans le cadre de sa réinsertion ou avec ses proches, mentant à son père sur son éviction de l'équipe de France. Ali Marhyar a apprécié l'engagement de son acteur :

« Étant donné qu'il incarne un grand boxeur censé aller aux J.O., il fallait qu'il entame très en amont un



En salle le 17 janvier

Un film d'Ali Marhyar
Avec Ahmed Sylla, Mallory
Wanecque, Julia Piaton
Comédie dramatique

régime et une préparation physique pour asseoir une vraie crédibilité. Je pense que l'idée de cette transformation l'a excité. Ahmed s'est entraîné au sein du meilleur club de France, où j'avais moi-même pratiqué, le BAM l'Héritage des Mureaux. En quelques semaines, les progrès techniques et physiques ont été fulgurants. Il a pris une dizaine de kilos de muscles pour se façonner cette stature carrée du boxeur de haut niveau. Concernant la psychologie du personnage, je lui ai juste dit de faire confiance à l'univers du film. Je ne voulais pas de sketches ou de numéros comiques mais qu'il soit beaucoup à l'écoute pour défendre ce personnage ayant tout perdu et qui cherche une solution pour s'en sortir. »

Pour Ahmed Sylla, tourner ce film était une évidence : **« Je n'avais jamais lu de script aussi abouti et aussi fin. Exactement le cinéma que j'aime et auquel j'ambitionne de participer. J'ai rappelé Ali le soir où il m'a donné le scénario et je lui ai dit : « c'est simple, si tu le fais sans moi, je viendrai chaque jour sur le tournage et je t'empêcherai de bosser ! ». Il ne voulait pas que je sois drôle mais que je creuse d'autres facettes de ma personnalité d'acteur. Il m'a fait beaucoup travailler et je ne regrette pas de lui avoir fait confiance. Je suis hyper fier du résultat. C'est exactement le genre d'histoire que j'ai envie de défendre. Drôle mais ne manquant pas de profondeur. J'aime ces trajectoires à l'image de celle de mon personnage. Orgueilleux et vaniteux**

au départ, il se révèle sensible et touchant à la fin. Je ne veux pas tourner le dos à la comédie pure, je viens de là, mais ce genre de partition est très intéressant à jouer. Souleyman se transforme en s'ouvrant à un monde dont il se croyait exclu. C'est toute l'intelligence du scénario : montrer les préjugés paralysants qu'on peut avoir concernant certains milieux parce qu'on ne les connaît pas alors que les portes peuvent s'ouvrir et qu'on y est possiblement les bienvenus. »

Mallory Wanecque, découverte dans le film d'auteur *Les Pires*, apporte de jolies nuances à cette adolescente défavorisée. Julia Piaton est excellente en supérieure hiérarchique piquante, attirée par cet énergumène qui accumule les décisions nuisibles. Côté plus ouvertement comique, Jonathan Cohen est cocasse en agent de probation nonchalant et Jonathan Lambert hilarant en conteur qui habite en secret dans le château. Une situation totalement improbable qu'il rend crédible par une forme de folie dans son jeu. Quelques invraisemblances et le faux suspense final, qui ne sert qu'à ajouter des émotions au forceps, gâchent un peu la simplicité de ce qui s'avère dans l'ensemble un divertissement rythmé et amusant. ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
 Plateforme : annoncelegale.vie-economique.com

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
 VILLENEUVE SUR LOT
 FUMEL BOE
 05.53.49.13.26
c.moullis@villeneuve-ecce.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Sarlat du 07/12/2023, il a été constituée une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **A LA NOIX PATIENTE**

Siège : 389 Impasse Chaminade, 24390 GRANGES D'ANS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. Toute activité de négoce, achat vente de noix et autres fruits, légumes, champignons ; activité d'acquisition et commercialisation de tous produits alimentaires, épicerie fine. Fabrication et commercialisation de denrées alimentaires et dérivés avec alcool, vin et spiritueux

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame DUBREUIL-LACHAUD Marie, Lucette, demeurant à 389 Impasse Chaminade 24390 GRANGES D'ANS

Directeur Général : Monsieur DUBREUIL-LACHAUD Michel, demeurant 389 Impasse Chaminade 24390 GRANGES D'ANS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX. POUR AVIS

L24VE00159

ABONNEZ VOUS

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 4 janvier 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **SCI L.V&CO**

SIÈGE : 755 route de l'Auberge 24380 SAINT MAYME DE PEREYROL

OBJET : l'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANT : - Monsieur Alexandre LAFOY, domicilié 755 route de l'Auberge 24380 SAINT MAYME DE PEREYROL

CESSION DE PARTS : les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE00262



2 rue Le Bret
 24107 BERGERAC CEDEX

MEHL
 Société par actions simplifiée à associé unique
 au capital social de 10 000 euros
 Siège social : 17 rue de Monsempey - 24130 SAINT PIERRE D'EYRAUD
 En cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 09/01/2024 à SAINT PIERRE D'EYRAUD, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MEHL

Siège : 17 rue de Monsempey - 24130 SAINT PIERRE D'EYRAUD

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S

Capital : 10 000 euros

Objet :

- L'acquisition, la détention, la gestion, la cession de tous droits sociaux et participations dans toute entreprise,

- L'exercice de tous mandats sociaux et de représentation dans toute société ou entité juridique, et la mise en œuvre de la politique générale du groupe,

- La prestation de services de conseil, d'assistance et d'appui en gestion administrative, commerciale, financière, stratégique, technique, marketing, ressources humaines, informatique et tout autre domaine connexe au profit de ses filiales ou d'autres entités.

Exercice droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Marie-Line LESVIGNE, née le 14/05/1966 à BERGERAC (24), demeurant 17 rue de Monsempey - 24130 SAINT PIERRE D'EYRAUD

Immatriculation de la Société au R.C.S de BERGERAC. Pour avis. Le Président

L24VE00269

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société «**JDIAG 24**», EURL au capital de MILLE EUROS (1.000 euros).

Siège social : 195 route du Château d'eau 24110 SAINT-LEON SUR L'ISLE

Objet : La réalisation de tous les diagnostics immobiliers, techniques et réglementaires

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Gérant : M. Jérémy DENUÉL, né le 07 juin 1988 à BERGERAC (24), demeurant 195 route du Château d'eau 24110 SAINT-LEON SUR L'ISLE, nommé pour une durée indéterminée.

L24VE00320

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DES DEUX VALLÉES - DORDOGNE & VEZÈRE», titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 19 décembre 2023 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Associé : Monsieur Benoît GATINEL, époux de Madame Marion Alice LINARES, demeurant à BORREZE (24590) lieu-dit Les 4 queyries.

Dénomination : **SARL DU LAC**

Siège social : BORREZE (24590), lieu-dit Le Lac.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de DEUX MILLE EUROS (2'000,00 EUR), divisé en 200 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 200 attribuées à l'associé unique.

Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéficiaire du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTIÈME ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC (Dordogne).

Le gérant est Monsieur Benoît GATINEL demeurant à BORREZE (24590) lieu-dit Les 4 queyries.

Pour avis
 Le notaire.

L24VE00323



Maître Sylvain FERCOQ
 Notaire associé
 Office notarial de NONTRON
 (Dordogne),
 24 Avenue Jules Ferry

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 558 Avenue Jules Ferry, le 5 juillet 2023 a été constitué un groupement foncier rural ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole et forestière composant son patrimoine.

Dénomination : **Groupement Foncier Rural de «GFR du Château d'Aucors».**

Siège : MAREUIL EN PERIGORD (24340), 571 impasse d'Aucors Beausac..

Durée : 99 années.

- Apport en nature : CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR)

- Apport en numéraire : TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR)

Le montant total des apports s'élève à CENT VINGT-TROIS MILLE EUROS (123 000,00 EUR), somme égale au montant du capital social.

Cession des parts : un associé ne peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt qu'à l'un des associés porteur de parts du groupement. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le premier gérant est, d'un commun accord entre les constituants : M. Claude-Henri PIRAUD, demeurant à MAREUIL EN PERIGORD, Château d'Aucors, Aucors Ouest.

La durée de ses fonctions est : un an renouvelable d'année en année par tacite reconduction..

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX..

Pour avis

L24VE00343

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
 EMPLOI
 PUBLICITÉ
 COMMERCIALE
 05 56 52 32 13

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 11 janvier 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée

DENOMINATION : **FLEURS VERNOISES**

SIEGE SOCIAL : 7 place de la Halle 24380 VERGT

OBJET :
- Fleuriste, vente au détail de fleurs, plantes d'intérieur et d'extérieur, de tous produits liés à l'activité de fleuriste, ventes d'articles de décoration d'intérieur ou d'extérieur, le tout en détail, en boutique, par livraison ou par internet, activité de décoration, dispense de cours floral, dépôt vente, location d'articles de décoration et de plantes ;
- Activité d'entretien de parc et jardin : débroussaillage, taille, abattage, élagage, désherbage, tonte, création et entretien des abords paysagers des voies de circulation et massifs ;
- Et généralement toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières rattaché directement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe.

DUREE : 99 années
CAPITAL : 5.000 euros divisés en 500 parts de 10 euros

COGERANTS :
- Madame Stéphanie PARDOUE domiciliée 1102 route de Château Missier 24380 SALON
- Monsieur Vincent PASUTTO domicilié 1102 route de Château Missier 24380 SALON

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX
Pour avis L24VE00472

MODIFICATIONS

**AVIS
D'AUGMENTATION DE
CAPITAL SOCIAL**

La Société dénommée **GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT PERIGORD**, dont le siège est à SCEAU-SAINT-ANGEL (24300) Beauvoir, identifiée au SIREN sous le numéro 518345822 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06 novembre 2023, enregistré à PERIGUEUX, le 29 décembre 2023, Dossier 2023 000071962, Référence : 2404P01 2023N 01990, a été effectuée une augmentation de capital social :

L'ancien capital est de : DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 euros).

Le nouveau capital est de : DEUX CENT CINQUANTE MILLE CINQ CENTS EUROS (257.500,00 euros).

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX par l'intermédiaire du guichet unique concernant

Pour avis
Le notaire. L24VE00197

ABONNEZ VOUS

**TRANSFERT DU SIEGE
SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2023, les associés de la **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MODESTE**, SCI au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 29, rue Antoine Gadaud 24000 PERIGUEUX, 502 699 978 RCS PERIGUEUX, ont pris la décision suivante :

- Transfert du siège social au 5 allée des Fougères - Cap Blanc 24000 PERIGUEUX à compter de ce jour. L'article quatrième des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis L24VE00200



**Maître Marie-Catherine
HERVOUET**
Le Chant de l'Eau
24370 CALVIAC
EN PERIGORD

**MODIFICATION
STATUTAIRE**

La Société Civile Immobilière **PYRENEES-PERIGORD**, ayant son siège social à BORREZE (24590) Pechmézel, au capital de 36.598,76 euros, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 408 783 454

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 août 2021, il a été pris acte de :

1/ La cession de l'intégralité des parts détenus par M. Jean LALAY et Mme Corinne LALAY au profit de Florent LALBA, Violaine LALBA et Clément LALBA, par suite M. Jean LALAY et Mme Corinne LALAY ne seront plus associés de la SCI PYRENEES PERIGORD.
2/ La nomination en qualité de cogérants, pour une durée illimitée de :

Monsieur Marie-Claire LALBA née QUENOUILLE, demeurant à BORREZE (24590) lieudit Carlat, née à BRIVE LA GAILLARDE le 10 septembre 1958

Monsieur Florent LALBA demeurant à TOULOUSE (31000) 8 allée des Soupirs, né à SARLAT LA CANEDA le 19 mars 1987

Monsieur Clément LALBA demeurant à BORREZE (24590) Le Carelat, né SARLAT LA CANEDA le 4 juillet 1997

Madame Violaine LALBA, demeurant à QUINCY (86190) 6 impasse des Harcouettes, née à SARLAT LA CANEDA le 2 novembre 1988

3/ La démission de : Monsieur Jean LALAY demeurant à BORREZE (24590) Pech Mezel, né LIMOGES le 17 mars 1963

4/ Le changement du siège social initialement fixé à BORREZE (24590) Lieudit Pechmézel et de le fixer à BORREZE (24590) lieudit Le Carlat.

Pour avis
Le notaire L24VE00225



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON
(Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

**AVIS
D'AUGMENTATION DE
CAPITAL SOCIAL**

Suivant acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 558 Avenue Jules Ferry, le 5 juillet 2023, enregistré à PERIGUEUX, le 24 juillet 2023, la Société

dénommée **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CHATEAU D'AUCORS**, dont le siège est à MAREUIL EN PERIGORD (24340) Beausac Mareuil/Belle, identifiée au SIREN sous le numéro 394344782 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX, a effectuée une augmentation de capital social d'un montant de 828 040,00 €.

L'ancien capital est de : 19665,92 €.

Le nouveau capital est de : 847 715,00 €.

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de PERIGUEUX par l'intermédiaire du guichet unique.

Pour avis L24VE00332



TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2023, les associés de la Société **OUACHARRA DISTRIBUTION**, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 3 avenue de l'Europe 36230 SAINT DENIS DE JOUHET, 801 627 522 RCS CHATEAUROUX, ont pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social au 49 rue Louis Blanc 24000 PERIGUEUX à compter du 23 octobre 2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

PRESIDENT : Monsieur Aziz OUACHARRA domicilié 49 rue Louis Blanc 24000 PERIGUEUX

OBJET : Commercialisation et distribution sédentaires et ambulantes de produits alimentaires, bazar, quincaillerie, produits du sol, vêtements et autres produits de consommation courante, distribution de carburants.

DUREE : 99 années

La Société, qui est immatriculée au RCS de CHATEAUROUX, sera désormais immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis L24VE00365

DISSOLUTIONS

**SOCIETE CIVILE
D'EXPLOITATION
AGRICOLE PAINOT,**

Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) au capital de 89.457,08 €, dont le siège est à ARCHIGNAC (24590), lieu-dit Maison Selves, SIREN 418351185 au RCS de BERGERAC (Dordogne)

**DISSOLUTION DE
SOCIETE**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 décembre 2023, enregistrée au service de l'enregistrement de Périgueux le 08/01/2024, Dossier 2024 0000502 Réf : 2404P01 2024 N 00024, les associés de la SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE PAINOT, Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) au capital de 89.457,08 €, dont le siège est à ARCHIGNAC (24590), lieu-dit

Maison Selves identifiée au SIREN sous le numéro 418351185 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC (Dordogne) constituée pour une durée de 99 années soit jusqu'au 10 avril 2048, ont décidé sa dissolution anticipée à compter du 16 décembre 2023, et désigné, Monsieur Jean Luc PAINOT en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à ARCHIGNAC (24590) - Maison Selves.

Les formalités consécutives seront effectuées auprès du Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Pour avis :
Maître Bertrand GUILLAUME,
Notaire. L24VE00426

CLÔTURES



**Etude de Maître
Bertrand GUILLAUME,**
Notaire à
MEYRALS
(Dordogne)

**AVIS DE LIQUIDATION
DE SOCIÉTÉ**

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DES DEUX VALLÉES - DORDOGNE & VEZERE», titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 23 novembre 2023, en cours d'enregistrement au service compétent il a été procédé à la liquidation et au partage de la société **S.C.E.A. DE LARNAUDIE**, Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) au capital de 178.299,99 EUROS dont le siège est à SAINT-AMAND-DE-COLY (24290) lieu-dit Larnaudie immatriculée 448 686 733 au RCS de PERIGUEUX à compter du 30 septembre 2023, existant entre :

Monsieur Didier LAJOINIE, époux de Madame Sylvie DELPECH, demeurant à SAINT-AMAND-DE-COLY (24290) lieu-dit Larnaudie, Madame Sylvie DELPECH, épouse de Monsieur Didier LAJOINIE, demeurant à SAINT-AMAND-DE-COLY (24290) lieu-dit Larnaudie. Son actif net social a été partagé entre ses membres.

La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social.

Quitus a été donné au liquidateur.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Périgueux par les soins du liquidateur.

Pour avis
Le notaire.

L24VE00168

COURS D'O

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 48 rue du professeur calmette
24100 BERGERAC
RCS de BERGERAC n°848 316 329

L'assemblée générale ordinaire du 30/09/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme VERDIER CAROLE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis
Le liquidateur

L24VE00384

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

FONDS DE COMMERCE



CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC, 34 Cours Victor Hugo, le 27.12.23, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 29.12.23 volume 2023 N 01975.

La Société **HAPPY CUISINES**, dont le siège est à BERGERAC, 936 avenue Général de Gaulle Route de Bordeaux, identifiée au SIREN sous le numéro 524457454 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

A VENDU A :
La Société **LDS CONCEPT**, dont le siège est à BERGERAC, 112 avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 980947840 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Le fonds de commerce de commercialisation, pose, livraison ; maintenance de biens d'équipements pour la maison sis à BERGERAC 936 Avenue du Général de Gaulle, Route de Bordeaux, lui appartenant, connu sous le nom commercial CUISINELLA, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, sous le numéro 524457454.

Moyennant le prix principal de 396.000,00 € s'appliquant :
aux éléments incorporels pour 367.812,00 €
au matériel pour 28.188,00 €

La prise de possession a été fixée à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Maître BONNEVAL, notaire à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL
L24VE00334

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP du 20 décembre 2023, enregistré au SPFE de PERIGUEUX le 26 décembre 2023, réf. 2404P01 2023 A 01877, la Société «**AGORA TAXIS**», SAS au capital de 20.000 €, ayant son Siège social à CHAMPCEVINEL (24750) - 13, route de Paris, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 754 074 136, a cédé à la Société «**TAXI PX**», SARL au capital de 1.800 Euros, ayant son Siège social à CHAMPCEVINEL (24750) - 22, route des Mazades, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 839 671 310, une Branche complète d'activité de TAXI lui appartenant, sis et exploité à BOULAZAC (24750), comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, l'autorisation de stationnement sur la voie publique à BOULAZAC portant le n° 1, le matériel et, plus généralement, tous les éléments incorporels et corporels de cette branche nécessaires à son exploitation. Le prix de cession s'élève à 130 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} janvier 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet FIDAL, 76 route de Lyon - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Pour avis
L24VE00363

ABONNEZ VOUS

AUTRES ANNONCES



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 février 2018,

Monsieur Jacques Armand GUILTAT, en son vivant retraité, demeurant à LAMONZIE-SAINT-MARTIN (24680) 3 impasse des Oiseaux.

Né à CORVOL-L'ORGUEILLEUX (58460), le 27 juin 1929.

Veuf de Madame Angelina PETROVIC non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à LAMONZIE-SAINT-MARTIN (24680) (FRANCE), le 26 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Michel MONTEIL, Notaire à BERGERAC (Dordogne), 34, bd Victor Hugo, le 11 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Michel MONTEIL, notaire à BERGERAC, référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24VE00386

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 03 janvier 2024)

SARL AU PERE WILLIAM, 3 Place de la Croix des Frères, Belvès, 24170 Pays-de-Belvès, RCS BERGERAC 531 033 884. Restaurant, hôtel. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401557375746

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 03 janvier 2024)

ROYER Adeline, le Bourg, 24140 Campsegret, RCS BERGERAC 419 641 535. Hôtel. Restaurant, Bar, Grill. Jugement arrêtant le plan de redressement,

durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan De Keating 12 Rue Guynemer 24000 PERIGUEUX.
12401557375750

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 janvier 2024)

SARL AGENCE ASSISTANCE SERVICES CONSEILS (A.A.S.C.), 25b Avenue Wilson, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 507 458 297. Permanence et garde téléphonique médicales para médicales secrétariat général médical commercial Expertal assistance et conseil aux collectivités locales et professions libérales. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux.

12401557375740

SARL MVJP, 21 Rue de la Roque, 24100 Creysse, RCS BERGERAC 519 957 435. Isolation menuiserie électricité photovoltaïque fourniture montage Menuiseries extérieures et intérieures travaux d'isolation thermique acoustique Anti vibration travaux d'installation électrique fourniture et pose de panneaux photovoltaïque participation de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac.

12401557375743

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

SAS KERIA

Siège : 4 Rue des Tropiques 38130 Echirolles (RCS 3801 324 904 267)

Etablissement secondaire : Centre Commercial la Feuilleraie - Moulin de Rodas 24750 Trélissac

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 29/12/2023 prononçant l'adoption d'un plan de cession au profit de la SARL EGLO FRANCE LUMINAIRE au capital de 2 829 450€ sise 2 rue de la Martinique 68270 Wittenheim immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 395 059 777 RCS MULHOUSE.

L24VE00192

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 08 Janvier 2024, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **l'Association AUTO-MOBILITE SOLIDAIRE DORDOGNE**, ayant son siège 7 rue du Lys - 24000 PERIGUEUX. Activité : AUTO-ÉCOLE. A ordonné la publicité dudit jugement.

L24VE00393

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES VOUS ASSURE :



LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES AVEC UNE PARUTION À PRIX RÉDUIT QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENUEVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ecce.com

AQUI FOURRAGE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LD GREZELLES 1497
ROUTE DES VERGERS,
47370 ANTHE
894 062 850 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 08/01/2024, l'associé unique a décidé et ce à compter du 01/12/2023 de transférer le siège social LD Grézelles 1497 Route des Vergers, 47370 ANTHE au 1 bis Les Gourmes 33910 SABLONS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

L24VE00369



JURI-LAWYERS
CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Suivant délibération en date du 06/01/2023, le Conseil d'Administration de la **SCA TABAC GARONNE ADOUR** au capital de 87 647 €, dont le siège social est sis Rue Albert Einstein Parc d'activités André Thévet 47400 TONNEINS, immatriculée sous le n° 411 479 843 RCS AGEN, a nommé à compter du 06/01/2023 :

- en qualité de Trésorier-Adjoint, M. Philippe GERAUD, demeurant 1047 Route des Farinelles - 47380 TOMBEBOEUF, en remplacement de M. Lionel DUPRAT, démissionnaire ;
- en qualité de Secrétaire-Adjoint, M. Laurent BLOT, demeurant Lieu-dit Tesquet 47500 CUZORN, en remplacement de M. Valentin GOUTOULY, démissionnaire.

Aux termes d'une délibération en date du 15/12/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé en qualité d'Administrateurs au sein du collège associés coopérateurs, pour la Section « Midi Tabac » :

- Le GAEC de la GAUTHERIE, au capital de 34 050 €, dont le siège social est sis Le Combal 12200 SANVENSAS, immatriculé sous le n° 417 599 040 RCS RODEZ, représenté par Mme Sabine LAFON ;
- Le GAEC de MIGNOT, au capital de 50 000 €, dont le siège social est sis Ganic 46170 CASTELNAU MONTRATIER SAINT ALAUXIS, immatriculé sous le n° 438 201 865 RCS CAHORS, représenté par M. Aurélien BRUGIDOU ;

jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes clos le 30/06/2025.

Aux termes de cette même délibération du 15/12/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a pris acte de la démission de M. Philippe BABOULENE de ses fonctions d'Administrateur au sein du collège des associés coopérateurs, à compter de la même date.

Aux termes de cette même délibération du 15/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transport et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le conseil d'administration
L24VE00430

DISSOLUTIONS

EARL DE GREZELLES, EARL au capital de 7 500,00 euros Siège social : lieudit Grezelles 47370 ANTHE - 521 644 997 RCS AGEN. L'AGE du 20/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du dit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Madame Marjorie LANG, demeurant «Grezelles» 47370 ANTHE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à «Grezelles» 47370

ANTHE, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée. Les actes et pièces seront déposés au RCS d'AGEN. Pour avis

L24VE00325



EURL CABINET LAFON EXPERTISES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : Lieudit Pailles, 47160 RAZIMET
499 601 508 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Thierry LAFON, demeurant Lieudit Pailles 47160 RAZIMET, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieudit Pailles, 47160 RAZIMET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24VE00354

CLÔTURES

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

« FLMC »
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : «Bouheballes» - RN 21 (47390) LAYRAC
Siège de liquidation : «Bouheballes» - RN 21 (47390) LAYRAC
419 601 851 RNE-RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2023 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Franck GARCIA, demeurant à LAYRAC (47390) « Barrastin », de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23VE12268

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@vie-economique.com

CONSTITUTIONS



SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07.12.2023 par Maître Marie LAMOTHE, Notaire à MEZIN (47170) - 8 Bd Armand Fallières, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Charcuterie traiteur CASTAGNOS**

Forme : Société à responsabilité Limitée unipersonnelle

Objet social : en France et à l'étranger l'exploitation d'un fonds de commerce de Charcuterie, Volaille, Crèmerie, Produits laitiers, Plats cuisinés, traiteur, Alimentation générale, pâtisserie, épicerie fine. L'exploitation du fonds de commerce comprend également la vente de vins et spiritueux.

Siège social : MEZIN (47170) 6 rue Gambetta

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. CASTAGNOS Louis
Christian Claude, demeurant 3 Bd Paul Dat, 47170 SOS

Pour avis le notaire

L24VE00315



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENUEVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ecce.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENUEVE SUR LOT du 10/01/2024, il a été constituée une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DUTHEIL INVESTISSEMENTS**

Siège : 393 chemin de Monjinoul, 47300 PUJOLS

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 euros

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la prise de participation ou d'intérêts, directs ou indirects dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, que ce soit par voie de création de sociétés nouvelles ou d'acquisition de sociétés existantes, d'apports, de fusions, de scissions ou de sociétés en participations, et plus généralement toutes activités rentrant dans le cadre d'une société holding ; Toutes activités de prestations administratives, de mise en relations clients, toutes prestations de services.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : M DUTHEIL Philippe, demeurant 393 chemin de MONJINOUL 47300 PUJOLS.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

POUR AVIS

L24VE00400



SELARL ANNE-LAURE ANGLADE
Place José Bès - BP 24
47700 CASTELJALOUX
05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 23 décembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **BAUDUIN AND CAU**.

Le siège social est fixé à : SAMAZAN (47250), 4125 route Renaud Jean .

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000,00 EUR) .

Les apports sont Monsieur Hervé BAUDUIN apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR) et Madame Sandrine CAU apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Hervé BAUDUIN et Madame Sandrine CAU demeurant à TOULOUSE (31200) 26 rue Salambo.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis
Le notaire.

L24VE00461

MODIFICATIONS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associées de la société SATAR INVESTISSEMENT, SAS au capital de 50 000 euros dont le siège social est situé Marché d'Intérêt National, 47000 AGEN et immatriculée sous le numéro 530 913 896 RCS AGEN, réunie le 5 décembre 2023, a décidé de réduire le capital social de 2 500 euros pour le ramener de 50 000 euros à 47 500 euros par voie de rachat et d'annulation de 50 actions.

La Présidente a constaté en date du 5 janvier 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quarante-sept mille cinq cents euros (47 500 euros).

POUR AVIS

La Présidente

L24VE00367



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société **LA TRAVIATA**, Société à Responsabilité Limitée en liquidation, au capital de 5 000 euros, siège social sis 39 Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN, siège de liquidation sis 5 impasse Delbuguet, 47240 BON ENCONTRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n°889 846 572 RCS AGEN, réunie le 31 octobre 2023, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Xavier BERTHELOT, demeurant 5 impasse Delbuguet, 47240 BON ENCONTRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L24VE00350

LE PRIMEUR DES ARCADES. SARL en liquidation au capital de 1 000 euros. Siège : 34 Place Lafayette, 47300 VILLENEUVE SUR LOT. Siège de liquidation : 34 Place Lafayette 47300 VILLENEUVE SUR LOT. 534 856 455 RCS AGEN. L'AGE du 08 janvier 2024 réunie au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Michel MODOLO, demeurant 18 rue de la République 47140 ST SYLVESTRE SUR LOT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis

L24VE00389

FONDS DE COMMERCE



**SELARL DAVASSE
POUJADE**
Notaires associés
8 rue du Palais
47200 MARMANDE

**CESSIONS DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Marie-Géraldine DAVASSE, Notaire à MARMANDE (47200), 8 rue du Palais, le 27 décembre 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AGEN1 le 10 janvier 2024, sous la référence 4704P01 2024 N 15, a été cédé un fonds de commerce de REPARATION DE VEHICULE, CARROSSERIE, TOLERIE, PEINTURE AUTOMOBILE, NEGOCE DE TOUTS VEHICULES NEUFS ET OCCASION sis à FAUGUEROLLES (47400) lieudit Près de Bas, connu sous le nom commercial CARROSSERIE ZEDDE, par la société dénommée CARROSSERIE ZEDDE, dont le siège est à FAUGUEROLLES (47400) Près de Bas, identifiée au SIREN sous le numéro 444934699 et immatriculée au RCS d' AGEN, à la société dénommée CARROSSERIE A2F, dont le siège est à FAUGUEROLLES (47400) 1 Route du Mas d'Agenais, identifiée au SIREN sous le numéro 979857893 et immatriculée au RCS d' AGEN, moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR). Entrée en jouissance au jour de l'acte. Oppositions : pour la validité et la correspondance en l'étude de Me DAVASSE Marie-Géraldine, notaire à

L24VE00382

MARMANDE (47200), 8 rue du Palais, où domicile a été élu, en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales prévues par la loi. Pour insertion, le notaire.

L23VE12332



**SELARL DAVASSE
POUJADE**
Notaires associés
8 rue du Palais
47200 MARMANDE

**CESSIONS DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Marie-Géraldine DAVASSE, Notaire à MARMANDE (47200), 8 rue du Palais, le 29 décembre 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AGEN1 le 10 janvier 2024, référence 4704P01 2024 N 16, a été cédé un fonds de commerce de LAVERIE LIBRE SERVICE VENTE DE TOUT EQUIPEMENT DE LA PERSONNE sis à MARMANDE (47200), 21 avenue du Maréchal Foch, connu sous le nom commercial LAV'PRO, par **Mme Catherine Henriette DUVERNET**, demeurant à CASTELJALOUX (47700) 13 rue des Abeilles, divorcée de Monsieur Patrick DURRIEU et non remariée, à la société dénommée **JAB**, Société à responsabilité limitée au capital de 1500 €, dont le siège est à MARMANDE (47200) 14 Impasse Frédéric Chopin, identifiée au SIREN sous le numéro 981903164 et immatriculée au RCS d'AGEN, moyennant le prix principal de QUARANTE-TROIS MILLE EUROS (43 000,00 EUR). Entrée en jouissance au jour de l'acte. Oppositions : pour la validité et la correspondance en l'étude de Me DAVASSE Marie-Géraldine, notaire à MARMANDE (47200), 8 rue du Palais, où domicile a été élu, en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi. Pour insertion, le notaire.

L23VE12356



**SELARL DAVASSE
POUJADE**
Notaires associés
8 rue du Palais
47200 MARMANDE

**CESSIONS DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Marie-Géraldine DAVASSE, Notaire à MARMANDE (47200), 8 rue du Palais, le 31 décembre 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AGEN1 le 10 janvier 2024, référence 4704P01 2024 N 17, a été cédé un fonds de commerce de fromagerie, crèmerie, vente de produits annexes, épicerie fine sis à CASTELJALOUX (47700) 36 Grand Rue, connu sous le nom commercial LA BOUTIQUE DU FROMAGE, par **M. Laurent Dominique GAUBE**, demeurant à MARMANDE (47200) 51 rue Touratte à **Mme Mélanie GAVA**, épouse de M. Bertrand CHAVES, demeurant à LA REUNION (47700) 980 route du Castang agissant pour le compte de la société en formation dénommée MELAGA, société à responsabilité limitée, dont le siège est à CASTELJALOUX (47700), 36 Grand Rue, dans le cadre des dispositions des articles L 210-1 à L 210-9 du Code de commerce et de celles du décret numéro 67-236 du 23 mars 1967. Moyennant le prix principal de TRENTE-SIX MILLE EUROS (36 000,00 EUR). Entrée en jouissance au jour de l'acte. Oppositions : pour la validité et la correspondance en l'étude de Me DAVASSE Marie-Géraldine, notaire à MARMANDE (47200), 8 rue du Palais, où domicile a été élu, en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi. Pour insertion, le notaire.

RECTIFICATIFS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce L24VE00055 parue le 4 janvier 2024 relative à la cession de fonds de commerce entre les Sociétés SAS AUTO BOE et SAS SWITCH CARS. Il fallait lire 137 500 euros au lieu de 140 000 euros.

L24VE00270

AUTRES ANNONCES



**OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François
CALVET, Céline GRASS-
DARQUE, Romain LANDES**
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

**AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI
D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 juin 2018,

Madame Arlette Raymonde GAR-GUIL, en son vivant Retraitée, demeurant à TRENTELS (47140) 332 route de Fumel.

Née à TRENTELS (47140), le 30 mai 1933.

Célibataire

Ayant conclu avec Monsieur André Louis Philippe DUTARTRE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 5 juillet 2016, enregistré à la mairie de VILLENEUVE-SUR-LOT le 05 juillet 2016.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AGEN (47000) (FRANCE), le 25 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE-SUR-LOT, 45 rue des Vignes, le 22 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain LANDES, notaire à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24VE00479

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

DISSOLUTIONS



Fabienne BAUCOU - Avocat
40 Rue de Liège - 64000 PAU
Avocat Mandataire en Transaction Immobilière
Membre du réseau AAMTI

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 31/12/2023, les associés de la Société **FLORENCE SCI**, société civile immobilière, au capital social de 1524,49 €, dont le siège social est situé Aicirits 64120 SAINT-PALAIS et immatriculée au RCS de BAYONNE sous le n° 343 338 901, ont décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable à compter de ce même jour. Mme Marie-Martine LESPADÉ épouse BAUCOU, demeurant Place Darralde - 64190 NAVARRENX a été nommée en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du siège social, auquel toute correspondance devra être envoyée, et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TC de BAYONNE. Pour avis.

L24VE00456

CLÔTURES



Fabienne BAUCOU - Avocat
40 Rue de Liège - 64000 PAU
Avocat Mandataire en Transaction Immobilière
Membre du réseau AAMTI

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 31/12/2023, les associés de la Société **FLORENCE SCI**, SCI en liquidation, au capital social de 1524,49 €, dont le siège social est situé Aicirits 64120 SAINT-PALAIS et immatriculée au RCS de BAYONNE sous le n° 343 338 901, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Mme Marie-Martine LESPADÉ épouse BAUCOU, demeurant Place Darralde - 64190 NAVARRENX, a été déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE. Pour avis.

L24VE00458

ABONNEZ VOUS

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU
Directeur délégué : Nicolas THOMASSET
Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET
Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,
Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE
Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,
Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,
Nelly BETAÏLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI,
Maxime FAYOLLE, Charlene LERMITTE, Marie LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON

Photographe : Louis PIQUEMIL

Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUTIER

Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :
Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :
Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :
Katia DE STEFANO

Responsable comptable :
Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :
Christophe CLERTEAU

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routeur : IGS

(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



65. HAUTES-PYRÉNÉES

LOCATIONS GERANCES

La location-gérance du fonds artisanal de charpente, menuiserie et couverture, sis et exploité à LOURDES (65100), Chemin de Lannedarré, consentie par Monsieur Roger CYPRES, demeurant à LOURDES (65100), Allée des Trois Villas, à la société CYPRES-BARRIOS, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, dont le siège social est à LOURDES (65100), Chemin de Lannedarré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le n° 489 494 542, aux termes d'un acte authentique reçu par Maître François CHALVIGNAC, notaire à LOURDES (65100), le 29 mars 2006, a pris fin le 31 décembre 2023.

L24VE00201

FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} janvier 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TARBES 1, le 4 janvier

2024, dossier 2024 00000144, référence 6504P01 2024 A 00004,

Monsieur Roger CYPRES, demeurant à LOURDES (65100), allée des Trois Villas,

A cédé à :

La société CYPRES-BARRIOS, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, dont le siège social est à LOURDES (65100), chemin de Lannedarré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES, sous le n° 489 494 542,

Un fonds artisanal de charpente, menuiserie et couverture, sis et exploité à LOURDES (65100), chemin de Lannedarré, moyennant le prix de 7.000 €, s'appliquant en totalité aux éléments incorporés.

La date du transfert de propriété et celle de l'entrée en jouissance ont été fixées au 1^{er} janvier 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet CSA EXPERTISE, sis à LOURDES (65100), 23, boulevard du Lapacca.

L24VE00202

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.vie-economique.com

Régularisation des travailleurs sans-papiers

Dans les secteurs en tension connaissant des difficultés de recrutement, les travailleurs sans papier peuvent obtenir un titre de séjour d'un an valant autorisation de travail.

La loi sur l'immigration institue à titre expérimental, jusqu'au 31 décembre 2026, une carte de séjour temporaire pour les travailleurs sans papier dans les métiers en tension. Cette disposition ne fait pas l'objet des différents recours devant le Conseil constitutionnel. La mesure vise à permettre à des étrangers employés irrégulièrement dans des métiers et zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement, d'accéder de plein droit à un titre de séjour temporaire, d'une durée d'un an, portant la mention « travailleur temporaire » ou « salarié ». La délivrance de cette carte entraîne celle de l'autorisation de travail.

DES CONDITIONS EXIGEANTES

La délivrance de la carte de séjour s'effectue au cas par cas et à titre exceptionnel. Les conditions suivantes doivent être respectées.

- Le travailleur étranger doit occuper un emploi relevant des métiers et zones géographiques en tension. La liste de ces métiers et zones est définie par l'arrêté du 1^{er} avril 2021 relatif à la délivrance des autorisations de travail aux étrangers.

- Le travailleur étranger doit avoir exercé une activité professionnelle salariée dans ces métiers et zones pendant au moins douze mois, consécutifs ou non, au cours des vingt-quatre derniers mois.

- Le travailleur étranger doit justifier d'une résidence ininterrompue en France d'au moins trois années.

Les périodes de séjour et d'activité professionnelle salariée exercée comme travailleur saisonnier, étudiant ou demandeur d'asile, ne sont pas prises en compte.

Le préfet délivre le titre de séjour temporaire en tenant compte de la réalité et de la nature des activités professionnelles de l'étranger, de son insertion sociale et familiale, de son respect de l'ordre public, de son intégration à la société française et de son adhésion aux modes de vie et aux valeurs de celle-ci ainsi qu'aux principes de la République. À ce titre, le travailleur étranger doit s'engager formellement au respect des principes de la République (liberté personnelle, liberté d'expression et de conscience, égalité entre les femmes et les hommes, dignité de la personne humaine). Il doit aussi s'engager « à ne pas se prévaloir de ses croyances ou de ses convictions pour s'affranchir des règles communes régissant les relations entre les services publics et les particuliers ».

Les étrangers ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire ne pourront pas prétendre à une régularisation. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32%
2022 T2	123,65	+ 4,43%
2022 T3	126,13	+ 5,37%
2022 T4	126,05	+ 6,29%
2023 T1	128,68	+ 6,69%
2023 T2	131,81	+ 6,60%

source : INSEE
 Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
 - l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
 - l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2024 : 3 864 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023				
VOITURES				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM	
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370	
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407	
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427	
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447	
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470	
VÉLO-MOTEUR				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM	
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198	
MOTOS				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM	
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248	
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275	
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343	

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	118,23	+ 3,5 %
INDICE HORS TABAC	113,53	117,33	+ 3,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61		+ 3,49 %
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59		+ 3,5 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3		+ 3,69 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1766,96 €	

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 426,62	-1,3%	-1,5%	11,9%	7 543,18	7 411,86	France
SBF 120	5 644,09	-1,0%	-1,5%	10,9%	5 732,18	5 633,49	France
EURO STOXX 50	4 467,17	-1,2%	-1,2%	14,3%	4 521,44	4 448,13	Europe
S&P 500	4 750,63	3,2%	-0,4%	20,3%	4 769,83	4 688,68	USA
NASDAQ 100	16 665,59	3,6%	-1,0%	44,2%	16 825,93	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 683,96	1,7%	-0,6%	4,2%	7 733,24	7 682,33	Royaume-Uni
DAX 30	16 688,36	-0,4%	-0,4%	16,1%	16 769,36	16 538,39	Allemagne
SMI	11 248,65	1,6%	1,0%	1,5%	11 248,65	11 137,79	Suisse
NIKKEI	33 763,18	4,5%	0,9%	20,8%	33 763,18	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 893,25	-2,6%	-2,7%	-6,2%	2 974,94	2 887,54	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,30	-0,4%	1,5%	47,8%	13,30	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	9,65	4,1%	1,6%	-3,5%	9,65	9,50	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	6,20	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,68	-3,6%	1,9%	159,2%	2,85	2,63	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	0,8%	1,6%	65,00	60,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	480,00	1,3%	1,7%	6,2%	480,00	470,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	87,00	3,6%	-4,4%	1,2%	91,00	84,50	7,0%
EUROPLASMA	0,00	-55,3%	-28,3%	-99,6%	0,01	0,00	-
FERMENTALG	0,29	11,9%	-3,6%	-81,8%	0,30	0,28	-
GASCOGNE	3,48	-3,9%	-4,4%	-11,5%	3,64	3,48	-
GPE BERKEM	3,22	159,7%	5,2%	-39,1%	3,24	3,06	-
GPE PAROT (AUTO)	8,15	213,5%	-1,2%	286,3%	8,25	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	10,76	-2,5%	-14,6%	-56,3%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	14,15	1,1%	1,1%	20,9%	14,15	14,00	-
I.CERAM	3,08	10,0%	6,2%	-73,2%	3,08	2,90	-
I2S	5,50	4,8%	-5,2%	-12,7%	5,80	5,10	2,5%
IMMERSION	2,00	11,1%	3,1%	-57,8%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,06	45,0%	-3,3%	-62,6%	0,07	0,06	-
KLARSEN DATA	3,17	25,8%	16,5%	63,4%	3,37	2,72	-
LECTRA	29,40	1,4%	-5,9%	-13,7%	31,55	29,40	1,6%
LEGRAND	89,60	-4,6%	-4,8%	13,6%	94,10	89,60	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,86	5,5%	-	-	8,00	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,21	0,0%	0,0%	-	0,21	0,21	-
OENEO	12,20	-2,8%	-5,4%	-11,3%	12,90	12,20	2,9%
POUJOULAT	15,60	-17,7%	-5,5%	-31,0%	16,50	15,60	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,07	29,2%	15,6%	7,7%	4,07	3,45	-
VALBIOTIS	4,84	-13,3%	-3,2%	36,3%	5,12	4,84	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR
 « Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Tourisme Des start-ups pour voyager autrement



© Shutterstock

L'incubateur TiPi 535 lance son appel à candidatures pour sa troisième promotion. Les start-ups innovantes dans le secteur du tourisme en Nouvelle-Aquitaine sont invitées à déposer leurs candidatures jusqu'au 18 février 2024.

Par Vincent ROUSSET

C'est en octobre 2021, en pleine période Covid et d'interrogations métaphysiques sur l'avenir du monde que Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine, Unitec, La Rochelle Technopole et Technopole Hélioparc ont conjointement créé l'incubateur tourisme TiPi535. L'objectif initial était d'accompagner dans leur développement des start-ups reconnues pour le caractère innovant de leur produit ou service

et leur contribution à l'activité touristique de la région. Chaque promotion compte 10 porteurs de projets maximums répartis entre Bordeaux, La Rochelle, Pau, et, désormais, Poitiers avec l'arrivée du partenaire incubateur Néoloji Technopole.

ACCOMPAGNEMENT SECTORIEL UNIQUE EN FRANCE

Son nom, « TiPi 535 » pour « Tourisme Innovant & Projets Inspirants », est un clin d'œil à l'hébergement. 535 étant la somme des numéros de département de la Nouvelle-Aquitaine. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement d'un an : un accompagnement individuel à l'entrepreneuriat dispensé par une des quatre technopoles partenaires (Unitec, La Rochelle Technopole, Hélioparc, Néoloji) ; un accompagnement collectif sectoriel unique en France dispensé par le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires. En 2023, 6 start-ups du tourisme ont fait partie de la seconde promotion d'incubés via TiPi 535 : Roza, Explorissima, Dans les valises de Stef, Liva, Dipongo et Sit&Eat.

CITÉ DU VIN, SEMITOUR PÉRIGORD...

Les porteurs de projets innovants sont appelés à candidater avant le 18 février 2024. Tous les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante : bonjour@tourismelab.fr Les entreprises lauréates choisies à la suite des différentes phases de sélection commenceront leur parcours d'accompagnement le 27 mars 2024 lors de leur première session collective. Les partenaires qui ont soutenu les deux premières promotions de l'Incubateur Tourisme et qui renouvellent leur engagement pour cette troisième année sont La Cité du Vin, Siblu Villages et SCNF Voyageurs TER Nouvelle-Aquitaine et cette année la Semitour Périgord, gestionnaire de plusieurs sites touristiques en Dordogne dont le site emblématique des Grottes de Lascaux. ■